



HAL
open science

La coéducation parents / enseignants à travers la communication verbale pour la réussite scolaire de l'élève.

Léa Sautron, Rachel Rifosta

► To cite this version:

Léa Sautron, Rachel Rifosta. La coéducation parents / enseignants à travers la communication verbale pour la réussite scolaire de l'élève.. Education. 2024. dumas-04629891

HAL Id: dumas-04629891

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04629891>

Submitted on 1 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MÉMOIRE DE MASTER 2 MEEF

Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

Mention Premier degré – Parcours Professeur des écoles

La coéducation parents / enseignants à travers la
communication verbale pour la réussite scolaire de
l'élève.

Présenté et soutenu par

RIFOSTA Rachel – 36005360

SAUTRON Léa – 42004299

Année universitaire 2023–2024

Sous la direction de :

Jessica BANCALIN, docteure en Sciences de l'éducation et de la formation et formatrice
Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation.

Jury :

Jessica BANCALIN, docteure en Sciences de l'éducation et de la formation et formatrice
Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation.

Valérie ESTIVAL, formatrice Pédagogie Générale MEEF 1D à l'INSPE du TAMPON.

Remerciements

La réalisation de ce mémoire n'a été possible qu'à travers de nombreuses personnes à qui nous voulions à présent exprimer toute notre reconnaissance.

Nous tenons dans un premier temps à remercier notre directrice de mémoire madame Bancalin Jessica, docteure en Sciences de l'éducation et de la formation et formatrice à l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE), pour son écoute, sa disponibilité et surtout ses conseils qui ont sans cesse alimenté notre réflexion.

Nous adressons également nos remerciements aux personnes, sans qui l'écriture de ce mémoire serait impossible :

Les enseignants des écoles du Sud de l'île de la Réunion pour avoir pris le temps de nous accueillir et de répondre à nos questions lors des entretiens.

Les parents d'élèves de ces écoles pour leur disponibilité et leurs réponses.

Les directeurs de ces derniers pour avoir donné leur aval quant à la diffusion du questionnaire à destination des parents.

Et enfin un grand merci à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont pris part à la concrétisation de ce sujet d'étude.

Résumé

Lors de nos stages en école primaire, nos observations ont laissé paraître un manque de communication entre l'enseignant et les parents. Pourtant, selon les lois au fil des années, la relation école-famille, et plus largement la coéducation, est primordiale dans la scolarité d'un élève. C'est pourquoi nous avons voulu élargir les aspects de ce sujet dans le but est de comprendre davantage le lien qui unit l'enseignant et les parents d'élèves. Dans cette optique, nous avons choisi le sujet suivant : La coéducation parents / enseignants à travers la communication verbale pour la réussite scolaire de l'élève.

Et après de nombreuses recherches nous nous sommes arrêtées sur une problématique :

Comment la communication verbale entre les parents et l'enseignant influence-t-elle la réussite scolaire de l'élève en cycle 3 ?

Nous avons tenté d'y répondre en nous rapprochant des parents à travers un questionnaire. Cela nous a permis de récolter leur avis concernant l'importance ou non de la communication dans la scolarité d'un enfant. En parallèle, nous avons fait des entretiens auprès des enseignants, cela dans le but de comprendre si l'implication des parents dans la scolarité de leur enfant permettrait d'améliorer ses résultats. Ces deux outils ont contribué, de manière complémentaire, à répondre à notre problématique. En somme, les résultats obtenus mettent en évidence le caractère essentiel de créer une solide relation entre les parents et l'enseignant pour la réussite scolaire de l'élève, sans pour autant qu'une communication verbale régulière soit nécessaire.

Mots clés : apprentissage, coéducation, communication verbale, différenciation pédagogique, réussite scolaire.

Summary

During our internships, our observations have shown a shortage of communication between teachers and parents. However, according to the laws over the years, the relation school-family, more widely the coeducation, is essential in the child's school life. This is why we wanted to have a better understanding of the link that unites the teacher and the pupils' parents. With that in mind, we've chosen the following subject : The coeducation between parents / teachers through verbal communication for the pupil's school success.

After doing a lot of research, we mainly focused ourselves with the following question :

How does the verbal communication between parents and teachers influence the pupil's school success in cycle three ?

We then tried to answer by getting close to the parents through a questionnaire. It allowed us to get their opinion regarding the importance (or not) of communication in the schooling of pupils. Simultaneously, we interviewed teachers in order to understand whether the implication of parents in their child's school life would cause an increase in their results. Both these tools have contributed to answer our question. In summary, the results obtained highlight the essential nature of creating a strong relationship between parents and the teacher for the student's school success, though a steady verbal communication isn't necessary.

Keywords : learning, coeducation, verbal communication, pedagogical differentiation, school success.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Cadre théorique	4
1. Enquête exploratoire	4
2. Évolution historique de la relation École/Parents	8
3. Notion d’instruction et cadres réglementaires de la coéducation	11
4. Concepts et notions	15
A. Coéducation.....	15
Famille.....	17
École.....	19
Communication.....	21
B. Apprendre.....	26
Apprentissage scolaire.....	28
Réussite et échec scolaire.....	34
Différentiation pédagogique.....	39
Problématisation	44
1. Synthèse du cadre théorique.....	44
2. Problème et question de recherche.....	45
Cadre méthodologique	48
1. Procédure.....	48
2. Choix de la population et passation des outils.....	48
3. Présentation du questionnaire.....	50
4. Présentation de la grille d’entretien.....	51
5. Présentation de la grille d’observation.....	52
6. La complémentarité de notre méthodologie.....	53
Analyse des données	55
1. Récapitulatif des données de la première hypothèse.....	56
Analyse des données du questionnaire.....	56
Analyse des données des entretiens.....	58
Conclusion.....	60
2. Récapitulatif des données de la seconde hypothèse.....	62
Analyse des données du questionnaire.....	62
Analyse des données de l’entretien.....	67
Conclusion.....	72
3. Interprétation des résultats.....	74
4. Informations intéressantes.....	79
5. Limites de nos données.....	84
Conclusion	86
Bibliographie	88
Annexes	99

Introduction

« L'éducation, c'est la famille qui la donne ; l'instruction, c'est l'État qui la doit. » (1876). Cette célèbre citation de V. Hugo représente l'école d'autrefois : un lieu fermé de la société et indépendant de la famille servant de lieu d'instruction. On l'appelait également l'école « sanctuaire » défini comme :

un lieu et un temps séparé du monde dédié à la transmission-appropriation de savoirs scolaires, accentué par le désir d'éradiquer le patois des parents, est marqué par des frontières qui ont fixé longtemps ce qui était du domaine de l'école et hors de l'école, ne facilitant pas la coopération avec les parents, voire l'excluant. (Pelletier & Lenoir, 2020, p. 4-5).

Cette école était donc basée sur le modèle traditionnel de la division école et famille, où chacun jouait un rôle et n'avait aucun lien. Bourdieu (cité par Payet, 2017) déclare que cette séparation, qui se justifiait autrefois au nom de l'égalité des chances, était une « indifférence aux différences ». Dans cette optique, l'école, soit l'instruction, se concentrait sur les savoirs, les connaissances, dont le but était de former l'esprit, le corps ainsi que la citoyenneté. De même, la famille, soit l'éducation, avait pour but de transmettre les valeurs familiales, les règles et normes de la société, le savoir-être et le savoir-vivre. Ainsi, malgré des objectifs divergents, ces deux instances admettent un but commun : le développement de l'enfant.

Cependant, ce modèle traditionnel a été radicalement modifié par l'ouverture des portes des écoles aux parents d'élèves. On assiste à une injonction de coéducation école-famille où la relation entre ces deux instances est considérée comme évidente, favorable au succès scolaire de l'élève. (Payet, 2017). Mais « cette idée, si juste soit-elle, reste malheureusement un idéal [...] tant que les relations réelles entre École et familles sont conflictuelles, traversées de sentiments et d'affectivité plus que de raison. » (Best, 2009, p. 3). Ainsi, la mise en place de cette coéducation se fait donc de manière progressive et lente.

Lors de nos stages respectifs, nous avons pu observer de plus près cette relation et les difficultés qu'elle rencontre. Nous avons toujours considéré le social comme essentiel pour avoir un environnement de travail sain. Avec cette mentalité, il nous paraît important qu'une bonne communication soit établie entre les acteurs de l'école et ceux extérieurs à l'établissement. De ce fait, la communication entre l'école et les parents est importante pour pouvoir encadrer correctement les élèves : c'est à l'école qu'il est possible de détecter les

difficultés des élèves, de pouvoir les diriger vers un professionnel compétent, et de les aider en adaptant les leçons pour eux. Cela va de même pour les élèves en situation de handicap : le plus important est d'adapter les outils de la classe pour une bonne intégration dans l'école, dans la classe et dans la société.

Alors que nous voyions cette relation de manière unilatérale, avec l'enseignant qui aide les parents à inclure leur enfant, nous nous sommes rendu compte que les parents aussi peuvent aider les enseignants à comprendre l'origine des difficultés rencontrées par les élèves. Par exemple, lors d'un de nos stages dans une classe de CM2 en REP+, un des élèves avait beaucoup de difficultés. Que ce soit en écriture ou en lecture, il avait de nombreuses lacunes, arrivait souvent en retard ou était absent à cause de rendez-vous chez l'orthophoniste, ne participait pas en classe et semblait timide alors même qu'il était ami avec la grande majorité de ses camarades de classe. À la suite d'une longue conversation avec sa mère, qui s'est faite facilement lors d'une sortie scolaire, nous avons pu comprendre la raison de cette situation : ses déficiences visuelles n'ont été repérées qu'au CP, donc les nombreux enseignements suivis en maternelle n'ont pas pu être acquis correctement. Il a également été repéré à Haut Potentiel, mais ayant été détecté assez tard, cela a causé un décrochage scolaire et un manque d'intérêt pour les cours. Il a de mauvaises notes parce qu'il ne voit pas leurs intérêts, et ne peut réussir que s'il y voit un réel enjeu pour lui. C'est grâce à cette longue discussion que nous avons finalement pu mieux comprendre cet élève.

Cependant, même lorsqu'il y a une bonne communication entre l'école et la famille, il peut encore y avoir des difficultés. À titre d'exemple, toujours dans cette classe un élève dyslexique, dyspraxique, et dont on soupçonne être daltonien, a beaucoup de difficultés en classe. Il confond les opérations lors de leur application et au calcul, son temps de concentration est limité. Nous pouvons sentir un début de décrochage scolaire car il a du mal à suivre les cours, a tendance à abandonner lorsqu'il ne comprend pas, et se plaint également qu'il travaille constamment, que ce soit à l'école ou à la maison. Nous nous sommes alors demandées quelle était la limite dans cette discussion avec les parents, et surtout comment aborder le sujet du travail à la maison imposé par les parents et non par l'enseignant.

Lors d'un autre lieu de stage, nous avons observé le souhait du directeur d'école de restreindre l'ouverture des portes de l'école aux parents par peur de jugements sur la pédagogie des enseignants ou sur sa gestion de l'établissement. Toutefois, l'investissement des parents dans l'école était présent notamment pour les grands événements tels que les projets d'école ou pour l'encadrement de la photo de classe.

En effet, durant ce stage, nous avons pu remarquer un certain nombre de parents plus précisément des mamans participer activement et bénévolement dans les projets de l'école. Il s'agissait de mamans de milieu favorisé, toutefois, bien qu'elles étaient en minorité certaines d'entre elles appartenaient au milieu social défavorisé¹. Cependant, malgré cette observation, ces parents (de milieu défavorisé) qui communiquent avec l'enseignant et qui sont volontaires dans les projets de l'école ne sont pas représentatifs de l'ensemble des parents d'une école. En effet, nous avons souvent observé des parents (de milieu défavorisé) qui ne discutent avec l'enseignant que lorsqu'il y a un problème en classe ou pour récupérer les photos de classe. Tout cela nous a permis de supposer l'existence d'une corrélation entre l'origine sociale des parents et leur investissement dans l'école.

En rassemblant nos observations sur le terrain, nous nous sommes finalement demandées comment la communication verbale entre parents et enseignants influence la réussite scolaire de l'élève. Pour répondre à notre question, nous nous sommes penchées sur l'histoire de l'école, l'évolution de sa relation avec les parents, sur le terme de coéducation afin d'aborder des notions clés et établir nos hypothèses.

¹ Selon le Larousse : personne désavantagée sur le plan économique, social, culturel.

Cadre théorique

1. Enquête exploratoire

Dans le cadre de notre mémoire, nous avons décidé de nous intéresser à la place qu'entretient la communication verbale entre l'enseignant et les parents d'élèves. Pour cela, nous avons d'abord réalisé nos observations de manière informelle dans différentes écoles en fonction de nos lieux de stages lors de notre première année de master. Chacune étant dans deux écoles à cette période, nous avons donc pu observer quatre établissements scolaires et discuter de manière informelle avec des personnels de l'Éducation Nationale, surtout les enseignants. Afin que la suite des situations exposées ci-après soient compréhensibles, nous les expliciterons à tour de rôle.

Notre premier stage s'est déroulé dans le Sud de l'île de la Réunion, plus précisément dans une école élémentaire de la circonscription de Saint-Pierre 1 dans une classe de CM2. Située en zone prioritaire, l'ambiance générale avec les élèves et les parents était positive, certains parents n'hésitaient pas à aller parler à la maîtresse seul à seul après les réunions de parents d'élèves, surtout ceux dont l'enfant était en difficulté scolaire. De son côté, la maîtresse n'hésitait pas à demander leur participation lors de sorties scolaires. Par exemple, pour leur semaine en école de mer, une réunion avec les parents a été faite pour leur expliquer le programme de la semaine, comment ils seraient logés, nourris, etc. Elle en a profité pour demander aux parents de faire un roulement afin qu'une majorité de parents puisse accompagner leurs enfants, que ce soit pour 24 heures (arriver en fin de matinée, passer la soirée et la journée pour repartir vers 17h) ou le temps pour rester dîner. Cela, bien sûr, en fonction de leur disponibilité. Lorsque certains parents semblaient réticents à l'idée de faire le déplacement jusqu'à la Saline-les-Bains pour une simple sortie, la maîtresse expliquait que cela ferait plaisir aux élèves de voir leurs parents participer à des sorties scolaires, et surtout qu'ils pouvaient se sentir mal en voyant que les autres parents d'élèves sont présents et pas les siens. Ainsi s'est créé un planning pour programmer leur présence durant cette période. Lors de cette sortie, les échanges entre les parents et la maîtresse étaient portés sur tout autre sujet que celui traditionnel des résultats scolaires des élèves.

Cependant, comme mentionné dans l'introduction, la limite entre ce que peut faire l'enseignante et ce que peut faire le parent est très présente, surtout en ce qui concerne les devoirs. La maîtresse avait un avis posé sur le risque d'un rythme de travail trop soutenu à la maison, à savoir le décrochage scolaire, mais elle a préféré ne pas en parler avec les parents

de l'élève pour ne pas empiéter sur leur vie personnelle et la manière qu'ils ont d'éduquer leur enfant. En continuant dans cette limite de discussion, lors de notre second stage, cette fois-ci en Moyenne Section (MS), toujours dans la circonscription Saint Pierre 1, un désaccord s'est également produit par rapport au travail à la maison. Une des élèves avait de fortes difficultés à dénombrer jusqu'à 3, faisant partie des plus jeunes de la classe, alors la maîtresse avait demandé au parent de bien la faire travailler à la maison pour qu'elle puisse rattraper son retard, ce qui l'aiderait grandement à rattraper son retard. Au retour des vacances, elle avait toujours les mêmes difficultés : elle répétait la comptine numérique mais ne savait toujours pas dénombrer. Alors la maîtresse l'a de nouveau notifié au parent pour le mettre au courant. Cependant, les parents de l'élève étant séparés, ce premier parent a mal répété au second qui a été contrarié, lorsqu'il est venu récupérer son enfant. La discussion avec l'enseignante a été posée mais fâcheuse. Heureusement, les confusions et les tensions ont été dissipées.

Finalement, bien qu'il y ait eu une discussion sur le travail à la maison, n'ayant pas le savoir-faire sur la manière de faire apprendre certaines choses à ses enfants, il est difficile pour les parents de répondre aux attentes et aux demandes des enseignants.

De plus, lors d'un autre stage effectué dans la circonscription de Saint-Joseph, dans une classe à double niveau CP-CE1, nous avons remarqué peu d'interactions entre l'enseignant et les parents, hormis lorsqu'un enfant était malade ou pour des difficultés à l'école. En revanche, ce que nous avons pu observer d'intéressant, c'était la volonté de l'enseignante de vouloir communiquer rapidement et efficacement avec les parents d'élèves, notamment en utilisant un téléphone « professionnel » où les parents pouvaient la joindre.

De plus, lors d'une discussion informelle concernant sa relation avec les parents, nous avons demandé à cette enseignante si tous les parents lui envoyaient des messages, elle nous a expliqué que cela dépendait des parents. Alors nous nous sommes questionnées sur ce que cela signifiait : Parlait-elle de parents qui travaillent, de parents de classes sociales différentes ou de parents qui n'ont pas fait d'étude ? Ou autre ? Une multitude de questions se posait à nous. Nous nous sommes donc intéressées en premier lieu à l'existence d'un lien entre l'origine sociale des familles des élèves et leur implication dans la scolarité de l'élève. Ainsi, nous le lui avons demandé et, selon elle, l'appartenance sociale ne définit pas le type de parents qui participe à la vie scolaire de son enfant. En effet, elle nous parlait souvent d'une mère de milieu défavorisé qui était motivée, investie dans l'école, bénévole pour les sorties scolaires, l'encadrement des photos de classe et de nombreuses autres activités. Nous avons

pu discuter avec cette dernière qui nous expliquait que, pour elle, la scolarité de son enfant était importante et qu'elle voulait que son enfant « réussisse dans la vie ». Nous lui avons alors demandé ce qu'elle entendait par cela et elle nous a répondu : « Je veux que mon enfant aille loin dans les études pour qu'il puisse s'offrir la vie qu'il aurait dû avoir ». À la suite d'une discussion avec une autre mère de milieu social défavorisé qui s'investit beaucoup dans l'école également, elle a tenu le même discours.

Ainsi, lors du stage suivant, nous sommes allées dans une classe de grande section (GS) à Saint Joseph. Nous avons alors pu y apercevoir des similitudes. Une autre mère de milieu défavorisé, qui s'investit dans la scolarité de son enfant disait exactement la même chose : qu'elle voulait que son enfant réussisse d'où son implication dans la scolarité de son enfant. Pour autant, malgré la communication régulière avec l'enseignante, la scolarité de son enfant n'a pas évolué. Nous nous sommes alors questionnées sur ce phénomène et sommes arrivées à comprendre qu'il ne faut pas confondre « implication » et « participation ». En effet, selon Collot (2002), c'est facile de participer. Cela renvoie aux parents qui viennent tenir la buvette, qui font des déguisements pour les fêtes, ou qui assistent aux réunions proposées par l'école. On pourrait le définir comme étant la partie émergée de l'iceberg. Or, selon ce dernier, l'implication renvoie, quant à elle, à bien autre chose : il s'agirait pour la personne impliquée d'être intégrée, de jouer pleinement un rôle dans une organisation, tout en assumant la co-responsabilité des échecs et des réussites.

Feyfant et Rey (2006) exposent qu'il existe alors différents types d'exemple de signes d'implications des parents telles que :

- *un suivi efficace à la maison des enfants en âge préscolaire, en termes de sécurité, de stimulation intellectuelle et de prise de confiance en soi ;*
- *l'entretien d'un modèle familial d'aspirations à l'éducation et de valeurs citoyennes (visites de musées, fréquentation de bibliothèques...)* ;
- *des rendez-vous avec les enseignants pour comprendre les règles de l'école ainsi que les procédures, les programmes, les devoirs et les évaluations ;*
- *des participations aux manifestations de l'école ;*
- *des coups de mains à l'école et aides diverses (encadrement de sorties, etc.) ;*
- *la participation au management et à la gestion de l'école. (p. 2)*

De plus, nous avons eu l'opportunité de changer d'école pour notre second stage, respectivement en MS et en GS. En maternelle, les parents sont davantage présents, car les élèves, encore petits, entrent tout juste dans le système éducatif, donc les parents souhaitent que cela se passe au mieux.

Le début de la scolarisation est un moment très important. C'est une étape symbolique forte autour de la nécessaire séparation entre l'enfant et ses parents, après le lien fondamental de la toute petite enfance. [...] Ces parents ont la

plupart du temps une grande attente, souvent teintée d'anxiété, devant cette étape importante, non seulement dans la vie de leur enfant, mais aussi dans leur vie de parent. Cet enfant va devenir un " élève" et eux vont devenir " parents d'élève". (Hurtig-Delattre, 2016, p. 105).

Certes, nous avons pu observer des parents présents, mais des parents qui ne sont pas réellement attentifs à l'enseignante, comme le disait Leroy (2010) : « au lieu d'échanges francs sur les attentes mutuelles, on reste dans le non-dit et/ou dans le suggéré qui génèrent culpabilité et rancœur souvent contenues et polies » (p. 13). Une des raisons pour cela serait que, sur le sujet de l'enfant-élève, l'enseignant met en avant l'élève tandis que le parent met l'enfant en avant.

Parents et enseignants se sentent donc souvent menacés, voire attaqués dans leur propre domaine ou, au contraire, parfois contraints de pénétrer dans le terrain de l'autre. Certains parents souhaitent que l'école dépasse sa mission d'instruction et s'investisse davantage dans l'éducation des enfants-élèves. D'autres en revanche, considèrent que c'est uniquement à la famille d'assurer son rôle éducatif. (Kellerhals & Montandon, 1991 cités dans Migeot-Alvarado, 2000, p. 21).

À titre d'exemple sur le terrain, les parents avaient reçu un mot dans le carnet de liaison afin d'apporter une boîte de six œufs pour la fête de Pâques. Le lendemain, certains parents ont ramené des boîtes de douze, et même de vingt malgré la demande précise de l'enseignante, et sans donner d'explications à l'enseignante sur la raison pour laquelle ils ont apporté une boîte différente de celle demandée. On y voit le manque de communication entre ces deux partenaires, notamment dans l'exemple des devoirs à la maison. Là encore, bien que les parents participent, l'implication de ces derniers n'est pas au rendez-vous.

Nous nous sommes alors questionnées sur ce manque de communication et nous sommes attardées sur l'impact qu'a la communication enseignant/parents sur la scolarité de l'élève. Nous pouvons prendre le cas d'un parent de milieu défavorisé, extrêmement présent dans la scolarité de son enfant, qui demandait à l'enseignante ce que son enfant avait fait en classe, les difficultés qu'il rencontrait mais pour qui la situation scolaire n'a pas évolué malgré cette communication alors que les textes insistent sur la relation à entretenir avec les parents pour assurer la réussite scolaire². La question se pose alors : existe-il réellement un lien entre communication verbale des parents et de l'enseignant et donc de leur implication et la réussite scolaire de l'élève ?

² Troisième priorité du Référentiel de pour l'Éducation Prioritaire : « Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire »

Afin de mieux comprendre l'origine de cette difficulté nous avons décidé d'étudier l'histoire de la relation école-parents.

2. Évolution historique de la relation École/Parents

Nous allons tout d'abord parler de l'évolution de l'école pour avoir une meilleure perspective de cette relation³.

On peut remonter jusqu'au Moyen Âge, où la traditionnelle transmission du savoir de père en fils s'y retrouve bouleversée. À la Renaissance, il y a un double mouvement : un premier avec le développement de l'enseignement secondaire du collège où les enfants bien nés (filles et garçons) quittent leur famille pour rester dans les internats de leur lieu d'éducation. Un deuxième mouvement de Réforme et de Contre-Réforme renforce l'alphabétisation dans le but de répandre et d'intensifier le catéchisme. Ainsi, l'Église impose les connaissances qui lui sont propres et enseigne une norme et des contenus qui sont faits de morales et de religion. Pour les autres classes sociales, le modèle éducatif valorisé reste celui de la tradition, de la religion et de l'autorité où l'enfant est éduqué comme ses parents jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, au XVIIIe siècle.

Puis, le Siècle des Lumières marque le début des changements culturels, économiques et sociaux : il préfigure la société moderne. Les avancées technologiques et surtout scientifiques qui suivront au XIXe siècle permettront de diminuer largement les accidents de travail, la mort infantile et les risques liés à l'accouchement, et donneront ainsi une autre image à l'enfant et à son éducation. Là où, auparavant, la vie était dure et dangereuse pour ceux au niveau social le plus bas car l'éducation des enfants était beaucoup plus dure et dirigée vers le travail pour subvenir aux besoins financiers, la place de l'enfant devient progressivement centrale. En effet, représentant une force de travail non négligeable pour ces familles, elles sont plus réticentes à faire entrer leurs enfants à l'école mais les législations mises en place pour améliorer le niveau de vie des parents et protéger l'enfant permettent de le faire massivement.

Dès le début du XIXe siècle, les lois scolaires imposent aux communes la tenue et la construction d'écoles, l'entretien et le salaire des enseignants et rendent l'école payante. Les parents, tenant à ce que leurs enfants aillent à l'école car étant convaincus que l'éducation et l'instruction mènent à l'émancipation, s'impliquent financièrement en payant le matériel

³ Partie basée sur Tinembart, S. (2015). Les relations Parents-Enseignants, quelle histoire !, Dans André, B., et Richoz, J.-C. (Eds.) *Parents et enseignants. De l'affrontement à la coopération*.

scolaire et une partie du salaire de l'instituteur, et moralement en participant à la gestion de l'école, au choix et à la nomination d'instituteurs, à l'inspection de l'école, construction de mobiliers, etc.

Puis au fil du siècle, l'école s'autonomise avec sa séparation avec l'Église et devient un espace géré par un État laïc qui l'administre de lois et de règlements, y organise le contenu, impose les calendriers et met en place un système d'évaluations pour pouvoir valider la scolarité des élèves. Elle a désormais des instituteurs formés et devient gratuite, obligatoire et laïque en 1881 et 1882 sous Jules Ferry, le ministre de l'Éducation de l'époque. Le fait de rendre l'école obligatoire diminue l'absentéisme scolaire et sa gratuité soulage les familles ouvrières d'un réel poids financier, cela pour permettre l'accès à l'instruction pour tous. À la fin du XIXe siècle, un de ses buts fondamentaux a été de former le futur citoyen et de le préparer à vivre dans les sociétés démocratiques européennes, présent aujourd'hui dans le Socle Commun de Compétences, de Connaissances et de Culture.⁴

Dans le but de mieux comprendre cette relation, il nous semble pertinent de mentionner le contexte historique de cette relation sur le plan local à La Réunion pour mieux comprendre la relation de notre population.

Sous l'esclavage, La Réunion n'avait qu'une « [...] minorité d'enfants scolarisés qui étaient de classe des colons et des hommes libres [...] » (Simonin & Wolff, 1992, p. 38). Avec la loi de 1848 qui met fin à l'esclavage, les anciens esclaves de 8 à 14 ans doivent légalement être accueillis à l'école. Cependant, la situation inégalitaire perdure : sous les lois Ferry de 1881 et 1882, la société réunionnaise était encore une colonie où l'enseignement était d'ordre privé ou confessionnel. L'école à cette époque était donc considérée comme ayant un « fondement [...] élitique et discriminatoire. » (Simonin & Wolff, 1992, p. 38).

À partir de 1946⁵, période de la départementalisation, La Réunion devient un département français où tous les enfants de 6 à 10 ans sont obligés d'aller à l'école et l'âge monte jusqu'à 16 ans avec l'ordonnance de 1959⁶. Cependant, dans les faits, ce n'est que dans

⁴ Domaine 3 du Socle Commun des Compétences, des Connaissances et de la Culture : Formation de la personne et du citoyen

⁵ Le Pourhiet, A.-M. *Départements d'outre-mer : l'assimilation en questions*. Conseil Constitutionnel. 2002, consulté sur

<https://www.conseil-constitutionnel.fr/nouveaux-cahiers-du-conseil-constitutionnel/departements-d-outre-mer-l-assimilation-en-questions>

⁶ Légifrance, Ordonnance n°59-45 du 6 janvier 1959 sur la prolongation de la scolarité obligatoire, <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000705646/>

les années 1960 que l'École de la Réunion débute son développement rapide. Ainsi, en 1954, 9 sur 10 enfants de 6 à 10 ans sont scolarisés et en 1968, la totalité des enfants réunionnais de 6 à 14 ans est scolarisée. Cependant, malgré cette hausse de la scolarisation, La Réunion a de mauvaises conditions matérielles avec des classes surchargées, des maîtres sous-qualifiés et un taux d'absentéisme élevé suivant le rythme de la coupe de la canne. La préscolarisation commence en 1973 et n'accueille la totalité des enfants de 4 à 5 ans qu'en 1982. Les années 1980 marquent le développement des collèges après les cours complémentaires dans les années 1960, c'est-à-dire des établissements intermédiaires entre l'école primaire et le collège moderne, auparavant appelé école primaire supérieure.

Dans les souvenirs de cette première génération d'écoliers, il y a 3 types d'expériences :

- L'école primaire, dont ils évoquent le racisme, la pauvreté, les coups, le bizutage, etc.

- Les *ti l'école* ou *écoles marrons*, qui avaient un statut « hors la loi », consistait à des cours privés familiaux en petit effectif d'une demi-douzaine d'enfants, portant sur les apprentissages scolaires basiques et la catéchèse. Ils se rassemblaient chez la personne la plus diplômée ou la seule alphabète du quartier. Ces *ti l'école* se sont développées dans les zones rurales et difficiles d'accès. Les enfants de familles défavorisées, ne pouvant continuer leur scolarité en école publique à cause de la distance et du coût, y étaient accueillis. Elles ont remédié à l'absence de structure d'accueil pour les jeunes enfants dû au développement tardif de l'école maternelle. Aujourd'hui, elles existent encore sous la forme de cours particuliers, de garderie, de soutien scolaire et d'aide aux devoirs.

- Le catéchisme constitue, pour de nombreux parents, le seul repère auquel se raccrocher pour comprendre l'école : « pour certains, c'est là qu'ils ont appris à lire » (Simonin & Wolff, 1996, p. 40). De plus, le catéchisme tient à avoir :

[...]un vocabulaire commun aux deux réseaux [à savoir l'école et le catéchisme] [concernant] les apprentissages et le travail à la maison, [afin d']instaurer une perception cohérente du rôle parental dans le suivi et le contrôle des deux types d'apprentissage. À l'école comme au catéchisme, l'enfant « a des devoirs », « apprend des leçons », « monte de classe », « passe des examens ». Pour les parents, il s'agit donc de « le surveiller », de le « faire réciter », de « regarder son cahier », de veiller à ce qu'il « ne manque pas ». (Simonin & Wolff, 2002, p. 115).

Ainsi, les parents se réfèrent à leurs expériences à l'école, la *ti l'école* et le catéchisme, qui composent ainsi le modèle traditionnel de l'école *lontan*, comme « modèles pédagogiques d'accompagnement scolaire » (Simonin & Wolff, 1996, p. 41). Toutefois, ce

modèle traditionnel laissera progressivement sa place au modèle actuel. Pour l'étudier, nous avons fait le choix de nous intéresser aux notions d'instruction qui permettent de comprendre l'évolution de l'enseignement.

3. Notion d'instruction et cadres réglementaires de la coéducation

Comme nous l'avons vu juste avant, l'école et la famille étaient bien distinctes avec, l'une qui représentait l'instruction et se concentrait sur les savoirs et les connaissances alors que l'autre représentait l'éducation dont le but était de transmettre les valeurs familiales, les règles et normes de la société. Toutefois, depuis le principe d'obligation d'instruction du 28 mars 1882,

[...] l'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de six ans révolus à treize ans révolus ; elle peut être donnée soit dans les établissements d'instruction primaire ou secondaire, soit dans les écoles publiques ou libres, soit dans les familles, par le père de famille lui-même ou par toute personne qu'il aura choisie (Art. 4).

Cette dernière expose donc l'idée que l'instruction peut être dispensée autant par les parents que par les établissements scolaires. Cependant, la loi de décembre 1998⁷ pose le principe selon lequel « Cette instruction obligatoire est assurée prioritairement dans les établissements d'enseignement. » (Art. 1). L'instruction dans la famille reste alors autorisée mais seulement pour certains motifs : selon l'état de santé de l'enfant ou de son handicap, par rapport à la pratique d'activités sportives ou artistiques intensives ou par l'itinérance de la famille en France ou l'éloignement géographique de tout établissement scolaire public. Cela bien sûr à condition que les personnes responsables justifient de la capacité d'assurer l'instruction dans le respect de l'intérêt supérieur de l'enfant. Par ailleurs, il convient de rappeler que la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République de 2013 établit le principe de l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans aucune distinction. (Art. 2).

En résumé, c'est donc à partir de 1882 que l'instruction pour les enfants âgés de six à treize ans est obligatoire et peut être dispensée autant par les familles que les établissements scolaires, mais en 1998 qu'elle est dispensée de manière prioritaire par les établissements d'enseignement. Il s'agit donc, à présent, de comprendre la place de la famille dans cette

⁷ Legifrance. LOI n° 98-1165 du 18 décembre 1998 tendant à renforcer le contrôle de l'obligation scolaire. Consulté sur <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000758802/>

scolarisation. C'est pourquoi, à travers des lois, des circulaires et des décrets, nous allons mettre en lumière le principe de coéducation entre l'enseignant et les parents d'élèves.

Par conséquent, les premières mentions de l'implication des parents commencent en 1937 avec des recommandations adressées aux instituteurs sur la nécessité d'un dialogue de qualité avec les parents : « Un échange de communications qui s'établirait aussi régulièrement que possible (chaque jour ou chaque semaine) et qui serait inspiré par un sentiment de confiance réciproque, tournerait au profit de l'éducation et de l'instruction des élèves [...]. » (Soleil, 1937, p. 45-46)⁸

Bien que la loi du 11 juillet 1975 stipule que « les parents d'élèves élisent leurs représentants qui constituent un comité des parents, réuni périodiquement par le directeur de l'école » (Art. 14), il faudra attendre 1989, pour qu'ils soient considérés comme « des partenaires permanents de l'école » (Art.11 de la loi d'orientation du 06 juillet 1989)

De plus, le décret 2006-935 du 28 juillet 2006 permet d'insister sur l'importance de la présence des parents d'élèves dans les établissements scolaires. En effet, il nous expose son attachement à y associer les parents d'élèves au travers de leurs représentants dans l'optique d'avoir une communication durable entre eux et l'école :

Art. D. 111-11. - Dans les écoles et établissements scolaires, les représentants des parents d'élèves facilitent les relations entre les parents d'élèves et le personnel. Ils peuvent intervenir auprès des directeurs d'école ou des chefs d'établissement pour évoquer un problème particulier et assurer ainsi une médiation à la demande d'un ou des parents concernés. En toute circonstance, les représentants des parents sont tenus à une obligation de confidentialité à l'égard des informations à caractère personnel dont ils peuvent avoir connaissance. (Décret n° 2006-935 du 28 juillet 2006 relatif aux parents d'élèves, aux associations de parents d'élèves et aux représentants des parents d'élèves Et modifiant le Code de l'éducation (partie réglementaire) - Légifrance, s. d.).

De plus, la circulaire du 25 août 2006 expose le rôle et la place des parents d'élèves dans l'école : ils font également partie de la communauté éducative.

Conformément à l'article L 111-4 du code de l'éducation, les parents d'élèves sont membres de la communauté éducative. [...] Leur participation à la vie scolaire et le dialogue avec les enseignants et les autres personnels sont assurés dans chaque école et dans chaque établissement. Les parents d'élèves participent par leurs représentants aux conseils d'école, aux conseils d'administration des établissements scolaires et aux conseils de classe. (Article L111-4 - Code de L'éducation - Légifrance, s. d.)

⁸ Ministère de l'Éducation Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. *La place et le rôle des parents dans l'école*. 2006. p. 75 Consulté sur le site <https://www.education.gouv.fr/media/70434/download>

Il est aussi intéressant d'énoncer la création du dispositif Ouvrir l'École aux parents pour la réussite des enfants (Oepre) créé en 2007 s'adressant :

aux parents allophones, primo-arrivants, immigrés ou étrangers hors Union européenne. Il a pour objectif central de créer du lien entre les familles et l'école à travers l'apprentissage de la langue française. Il s'agit de permettre à ces parents d'acquérir une meilleure compréhension du fonctionnement de l'école et des valeurs de la République, pour qu'ils puissent « coopérer avec l'école dans une perspective de coéducation » ([cf] circulaire n° 2017-060 du 3-4-2017) (Périer, 2020, p. 125).

Par ailleurs, depuis le décret du 24 janvier 2013, les parents délégués peuvent voter le règlement intérieur puisqu'ils font désormais partie du conseil d'école. Ainsi, ce décret qui vise à réformer les rythmes scolaires dans le primaire et à établir le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire, permet alors aux parents délégués de donner leur avis et de présenter toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions qui concernent la vie scolaire telles que les activités périscolaires, la restauration, l'hygiène scolaire ou encore la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire (Écoles maternelles et élémentaires, s. d.).

La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 repose sur l'obligation d'un « espace à l'usage des parents d'élèves et de leurs délégués » dans « tous les établissements d'enseignement » (Art. 65) et sur le principe que l'école se construit avec les parents :

Pour garantir la réussite de tous, l'école se construit avec la participation des parents, quelle que soit leur origine sociale. Elle s'enrichit et se conforte par le dialogue et la coopération entre tous les acteurs de la communauté éducative. (Art. 2).

De plus, la circulaire du 15 octobre 2013 (bulletin officiel du 17 octobre 2013) permet quant à elle de « renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires ». En effet, un passage de cette circulaire nous expose l'importance des parents d'élèves à l'école : « Pour construire l'École de la réussite de tous les élèves, une coopération renforcée avec les parents, particulièrement avec les parents les plus éloignés de l'institution scolaire, constitue un enjeu majeur. » (*Relations école - parents*, s. d.-b) Cette circulaire demande aux enseignants d'« encourager la participation des parents à la vie de l'école ou de l'établissement » (cf 1.3).

De plus, il convient de noter qu'en 2014⁹, le système éducatif refonde l'éducation prioritaire en adossant quatorze mesures dont le but est d'établir une réelle égalité d'accès aux

⁹ Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. *Refondation de l'éducation prioritaire*. 2014. Consulté sur <https://www.education.gouv.fr/bo/14/Hebdo23/MENE1412775C.htm>

apprentissages et à la réussite des élèves selon le niveau socio-économique des familles. Ainsi, cette démarche a permis d'identifier six priorités, dont la troisième portant sur la mise en place d'une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire montrée ci-dessous (Fig. 1) :

Figure 1. Refonte de l'éducation prioritaire : un référentiel porteur d'orientations partagées. (Education prioritaire, 2014)

REFONDER L'ÉDUCATION PRIORITAIRE

3

Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire

Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire

COOPÉRATION AVEC LES PARENTS

Un espace est prévu et animé par l'équipe éducative et notamment des enseignants pour recevoir les parents. Des rencontres conviviales sont organisées. Les parents sont invités régulièrement pour prendre connaissance du travail de leurs enfants (expositions, présentations diverses) et échanger avec les équipes.

Un entretien personnalisé est conduit avec les parents en amont de la première rentrée en petite section, CP, sixième. Une visite de l'école ou du collège peut être organisée pour tous les nouveaux parents.

Des journées « portes ouvertes » ou « classes ouvertes en activité » sont organisées.

Des rencontres individuelles avec les familles, où la confidentialité est respectée, sont mises en œuvre par exemple pour la remise des résultats des évaluations ou des bulletins en main propre.

Les enseignants et les autres personnels sont formés à la communication avec les parents.

Les parents représentants bénéficient d'une formation sur le rôle des conseils (d'école, de classe, de discipline, d'administration). Des réseaux peuvent se regrouper pour réaliser ce type d'informations.

Des actions d'information et d'échanges avec les parents prennent place dans les écoles ou collèges. Elles leur permettent d'aider leurs enfants au quotidien et de comprendre le parcours scolaire dans sa globalité.

COOPÉRATION AVEC LES PARTENAIRES

Les liens sont établis avec les associations péri-éducatives existantes (sport, culture, santé, citoyenneté...). Les directeurs d'école et les chefs d'établissements connaissent l'offre disponible. Celle-ci est un objet de travail du réseau avec les associations, les structures péri-éducatives du territoire dans un souci de cohérence et de complémentarité des apprentissages.

Les relations sont établies notamment par le coordonnateur avec le délégué du préfet pour le quartier et avec le coordonnateur du PRE quand ces missions existent.

Dans le cadre du volet santé du projet de réseau, les relations sont établies avec les services sociaux et de santé (Protection maternelle et infantile, assistante sociale de secteur, Aide sociale à l'enfance).

Dans le cadre du volet climat scolaire du projet de réseau, les relations sont établies par l'IEP et le chef d'établissement avec la mairie, le conseil général et la police pour l'amélioration des abords et de leur sécurité.

Un travail est développé par le DASEN et ses services avec les collectivités territoriales pour déboucher sur une meilleure mixité sociale à l'école et au collège partout où cela est possible.

10

Force est de constater que l'école a la volonté d'inclure les parents à travers de nombreux dispositifs explicités précédemment. Nous voyons qu'il existe de nombreuses lois, et circulaires, mais aussi de nombreux décrets en faveur de cette coéducation. Afin d'approfondir notre sujet d'étude, il en vient à présent, d'aborder les concepts et notions sur lesquels repose ce dernier.

4. Concepts et notions

De nos recherches sont revenues deux grandes notions qu'il nous faut définir pour la suite de notre mémoire : la coéducation et l'apprentissage scolaire. Pour cette première notion, il est pertinent de dégager et de présenter ces deux acteurs qui sont la famille et l'école, mais également de mettre en lumière le lien qui les unit et qui permet de mettre en place cette coéducation : la communication. La seconde notion, centrée sur l'apprentissage scolaire, nous a demandé de revenir sur ce qu'est apprendre, ses théories et ses méthodes, pour ensuite voir son objectif premier qui est la réussite scolaire tout en mentionnant une manière d'y parvenir par le biais de la différenciation pédagogique.

A. Coéducation

Bien que nous ayons donné des cadres réglementaires notifiant de la coéducation, nous ne l'avons pas encore définie. Et, alors que sa première définition est « l'éducation en commun pour les filles et les garçons »¹⁰, revenant à parler de l'école mixte des années 1960, elle est bien différente aujourd'hui. La psychologue Emeline Bardou tente de la définir ainsi : « Le préfixe “co” implique que l'acte d' “éduquer” va s'effectuer “avec”, ce qui signifie la présence d'au moins deux personnes à effectuer l'action d'éduquer, parfois simultanément, parfois successivement. » Ainsi, « le terme “coéducation” renvoie aux relations parents-professionnels relatives à l'éducation des enfants, et cela concerne les différents milieux extra-familiaux, tels que les crèches, l'école, les lieux éducatifs et thérapeutiques, les lieux d'accueil, etc » (2015, p. 29). Il y a donc une « volonté de placer les parents et citoyens dans une position active, participative » avec « l'idée d'une participation égale, ou du moins sans relation de hiérarchie, des parents et des professionnels à l'éducation d'un enfant, et ce, depuis des places différenciées » (Moisset cité par Bardou, 2015 pp. 28-29).

De plus, avec une transformation progressive de l'école Républicaine en faveur des parents, une coéducation paraît ainsi logique car cette collaboration étroite entre les familles et l'école a pour but la réussite de l'éducation de l'enfant. (Best, 2009).

¹⁰ La Langue Française. (s. d.). Co-éducation. Dans Dictionnaire en ligne. Consulté sur <https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/definition/co-education>

Alors que l'article 11 de la loi d'orientation sur l'éducation n°89-486 du 10 juillet 1989 démontre l'importance d'une relation école-famille : « Les parents d'élèves sont membres de la communauté éducative. Leur participation à la vie scolaire et le dialogue avec les enseignants et les autres personnels sont assurés dans chaque école et dans chaque établissement », c'est avec la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République que le principe de coéducation voit le jour. On le considère comme étant « un levier majeur de refondation de l'école de la République, reconnaissant la nécessaire construction d'un rapport positif entre l'école et les parents » dans le but de « garantir la réussite de tous [...] quelle que soit leur origine sociale ». Ainsi, « elle s'enrichit et se conforte par le dialogue et la coopération entre tous les acteurs de la communauté éducative » (Eduscol, s.d.). Cela est d'autant plus important que l'enfant est un être co-éduqué puisque :

[...] chaque enfant, tout au long de sa vie, a affaire à des personnes qui l'éduquent et l'instruisent. D'une part les parents, qui sont les premiers éducateurs. [...] D'autre part, les professionnels, qui agissent à chaque étape et successivement. Ce sont les enseignants bien sûr mais aussi les animateurs, les soignants et de nombreux autres. (Hurtig-Delattre, 2021).

Cependant, il est important de garder à l'esprit que coéduquer n'est pas « coenseigner ni co-gérer l'espace scolaire » ni « éduquer la famille » sur la manière de gérer son enfant (Asdih, 2017, p. 656-657). En effet, il s'agit de travailler avec eux, « d'éduquer ensemble » et non de travailler sur eux. Ce n'est pas notre rôle en tant qu'enseignant. De la même manière, bien qu'ils puissent partager leur opinion, il ne faut pas que le parent ait le fin mot sur le fonctionnement de l'école. (Bruno Humbeeck, 2022). De ce fait, la mise en œuvre de cette coéducation repose sur plusieurs principes : le principe de parité d'estime, soit le fait que le contact et la communication doivent se fonder sur le respect, chacun étant ainsi estimable et que, pour connaître l'autre, il faut reconnaître la spécificité et la légitimité de chacun ; le principe de coopération signifiant faire œuvre commune ; et enfin, le principe d'explicitation qui permet d'impliquer les parents comme des partenaires (Eduscol, s. d.). Il faut donc permettre le respect de l'identité de chacun, ce qui est difficile à mettre en place.

La coéducation ayant été définie, il semble cohérent de détailler les deux instances qui permettent cette coéducation, à savoir la famille et l'école.

Famille

Continuant dans la même logique de compréhension du lien entre l'école et la famille, il nous paraît naturel de s'attarder sur le concept de famille. Selon Le Robert, la famille a deux sens et se définit comme telle :

- Dans l'Antiquité (sens étymologique), la famille est « l'ensemble des personnes vivant sous le même toit »
- Au sens restreint, elle se désigne comme « les personnes apparentées vivant sous le même toit et spécialement le père, la mère et les enfants ».

Ainsi le Larousse le rejoint en définissant la famille comme un nom féminin venant du latin et signifiant « un ensemble formé par le père, la mère (ou l'un des deux) et les enfants ».

Mais nous pouvons constater que le mot « famille » ne se résume pas qu'aux définitions précédentes et qu'il existe différents types de familles (Payet, 2017, p. 27-29) :

- La famille nucléaire composée du père et de la mère ;
- La mère célibataire ;
- Le père célibataire ;
- La famille homosexuelle.

Pour comprendre le fonctionnement des familles concernant leur communication avec l'école, il faut prendre en compte plusieurs facteurs : le profil des parents, leur niveau d'étude, et leur revenu que nous allons maintenant expliquer. Il faut concevoir que chaque famille a un rapport scolaire différent et que la prise en compte du « profil » des parents est nécessaire pour que cette communication fonctionne (Leroy, 2010, p. 15-18) qui sont :

- Salariés
- Retraités
- Au chômage
- Étudiant
- Adolescent

Selon leur profil, chaque famille ne peut s'occuper de leur enfant de la même façon : certains seront plus présents que d'autres en fonction de leur statut professionnel. Le second facteur, qui est le niveau d'étude, permet à l'enseignant d'adapter son discours et de mieux comprendre l'investissement des parents dans la scolarité de leur enfant. Par conséquent, les différents niveaux d'étude que nous avons pu définir sont les suivants :

- Baccalauréat

- Études supérieures
- Brevet
- CAP, BEP.

Enfin, le troisième facteur, celui des revenus des parents, est d'autant plus déterminant car il permet de situer le parent. On peut en différencier trois types :

- SMIC
- Supérieur au SMIC
- Inférieur au SMIC

Ainsi, c'est en prenant en compte ces facteurs que l'enseignant sera à même d'avoir un discours adéquat et pourra donc créer un lien de confiance à travers d'avoir une communication stable, durable et saine.

Il faut également rappeler que ce sont « les parents les premiers responsables du développement intellectuel de l'enfant avant qu'il n'entre à l'école. » (Leroy, 2010, p. 184-185). Ces premières années de l'enfant, avant et pendant sa scolarité, sont fondamentales pour la structuration de l'habitus qui lui-même forme la personne. Nous pouvons, par exemple, mentionner l'importance du langage oral chez les enfants âgés de 3 à 5 où nous assistons à une période d'explosion lexicale permettant d'enrichir le niveau de capital lexical. Ce dernier détermine les conditions de capacités de compréhension orale, la capacité future à la lecture et à la compréhension à l'écrit. (Ministère de l'Éducation, 2021). Alors, les parents et leur capital intellectuel, formé par leurs expériences, ont une influence sur la construction de leur enfant et jouent un rôle sur ce niveau de capital lexical, faisant que ce dernier est différent pour chaque enfant. Ainsi, la lecture étant un point central vers la réussite, c'est pour pallier cette différence que, depuis 2019, l'âge obligatoire de scolarité est descendu de 6 à 3 ans dans le système éducatif français afin de lutter contre les inégalités de chances. Désormais, lors de la scolarisation de leur enfant, « le rôle des parents [est] de donner un cadre qui permet à l'enfant de grandir et de s'épanouir en toute sécurité » (Vianin, 2022, p. 23). Ce cadre donné a pour but de créer des conditions favorables pour l'apprentissage, notamment à travers trois domaines importants : l'activité physique, le sommeil et la nourriture saine.

Face à l'école, il en ressort différents types de parents selon J.-P. Payet (2017) :

- Les parents de milieux populaires qui adoptent une attitude de délégation et peut être interprété comme du désintéressement ou une démission de leur rôle éducatif.¹¹
- Les parents de classe moyenne qui souhaitent cette ouverture.
- Les parents favorisés qui veulent une individualisation de l'action de l'enseignant sur leur enfant.
- Les parents ayant un enfant et qui vont s'investir davantage.

Cependant, il y a également des parents qui ont été déçus du système éducatif lors de leur propre scolarité. Ces parents y étaient considérés comme incapables, des élèves en qui on ne croyait pas, alors ils ont arrêté de croire en eux aussi et ont donc quitté l'école très tôt. Leur rapport à l'école est différent de ce que connaissent leurs enfants actuellement, car le monde a évolué, et donc le système éducatif aussi. Nous pouvons l'illustrer à travers le témoignage de Mme Morin¹², devenue professeure des écoles qui nous décrit l'école de son époque et sa détermination à devenir enseignante. Cette dame nous explique son parcours scolaire et notamment sa sortie de l'école à 15 ans car aucun enseignant ne croyait en elle. Ce n'est que des années plus tard qu'elle décide de s'inscrire de nouveau à l'école pour apprendre à lire et à écrire, et elle découvre un tout nouveau type d'école : une école qui s'intéresse aux élèves. C'est dans cette optique que nous définirons la notion d'école.

École

Nos lectures ont mis en lumière deux grands types d'école selon J-P Payet (2017). Le premier type d'école est celui où les enseignants cherchent à éviter au maximum les parents et ne les voient qu'au dernier moment en cas de difficulté de l'élève. Cette école fait référence à l'école traditionnelle républicaine, qui est coupée de l'environnement de l'enfant, c'est-à-dire qu'elle n'appartient ni à la culture locale, ni à la famille mais à l'État : « son espace doit donc marquer une frontière symbolique [...] car sa visée est universaliste, elle transcende les appartenances singulières [...] » (Payet, 2017, p. 21). C'est également au nom de l'égalité des chances que l'école justifiait autrefois cette rupture avec les familles. Bourdieu qualifie cette égalité des chances d' « indifférence aux différences » (cité par Payet, 2017, p. 22). En effet, à cette époque, l'école ne s'attardait pas sur le fait de devoir donner à chaque élève un même

¹¹ Z. Yadan. « Payet, J.-P. (2017). École et familles, une approche sociologique ». *Recherche et formation [En ligne]*, 88, 2018. 2 mai 2019. consulté sur <http://journals.openedition.org/rechercheformation/2736>

¹² Éducation Québec. *Capsule vidéo -Témoignage de madame Sophie Morin*. 2021. Consulté sur <https://www.youtube.com/watch?v=vgq149YfMLc>

bagage intellectuel ni d'établir une égalité des chances dite « juste ». Progressivement, le système éducatif a évolué et ne cherche plus l'égalité, définit comme une « qualité de ce qui est égal » mais l'équité, qui est une « qualité consistant à attribuer à chacun ce qui lui est dû par référence aux principes de la justice naturelle ; impartialité. »¹³

Face à cela se trouve son contraire, une école où les enseignants multiplient les rencontres avec les parents. (Payet, 2017, p. 20-21). On assiste alors au modèle de tradition anglo-saxonne où :

[...]il apparaît normal que des liens existent entre l'école et les parents, parce que l'orientation de l'école est "communautaire". La communauté n'est pas ici ethnique, c'est d'abord et avant tout une communauté de voisinage, l'école s'inscrivant de manière "naturelle" dans un environnement local. (Payet, 2017, p. 21).

En effet, l'institution scolaire s'est donnée les moyens législatifs d'une ouverture et d'une évolution des relations marquant donc un tournant depuis les dernières décennies, notamment à partir des années 70 notamment avec la loi du 11 juillet 1975 qui implique les parents d'élèves dans la communauté scolaire :

Art. 13. - Dans chaque école, collège ou lycée, les personnels, les parents d'élèves et les élèves forment une communauté scolaire. Chacun doit contribuer à son bon fonctionnement dans le respect des personnes et des opinions. Des relations d'information mutuelle sont établies entre les enseignants et chacune des familles des élèves, au moins jusqu'à la majorité de ces derniers. Elles ont notamment pour objet de permettre à chaque famille ou, s'il est majeur, à chaque élève d'avoir connaissance des éléments d'appréciation concernant celui-ci.

C'est dans cette optique qu'en 1989, la présence des représentants de parents d'élèves est reconnue officiellement au sein des conseils d'école et d'administration, ainsi considérés comme « des partenaires permanents de l'école » dans la loi d'orientation n° 89-486 du 10 juillet :

Art. 11. — Les parents d'élèves sont membres de la communauté éducative. Leur participation à la vie scolaire et le dialogue avec les enseignants et les autres personnels sont assurés dans chaque école et dans chaque établissement. Les parents d'élèves participent par leurs représentants aux conseils d'école, aux conseils d'administration des établissements scolaires et aux conseils de classe.

C'est ainsi qu'apparaît, dans les textes de l'éducation, le terme « coéducation » dans la circulaire du 15 octobre 2013. Elle met l'accent sur l'importance de « construire de nouvelles modalités de coopération avec les parents pour une école plus accueillante dans une perspective de coéducation ». (*Relations école - parents*, s. d.-b).

¹³ Définitions tirées du Larousse

Cependant, cette relation entre partenaires est parfois complexe. En effet, l'injonction de collaboration crée une nouvelle sphère : la sphère de relation où les enseignants ne sont pas formés ou sont enclins à s'y investir. Cela s'explique par le fait que ce n'est pas pour cet aspect social/relationnel que les enseignants font leur métier, et pour cause : autrefois, savoir interagir et négocier avec les adultes n'étaient pas au cœur du métier et ils n'ont donc aucune motivation pour le faire. (Payet, 2017, p. 16-17). Concernant cette injonction, les parents non plus n'ont pas été habitués à ce mode de relation. Ils étaient donc restés dans le modèle traditionnel où l'école représente l'instruction et la famille, l'éducation (Porcher, 1981).

Ainsi, une école qui s'intéresse aux élèves est une école qui place l'élève au centre des apprentissages (Loi d'orientation de 1989) et permet d'ouvrir ses portes aux parents. Un des articles postés sur le site de Meirieu¹⁴ portant sur cette place de l'élève au centre des apprentissages expose l'idée de Jules Ferry qui a déclaré que :

les méthodes nouvelles qui ont pris tant de développement, tendent à se répandre et à triompher; explique-t-il : ces méthodes consistent, non plus, à dicter comme un arrêt la règle à l'enfant, mais à la lui faire trouver ; [elles] se proposent avant tout d'exciter et d'éveiller la curiosité de l'enfant, pour en surveiller, en diriger, le développement normal, au lieu de l'emprisonner dans des règles toutes faites auxquelles il n'entend rien. (p. 2).

L'élève se veut donc être au centre des apprentissages. Finalement, en parallèle de la mise en place de l'élève au centre des apprentissages, il faut pouvoir ouvrir l'école aux parents. Il est donc essentiel que chacune de ses instances, et plus précisément les enseignants et parents, puisse communiquer pour la scolarité de l'enfant. Ainsi, pour comprendre cette notion de communication, il nous faut la définir.

Communication

La communication est un nom féminin ayant de nombreuses définitions. Elle est donc un terme polysémique. Selon le Larousse, la communication se définit comme étant une « action, fait de communiquer, de transmettre quelque chose » et Le Robert ajoute que c'est également « le fait [...] d'établir une relation avec (qqn, qqch.) » Ainsi, Dominique Wolton, directeur de recherche au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), directeur de la revue internationale Hermès et président du Conseil de l'Éthique Publicitaire (CEP) exprime le fait qu'« on peut distinguer trois dimensions à la communication : le partage,

¹⁴ P. Meirieu. *Petit retour sur une vieille polémique : « l'élève au centre » : exigence pédagogique ou cause de « l'effondrement » de l'école ?* s.d. Consulté sur <https://www.meirieu.com/ARTICLES/eleve-au-centre.pdf>

l'incommunication, l'acomunication. » (2021). Il expose l'idée que tout humain cherche à communiquer car « Communiquer, c'est aimer, échanger, partager, parler, se retrouver, entreprendre. Du premier au dernier jour, c'est ce qui donne sens à la vie, consciemment ou inconsciemment », ce qui revient à la première dimension : le partage. De plus, selon Brunon Joly :

La communication, c'est l'action de communiquer, de transmettre, d'informer.

Cette fonction désigne l'étude générale du langage sous trois aspects :

- *L'expression (celui qui utilise ce type de communication cherche à communiquer une intention, une émotion, un état de conscience) ;*
- *La représentation (donne des informations sur les événements, retransmet un savoir)*
- *L'action sur autrui (cherche à convaincre, à séduire, à influencer autrui, transmet des ordres, intime des interdictions).*

[...] La communication permet l'échange d'informations entre les personnes [...]

Les acteurs de la communication sont définis comme étant : soit l'émetteur, soit le récepteur ». (Joly, 2009, p. 7-10).

S'en suit le problème de la communication, venant plus précisément du récepteur, c'est-à-dire celui à qui on s'adresse. Il illustre son point de vue en utilisant le célèbre proverbe de Molière : « Il n'y a point plus sourd que celui qui ne veut pas entendre » (Molière, s.d.). C'est ce à quoi la plupart des enseignants et/ou les parents font face lors de leurs échanges, lorsque chaque partie reste bloquée sur ses pensées sans réellement s'écouter. C'est également le titre du livre de Jean Pierre Leroy, *École-parent, un merveilleux dialogue de sourd*, paru en 2010, dans lequel il expose la difficile implication des parents dans la scolarité de leurs enfants, ainsi qu'une communication avec l'enseignant parfois inexistante, ou même créatrice de conflit, disputes. Dans ce cas, nous nous trouvons dans la deuxième dimension de la communication à savoir l'incommunication. Bien qu'elle soit peu idéale, il est tout de même possible de « négocier pour trouver un terrain d'entente ». (Wolton, 2021). Enfin, dans le cas où aucune partie ne veut trouver de solutions, alors nous entrons dans la dernière dimension de l'acomunication, qui est le fait de ne plus parler du tout. Ces différentes dimensions de la communication, expliquées par Wolton, nous amènent à comprendre davantage cette notion et à y situer les parents d'élèves.

Après avoir vu les dimensions de la communication, il en vient à définir les deux types de communication : la communication non-verbale, que nous décrirons succinctement et la communication verbale. Tout d'abord, la communication non-verbale, comme son nom l'indique, n'utilise pas la parole : « elle ne repose pas sur les mots, mais sur les gestes (actions et réactions), les attitudes, les expressions faciales (dont les micro-expressions) ainsi que d'autres signaux, conscients ou inconscients, tels que les odeurs. » (Université de Lyon. s. d.).

Quant à la communication verbale, beaucoup plus présente à l'école, c'est l'essence même du dialogue entre les personnes. Ameline et Levannier (2021) définissent cette communication verbale comme étant « le fait d'envoyer un message avec des mots (par oral) [...] à une personne et/ou d'en recevoir de quelqu'un, avec un objectif » (p. 496). En résumé, la communication verbale se traduit par un échange d'informations oral entre deux ou plusieurs individus.

De plus, en s'intéressant de plus près au contexte réunionnais, nous voyons que de nombreux facteurs interfèrent avec cette communication verbale : les barrières linguistiques et culturelles, l'expérience parentale face à l'école et les horaires de travail des parents. Le premier est en lien avec les barrières linguistiques et culturelles où les parents d'élèves issus de cultures différentes peuvent rencontrer des difficultés pour comprendre les enjeux éducatifs et communiquer avec les enseignants. En effet à La Réunion :

[...] le peuplement [...] est composite. Cela tient à la diversité des apports : malgaches, européens, africains, indiens tamouls, musulmans et chinois. On assiste à des statuts originels différents : colons, esclaves, engagés, hommes "libres de couleurs" et depuis la départementalisation, métropolitains en large majorité fonctionnaires. (Simonin & Wolff, 1992, p. 36).

Ces différentes cultures amènent souvent à la présence de différentes langues mais tous se rassemblent autour du patois qui y est prédominant. Effectivement, le créole, langue régionale, est très utilisé, et ce, bien plus que le français lui-même, comme le mentionnent J. Simonin et E. Wolff : « [...] plus de 90 pour cent de la population réunionnaise est créolophone ». (1996, p. 38). De plus, l'île est aussi marquée par un contexte social très inégal avec :

[...] une émergence de situations d'exclusion. Ainsi malgré une économie en pleine croissance, la Réunion reste une société sous perfusion sociale. Deux indicateurs nous en donnent la mesure : le revenu minimum d'insertion (RMI) car un cinquième de la population se trouve concerné par cette aide et le taux de chômage élevé que les prévisionnistes chiffrent à plus de 40 pour cent de la population active pour l'an 2000. (Simonin & Wolff, 1996, p. 38).

Ainsi, comme mentionné dans la partie sur l'évolution de la relation École/parents et plus précisément sur La Réunion, la population réunionnaise pouvait être considérée comme une société peu scolarisée en 1946. Effectivement, durant la colonie, l'école était élitiste et discriminatoire car nous avons affaire à un enseignement privé où seuls les colons et les hommes « libres de couleurs » pouvaient être scolarisés. Les autres, n'étant pas instruits, travaillaient dans les champs. La population réunionnaise d'avant 1946 était illettrée et analphabète. Alors certes, la population a évolué, mais certains parents restent dans cette

même situation, et cela peut poser des problèmes de communication entre l'enseignant et le parent.

Un deuxième facteur serait donc en rapport avec l'expérience parentale face à l'école. En effet, pour qu'une communication se fasse au mieux, il faut que les deux parties qui discutent soient sur la même longueur d'onde. Cependant, le manque d'investissement de la part des parents à l'école viendrait principalement de leur expérience à l'école lors de leur scolarité. Certains parents ont décrit leur scolarité sans « aucune nostalgie. [...] [Ces derniers] parlent de racisme, de manque, d'extrême pauvreté, de brimades et de coups. [...] Ainsi la population quarantenaire (de même que la plus âgée) n'a pas ou a très peu fréquenté l'école primaire » (Simonin & Wolff, 1996, pp. 37–46). Enfin, le dernier facteur serait sur les horaires de travail des parents. En effet, leurs obligations professionnelles peuvent parfois les empêcher de participer aux rencontres scolaires et autres initiatives de communication en coéducation.

Comme nous avons pu le définir, la communication, verbale et non verbale, a pour but l'interaction entre les individus. C'est pourquoi, à l'école, elle peut prendre différentes formes, allant des réunions formelles aux échanges informels entre parents, enseignants et autres membres de la communauté éducative. Parmi les formes les plus courantes de communication à l'école, on peut citer :

- Les rencontres parents-enseignants : ces rencontres permettent aux enseignants de discuter individuellement avec les parents de chaque élève, de présenter le travail de l'élève, de discuter des progrès et des défis rencontrés, et de répondre aux questions des parents.
- Les réunions de parents d'élèves : ces réunions permettent aux parents de se rencontrer, d'échanger des informations et de discuter de questions liées à l'éducation de leurs enfants.
- Les bulletins scolaires : ces documents permettent aux parents de suivre les progrès de leur enfant et de comprendre les résultats obtenus dans les différentes matières.
- Les réseaux sociaux : de plus en plus d'écoles utilisent les réseaux sociaux pour communiquer avec les parents et la communauté éducative, en partageant des informations sur les activités scolaires, les projets en cours et les résultats des élèves.

De plus, de nombreuses initiatives et projets ont été mis en place pour améliorer la communication en coéducation et favoriser la réussite scolaire des élèves. Parmi les projets les plus réussis, on peut citer :

- Les cafés-parents : ces rencontres informelles entre les parents et les enseignants permettent de discuter de manière conviviale et de mieux comprendre les enjeux éducatifs.
- Les ateliers d'écriture parent-élève : ces ateliers permettent aux parents et aux élèves de travailler ensemble sur des projets d'écriture, favorisant ainsi la communication et le dialogue entre les membres de la communauté éducative.
- Les visites à domicile : certaines écoles ont mis en place des visites à domicile pour mieux comprendre les enjeux familiaux des élèves et favoriser la communication entre l'école et les parents.
- La Mallette des parents est un site internet à destination des parents, comme des enseignants dont le but est de renforcer la communication entre les instances. C'est un espace commun où se trouvent des documents ressources afin que les parents comprennent davantage le système éducatif, les enjeux de l'école de manière générale.
- L'opération « Ouvrir l'École aux parents pour la réussite des enfants » (OEPRE), a pour objectif de favoriser l'intégration des parents d'élèves, primo-arrivants, immigrés ou étrangers hors Union européenne volontaires en les impliquant dans la scolarité de leur enfant. Ces derniers sont formés dans l'acquisition de la langue française, dans la connaissance des valeurs de la République et la connaissance du fonctionnement et des attentes de l'École vis-à-vis des élèves et des parents.

Comme nous l'avons constaté, de nombreux dispositifs existent dans le but de favoriser la communication école-famille pour la réussite de l'enfant. Ainsi, lorsque nous parlons de communication, il faut également parler de coéducation, car la communication entre les parents et l'enseignant permet de co-éduquer l'enfant afin d'en faire un être à la fois instruit par l'école et éduqué par les parents, selon le Réseau Canopé (2021).

Maintenant que nous avons défini la notion de coéducation et celles qui en découlent telles que la famille, l'école et la communication, il en vient à s'attarder sur l'élève et plus spécifiquement sur les notions qu'englobent celle d'apprendre telles que le d'apprentissage scolaire, la réussite et échec scolaire ainsi que la différenciation pédagogique.

B. Apprendre

Pour pouvoir définir l'apprentissage scolaire, nous avons décidé de nous intéresser en premier lieu à la définition du verbe "apprendre" car, en français, il n'y a pas de distinction entre enseigner et être enseigné ; instruire et s'instruire. Ainsi, Reboul (2010) distingue trois sens d'apprendre :

- Apprendre *que* : c'est ce qui « fait de l'acte d'apprendre un acte d'information ; son résultat est le renseignement. » (p. 9).
- Apprendre *à* : revient au sens propre d'apprendre dérivant du mot apprenti et qui signifierait donc comme « l'acquisition d'un savoir-faire, c'est-à-dire d'une conduite utile au sujet ou à d'autres que lui, et qu'il peut reproduire à volonté si la situation s'y prête. » (p. 41).
- Apprendre : il s'agit d'un verbe intransitif correspondant à l'expérience et à l'éducation dont le but premier est un savoir-faire et le second est une compréhension. Il correspond à une activité dont le résultat est de comprendre quelque chose.

Ce dernier synthétise¹⁵ de cette manière (Fig. 2) :

Figure 2. Synthèse de la définition du verbe « apprendre ». (Reboul, 2010)

<i>Verbe</i>	<i>Substantifs</i>	
	<i>d'action</i>	<i>de résultat</i>
Apprendre que	Information	Renseignement
Apprendre à	Apprentissage	Savoir-faire
Apprendre	Etude	Compréhension

En revanche, Le Robert propose deux définitions :

- Au sens objectif : « porter à la connaissance de quelqu'un, informer quelqu'un, enseigner » qui rejoint la définition du « apprendre *que* ».
- Au sens subjectif, qui apporte un nouvel aspect dans la définition : chercher à acquérir un ensemble de connaissance, se rendre capable de.

Bien qu'il soit difficile de définir simplement cette notion, en mêlant ces 4 définitions, c'est-à-dire celles de Reboul et celle au sens subjectif, il est possible d'en avoir une idée

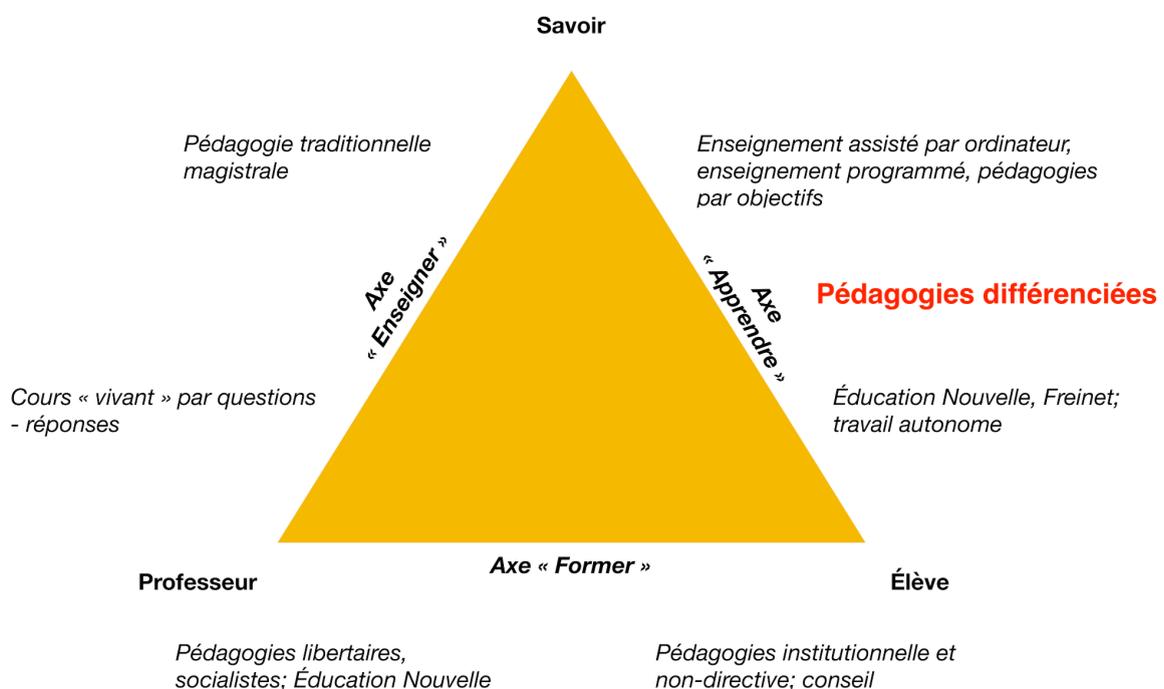
¹⁵ O. Reboul, *Qu'est-ce qu'apprendre ?* 2010, p.10

globale : il y a donc un premier aspect où l'enseignant inculque des savoirs à l'apprenant, très présent dans l'École d'autrefois où l'élève n'était pas acteur mais sujet. Le second aspect correspond à l'École d'aujourd'hui en pédagogie avec la dernière définition : « se rendre capable de ». Désormais, « l'élève doit être acteur de sa propre orientation et non la subir »¹⁶, et obtenir les « Méthodes et outils pour apprendre », deuxième domaine du Socle Commun des Connaissances, Compétences et Culture. Cela signifie donc que l'enseignant doit donner aux élèves les outils et la volonté d'acquérir des savoirs, des compétences et des connaissances. En effet,

[...] les recherches actuelles sur l'éducation montrent qu'en réalité, l'activité du sujet est primordiale et qu'apprendre n'est pas recevoir d'un autre des connaissances mais bien acquérir soi-même ces connaissances et ainsi devenir autre puisque ces nouvelles acquisitions vont transformer et restructurer l'ensemble de la personnalité. (Chaduc, Laralde, De Mecquenem, 1999, p. 9).

Ces éléments se retrouvent dans le triangle pédagogique de Jean Houssaye¹⁷ (Fig. 3), présentant la relation qu'entretiennent les trois éléments importants de la pédagogie : le professeur, le savoir et l'élève.

Figure 3. Triangle pédagogique. (Houssaye, 2014)



¹⁶ Loi d'orientation de 1989 mentionnée par B. Moreau. *École, 40 ans de réformes au service de l'enfant ?* 2017. Consultée sur le site Public Sénat.

¹⁷ J. Houssaye cité par C. Le Chevalier. *ÉLÉA-Quelle différenciation ?* 2019. Consulté sur <https://lettres.ac-versailles.fr/spip.php?article1458>

Ainsi, nous pouvons nous pencher sur l'apprentissage scolaire, qui reprend certains éléments de la notion ci-dessus.

Apprentissage scolaire

Comme pour la notion précédente, « apprentissage » est un mot polysémique. Sur le plan étymologique, « apprentissage » ne vient pas du mot « apprendre » mais dérive du mot « apprenti » (Reboul, 2010). Cependant, il y a beaucoup de confusion entre « apprendre » et « apprentissage » où certains¹⁸ différencient le premier comme le processus et le second le résultat, et d'autres annoncent l'inverse. Cela s'explique par l'évolution des théories d'apprentissages. Il existe 6 grandes théories : le modèle de l'empreinte, qui s'assimile au cours magistral où le professeur *parle* et l'apprenant écoute en restant passif ; les modèles behavioriste, cognitiviste, constructiviste, socio-constructiviste ; et le connectivisme qui s'intéresse à l'apprentissage à travers le numérique. Dans l'intérêt de notre sujet d'étude, nous n'allons ici nous intéresser qu'à quatre de ces modèles.

Le Behaviorisme, créé dès 1913 par le psychologue américain John Watson, vient de l'anglais *behavior* qui signifie « comportement » et pourrait se traduire par le Comportementalisme. Cette théorie de l'apprentissage se base donc sur le comportement, c'est-à-dire la manifestation observable de la maîtrise du savoir, tels que les réponses des élèves lors d'une évaluation, pour s'assurer que l'objectif visé est atteint¹⁹. Dans ce cas, le processus d'apprentissage fonctionne comme une modification durable du comportement résultant d'un entraînement particulier qui se révèle être du conditionnement (Ramde, 2022 ; Chekour, Laafou, & Janati-Idrissi, 2015). Ainsi, cet entraînement passe par des paliers successifs avec des exercices progressifs. En découle la Pédagogie Par Objectifs (PPO), une pratique éducative qui part des objectifs que l'on veut atteindre pour déterminer la progression et la manière de l'évaluer (Berbaum, 2005), comme découper une activité en une succession d'exercices simples à résoudre suivant une progression définie et une méthodologie précise (Briswalter & Mehlinger, s. d.). Il est donc primordial pour l'enseignant de former un objectif pédagogique observable, mesurable et quantifiable pour le communiquer aux apprenants. Il doit pouvoir analyser leurs réponses par rapport à ces objectifs pour mieux comprendre leurs difficultés et encourager l'élève.

¹⁸ A.Giordan cité par H. Boudreault. *Apprentissage ou apprendre*. 2023. Consulté sur le site DIDAPRO

¹⁹ M. Briswalter & M. Mehlinger. *Les théories de l'apprentissage*. Consulté sur https://sup.univ-lorraine.fr/files/2022/01/FS_les_theories_de_apprentissage.pdf

Ainsi, les élèves sont passifs (écoutent, regardent, réagissent, reproduisent) et passent par le tâtonnement pour apprendre. Cette méthode d'apprentissage privilégie l'acquisition d'automatismes. Cependant, cela signifie retirer une forme de liberté chez les élèves. Qui plus est, le behaviorisme ne se focalise que sur les résultats, plaçant l'erreur comme quelque chose à éviter ou à contourner, plutôt que sur la compréhension des élèves lors de traitement des informations et ignore ou en néglige les processus cognitifs internes. C'est pour répondre à cela que s'est développé le Cognitivism.

Apparue au début des années 1940, cette méthode s'intéresse aux stratégies mentales et aux modes de raisonnement utilisés par l'élève lors d'une tâche de résolution de problèmes. Elle part du principe que tout apprentissage se réalise à partir de structures cognitives déjà présentes et qu'apprendre revient donc à les transformer en structures nouvelles (Lebrun cité par Ramde, 2022). L'apprentissage apparaît alors comme un processus de transformation.

Il y a ainsi deux idées essentielles dans la psychologie cognitive : une première qui assimile l'esprit humain à un système de traitement de l'information et une seconde fondée sur l'importance de l'appropriation graduelle et affective de stratégies mentales (cognitives et métacognitives) jugées nécessaires à une démarche structurée d'apprentissage (Ramde, 2022).

Dans cette dernière, la mémoire joue un rôle principal en régulant les apprentissages où celle à court terme permet l'encodage de l'information et la mise en œuvre de stratégies de récupération, alors que celle à long terme contient les expériences et compétences sur le monde. De ce fait, pour obtenir une explication cognitive du fonctionnement des apprentissages, il faut connaître les trois types de connaissances (Briswalter & Mehlinger, s. d. ; Ramde, 2022) :

- Celles sur l'apprentissage et sur les connaissances pour soi, dites connaissances déclaratives ;
- Celles qui élaborent des stratégies pour surmonter une difficulté, dites connaissances procédurales ;
- Celles qui reviendraient à savoir quand et comment les utiliser dites connaissances conditionnelles.

Ce sont sur ces connaissances que travaille l'école. Quant à la métacognition, il s'agit de la capacité d'un individu à réfléchir à son activité pour en prendre conscience. Il est donc important de travailler ces stratégies mentales pour que l'élève puisse les développer dans ses apprentissages et puisse les améliorer grâce à une analyse de leur activité, le rendant ainsi actif dans son apprentissage.

Cependant, pour l'enseignant, cela peut être complexe d'ajuster ses réponses pédagogiques de manière individualisée, c'est-à-dire de faire de la différenciation qui sera détaillée par la suite, pour chacun de ses apprenants. Dans ce but, il faut savoir ce qui marche avec ses élèves, ce à quoi répond les recherches de Stanislas Dehaene, neuropsychologue, qui « ont identifié quatre facteurs principaux de réussite d'un apprentissage »²⁰ :

- L'attention, définie comme mécanisme de filtrage, permet de sélectionner une information et d'en moduler le traitement. Il y a trois systèmes attentionnels : l'alerte, l'orientation et le contrôle exécutif. Il faut que les élèves soient en alerte et que l'enseignant écarte toute distraction pour orienter correctement leur attention. De plus, une explication claire des éléments qui demande leur attention permet d'éviter les situations de "double tâche", et permet donc d'avoir un contrôle exécutif.
- Un engagement actif : c'est-à-dire qu'il faut que l'apprenant fournisse un effort intellectuel pour ancrer un savoir et donc qu'il soit actif pour apprendre. Pour cela, il faut « rendre les conditions d'apprentissage (raisonnablement) plus difficiles va paradoxalement aboutir à un surcroît d'engagement et un effort cognitif, synonyme de meilleure attention. »
- Le retour sur erreur est important pour faire des ajustements successifs. Cela permet de montrer à l'élève que l'erreur est normale, même indispensable. Lorsqu'on apprend, le cerveau fonctionne par itération avec des cycles décomposés en 4 étapes : prédiction, feedback, correction, nouvelle prédiction. C'est le signal d'erreur qui permet de déclencher l'apprentissage par la métacognition, à condition que l'apprenant remarque l'erreur et que cette dernière ne soit pas trop sanctionnée. Dans le cas contraire, l'apprenant est stressé et ce stress est inhibiteur d'apprentissage. Il faut conclure un succès par un renforcement social avec une approbation, une validation ou un encouragement.
- Consolider l'acquis est ce qui permet d'accomplir le transfert de l'explicite vers l'implicite, c'est-à-dire de rendre une activité automatique, presque inconsciente. Par exemple, pour l'apprentissage de la lecture, c'est passer du décodage à une lecture fluide en comprenant le sens des mots. Progressivement, l'effort diminue et se transforme en routine. Dehaene souligne également l'importance du sommeil qui joue un rôle essentiel dans ce processus, car c'est à ce moment que le cerveau installe et revoie les informations vues dans la journée en les organisant.

²⁰ S. Dehaene. *Les quatre piliers de l'apprentissage, ou ce que nous disent les neurosciences*. 2013. Consulté sur <https://www.paristechreview.com/2013/11/07/apprentissage-neurosciences/>

Finalement, les sciences cognitives se rejoignent sur le fait que le sommeil joue un rôle important dans l'apprentissage, un des domaines sur lequel la famille doit donner un cadre avec l'activité physique et l'alimentation, et qu'il est préférable d'étaler l'apprentissage sur une certaine période plutôt que de le concentrer en une seule fois.

Piaget, lui, estime que la connaissance ne se transmet pas directement à l'apprenant mais est davantage élaborée par ce dernier. C'est de ce postulat que se forme la méthode constructiviste dès 1950 (Fig. 4) : l'apprenant est l'acteur principal de son apprentissage en construisant ses connaissances et en se les réappropriant. Ainsi, partant d'une situation d'équilibre initial (ses acquis), l'apprenant doit faire face à un déséquilibre via une situation problème qui l'amènera à réfléchir en mobilisant des structures cognitives. Ensuite, il peut soit passer par un processus d'assimilation, c'est-à-dire incorporer directement les informations reçues dans sa structure cognitive, soit passer par un processus d'accommodation, qui signifie devoir modifier sa structure cognitive pour pouvoir incorporer les éléments qui découlent de la situation (Kerzil, 2009). La complémentarité de l'assimilation et de l'accommodation fait intervenir le processus d'équilibration, revenant à parler d'une adaptation à une situation. L'apprentissage serait donc le processus qui permet d'arriver à cet état d'équilibration. Ainsi, l'élève qui s'approprie la connaissance par l'exploration et l'apprentissage actif apprendrait mieux car il donne un sens et voit un réel intérêt dans son apprentissage.

Cependant, cela peut être déstabilisant pour l'apprenant de devoir progresser à son rythme s'il n'a pas la capacité d'autonomie nécessaire pour le faire, d'où l'importance de connaître les élèves et leurs processus d'apprentissage²¹. L'enseignant doit prendre en compte les 4 stades de développement cognitifs allant de 0 à 16 ans (sensori moteur, préopérateur, des opérations concrètes et des opérations formelles) pour savoir ce dont l'apprenant est capable de faire et donc d'ajuster des situations problèmes convenables pour amener l'élève à apprendre.

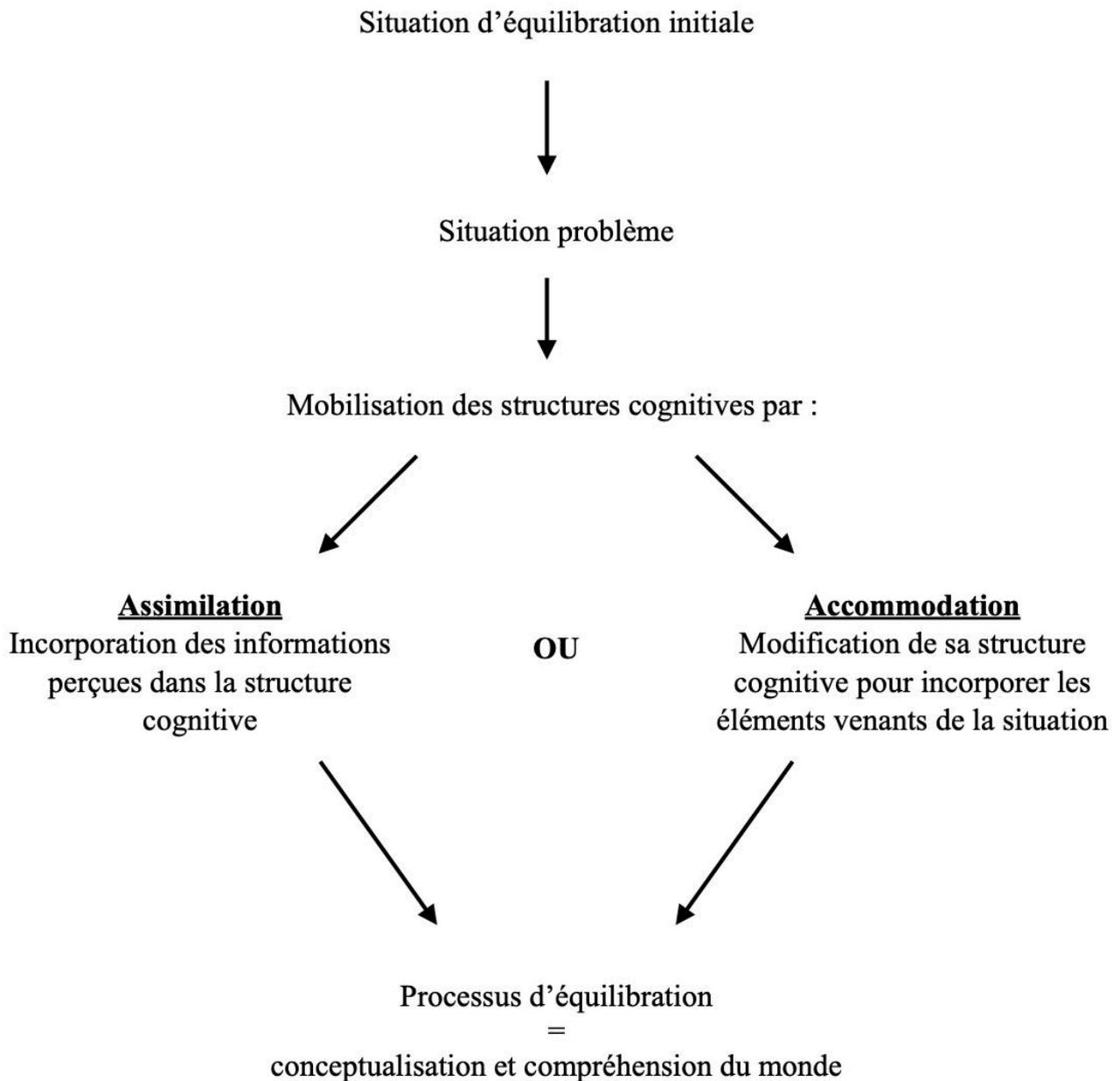
²¹ Troisième compétence dans le référentiel de compétence commune à tous les professeurs et personnels d'éducation.

Figure 4. Diagramme du constructivisme. (Piaget, 1950)

Constructivisme

(Piaget, 1950)

Postulat : L'élève apprendrait mieux en s'appropriant la connaissance par l'exploration et l'apprentissage actif. La connaissance est élaborée par l'apprenant.



Pour certains, il y manque une dimension sociale et apparaît ainsi une nouvelle méthode : celle du Socio-constructivisme. Elle souligne que l'environnement social et culturel a une place importante dans l'apprentissage et que, dans ce cas, l'apprentissage deviendrait l'acquisition des connaissances grâce aux échanges faites avec une tierce personne. Elle admet deux approches : celle psycho-culturelle et celle interactionniste.

Lev Vygotsky, psychologue russe, prend une approche psycho-culturelle en soulignant que « les processus affectifs et intellectuels forment une unité [qui] se modifie [et que] ce changement des rapports entre l'affectivité et l'intellectuel est de la plus grande importance pour l'ensemble du développement psychique de l'enfant » (cité par Rochex, 2017, p. 61). De plus, il affirme que l'apprenant doit collaborer avec quelqu'un qui a un niveau intellectuel plus élevé que le sien afin d'avancer dans l'apprentissage²². Il développe ainsi la notion de Zone Proximale de Développement (ZPD) qui est la mesure de différence entre ce qu'une personne est capable de faire seule (zone d'autonomie) et ce qu'il ne peut pas faire, même en étant aidé (zone de rupture), c'est-à-dire que la difficulté est assez élevée pour que cela représente un challenge, mais suffisamment facile pour qu'il soit atteignable avec l'aide de l'enseignant ou d'un pair. Cela peut se faire par des méthodes de travail tels que le travail collaboratif, la pédagogie de la découverte, le retour d'expérience personnelle, ou encore l'évaluation par les pairs²³.

L'approche interactionniste continue sur cette voie en introduisant la notion de conflit socio-cognitif : une confrontation de points de vue divergents. Selon elle, ce conflit socio-cognitif à travers l'interaction sociale va créer un premier déséquilibre dit inter-individuel, où l'apprenant réalise que ses connaissances et celles de ses pairs entrent en conflit. S'ensuit un deuxième, le conflit intra-individuel, où l'apprenant va reconsidérer ses connaissances et ses points de vue avec celles des autres pour les reconstruire. De cette manière, il accédera à la compréhension de sa pensée et celle des autres pour arriver à la construction ou à la reconstruction de nouvelles connaissances. Ainsi, l'erreur serait donc indispensable pour que l'élève apprenne, à condition qu'il y ait une métacognition, c'est-à-dire avoir une capacité de réfléchir à son activité pour en prendre conscience.

Cette méthode demande à l'enseignant d'être attentif aux erreurs qui peut indiquer la complexité trop élevée d'une activité à accomplir dans le cas de l'approche psycho-culturelle,

²² C. Rudis (s. d). *Un chercheur, un concept #4 - La théorie de la Zone Proximale de Développement de Vygotski*. Consulté sur le Site des langues vivantes de l'Académie de Toulouse

²³ L. Hélie et E. Vrillon. *Basics #7 La théorie du constructivisme et du socio-constructivisme*. 2023. Consulté sur le site Unow

et de trouver des moments pour mettre en place des situations favorables à un travail de groupe dans le cas de l'approche interactionniste.

Enfin, l'apprentissage scolaire possède plusieurs définitions²⁴ sur les plans :

- Psychologique : « processus complexe de modification durable des comportements ou des activités psychologiques, par suite d'expériences variées. »
- Didactique : « processus interne et interactif où l'individu construit activement ses savoirs. »
- Pédagogique : « processus complexe où l'individu acquiert, retient et modifie ses expériences. »

Ces trois définitions révèlent le fait que l'apprenant est actif, c'est-à-dire qu'il est conscient et volontaire dans son apprentissage. Cela revient donc à dire que l'apprentissage est « l'ensemble d'activités volontaires et conscientes visant de façon explicite l'appropriation d'une compétence, d'un savoir ou d'une information. » (Ramde, 2022).

Qui plus est, ces méthodes ont chacune leurs avantages et leurs limites. C'est pour cela que la « variété est encouragée dans l'utilisation des démarches d'apprentissages » (Vianin, 2022, p. 26), et qu'il faut pouvoir s'adapter selon les besoins des élèves et de la notion travaillée.

Elles ont pour but commun la réussite de l'élève, mais qu'est-ce que cela signifie ?

Réussite et échec scolaire

Ces deux notions, produites par le système scolaire, sont difficiles à définir car elles sont subjectives et dépendent donc de chacun. Bien qu'auparavant, la réussite scolaire était simplement définie par le passage au niveau de classe supérieur et l'échec comme le redoublement, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Aux origines, le redoublement était conçu sur une base d'élitisme républicain et d'idéologie méritocratique, le présentant ainsi « comme un dispositif permettant de valoriser les premiers apprentissages des meilleurs élèves au détriment de la scolarité des plus faibles » (Krop, 2015, p. 42). Désormais, les conditions de redoublement ont changé : il ne peut y en avoir qu'un seul à l'école primaire sauf grande exception, notamment dans le cas où « l'accompagnement pédagogique n'a pas permis de mettre fin aux difficultés importantes d'apprentissage de [l'] enfant » et cela « doit être

²⁴ Définition de l'apprentissage. (s. d.) Consulté sur <https://www.profinnovant.com/definition-de-lapprentissage/>

accompagné de mesures pédagogiques spécifiques ».²⁵ De ce fait, il n'est plus possible de définir ces deux notions aussi simplement, donc que sont-elles aujourd'hui ?

Tentons d'abord de définir la réussite scolaire. Selon le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CREPAS), ce serait un :

[...] synonyme d'achèvement avec succès d'un parcours scolaire (atteinte d'objectifs d'apprentissage et maîtrise des savoirs). Les résultats scolaires et l'obtention d'une reconnaissance des acquis (diplôme, certificat, attestation d'études, etc.) sont des indicateurs de réussite scolaire. Ce terme est donc porteur d'une idée de rendement et de performance.

Ainsi, une étude de Demba²⁶ (s. d.) donne la parole aux élèves pour récolter leur définition de cette notion. Il en ressort trois :

- Se conformer aux normes scolaires : ce serait « l'achèvement avec succès d'une tâche scolaire, d'un cours, d'un examen, d'une classe » ainsi que « l'obtention d'un diplôme à chaque étape du parcours scolaire » (p. 4). Dans ce cas, il y a bien une logique de performance.
- Répondre aux attentes de sa famille : Dans l'étude, on parle de parents qui ont réussi sur le plan académique et socioprofessionnel et « qui voudraient accomplir une sorte de reproduction sociale à travers la réussite de leur enfant » (Tinembart, 2015, p. 4). On peut mentionner que cela n'est pas réservé qu'à ces familles mais que c'est également le cas pour celles qui n'ont pas terminé leur cursus scolaire et qui estiment que l'école permettra à l'enfant de faire un changement social, comme cela a pu être observé et mentionné dans les parties précédentes.
- Une aspiration personnelle : certains affirment « que la réussite scolaire est étroitement liée à leur rapport à l'avenir, c'est-à-dire leur projet quand ils vont à l'école. » Autrement dit, ils ont un objectif bien tracé : celui d'« apprendre un métier et de décrocher un emploi, gage de meilleures conditions de vie, d'indépendance, de personnage important dans la société et de soutien aux autres. » (p. 5).

Ainsi, la réussite scolaire serait associée :

[...] à l'atteinte d'objectifs d'apprentissage propres à chaque étape du cursus scolaire, aux notes, aux résultats aux examens, au passage en classe supérieure, à l'obtention des diplômes, mais aussi au développement des compétences et des qualifications nécessaires à l'insertion dans la vie professionnelle et sociale.

²⁵ Service-Public.fr. *École maternelle ou élémentaire : passage, redoublement ou saut de classe*. 2023. Consulté sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32111>

²⁶ J.-J. Demba. *La notion de la réussite scolaire*, s.d. Consulté sur https://periscope-r.quebec/medias/la_notion_de_reussite_scolaire.pdf

Même si l'idée de développement de la personne et de sa contribution à la vie sociale est partagée par certains élèves, la définition qu'ils attribuent à la notion de réussite scolaire reste largement associée aux performances et aux normes d'excellence scolaire. (Demba, s.d., pp. 5-6).

On remarque que le fondement élitiste de la réussite, avec une comparaison entre les élèves, est donc toujours présent dans la vision collective. Ainsi, cette :

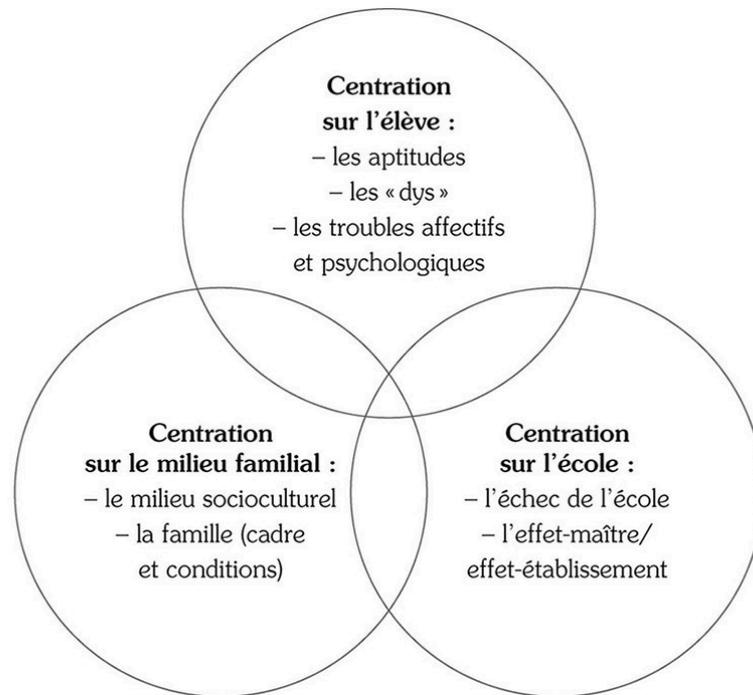
[...] norme est [...] uniformisante : elle pousse tous les individus scolarisés à s'y conformer. Mais elle est aussi individualisante : elle fait apparaître l'écart entre ce qu'est capable de faire un individu et ce que sont capables de faire tous les autres. (Kahn, 2011, pp. 60-61).

Cependant, l'échec scolaire n'est pas aussi simple que « ce qui n'est pas la réussite scolaire », car cela comprend la difficulté scolaire et l'échec scolaire. La difficulté est passagère, normale, utile et même indispensable pour apprendre selon les cognitivistes, constructivistes et socio-constructivistes. On y retrouve la notion de retard scolaire, vue de manière péjorative, qui est « l'écart entre le niveau de l'élève et le niveau attendu à son âge » (Vianin, 2022, p. 16), que préconise les programmes du Ministère avec les attendus de fin de cycle. Ainsi, cette « fixation d'un temps uniforme pour chacune des étapes de l'apprentissage engendre des différences entre les élèves et conduit à étiqueter comme "en difficulté" ceux qui ne progressent pas au même rythme que les autres » (Kahn, 2011, p. 60). L'échec, lui, serait tout ce qui peut compromettre la réussite scolaire et réduire les opportunités de formation. Et dans ce cas, on y retrouve le trouble qui peut amener à cet échec car l'élève présente une réelle difficulté. Finalement, ce qui est certain, c'est que l'échec scolaire serait un écart à une norme qui peut être l'objectif du programme, le niveau de la classe ou les attentes de l'enseignant, des parents ou de l'élève lui-même soulevé par les évaluations.

Ainsi, Vianin rassemble sept causes de l'échec scolaire qui sont souvent croisées, comme illustré dans la figure ci-dessous²⁷ (Fig.5) :

²⁷ P. Vianin. *De l'échec scolaire à la réussite: Accompagner l'élève en difficulté d'apprentissage*. 2022. p.28.

Figure 5. Les causes de l'échec scolaire. (Vianin, 2022)



- Les aptitudes intellectuelles : pour certains, l'échec scolaire d'un élève viendrait du fait qu'il n'est naturellement pas intelligent et que sa condition ne changera pas. Cependant, en allant sur le principe d'éducabilité, on peut croire aux possibilités de progrès de l'enfant et au fait qu'il possède toutes les ressources nécessaires pour réussir à l'école. Il est certain que si l'enfant ne comprend pas une notion importante, il ne pourra pas faire les activités qui la mobilise. « Une difficulté ou un échec ne condamnent jamais l'élève, mais l'engage, avec l'aide des adultes, à en comprendre les raisons et à envisager les aides et remédiations nécessaires » (p. 19). Cela confirme la place importante qu'a la métacognition dans les apprentissages.
- Les « dys » : ils peuvent être stigmatisants et finir par enfermer l'élève dans une case dans laquelle il ne sera jamais jugé capable à cause de ce trouble. Il est important de ne pas le laisser de côté mais, au contraire, de tenir compte du diagnostic posé pour l'inscrire dans une analyse globale des ressources, des difficultés et des besoins de l'élève.
- Les troubles affectifs et psychologiques : Il est important que les enfants se sentent en sécurité pour grandir. C'est pour cela que l'école doit représenter un lieu de bien-être, que ce soit par rapport aux familles lors des périodes de turbulences familiales, que ce soit à l'école-même en assurant un bon climat en luttant contre le harcèlement et

l'intimidation, ou que ce soit par rapport à la peur d'apprendre et de faire des erreurs à cause d'un manque de confiance en soi. Il est primordial de leur apporter un cadre sain pour qu'ils puissent y évoluer sainement.

- Milieu socioculturel : lors de l'entrée à l'école pour les enfants de milieu socioculturel défavorisé, il y a deux difficultés principales : d'abord, l'élève n'est pas préparé à apprendre car il n'a pas eu les informations nécessaires pour comprendre quels étaient les enjeux de l'école. Pour lui, il faut y aller car il n'y a pas d'autre choix. La deuxième vient du rapport au langage. Il faut pouvoir se détacher du langage ordinaire et adopter un langage scolaire pour réussir, d'où l'importance de l'école maternelle qui a pour mission d'élargir le capital lexical des élèves.²⁸
- La famille : « L'échec scolaire est parfois la manifestation d'un cadre éducationnel un peu lâche, de conditions matérielles précaires ou encore d'une mauvaise hygiène de vie. » (pp. 23-24). Pour certains, le capital intellectuel et/ou culturel n'est pas suffisant et dans ce cas, ce serait la faute des familles, ce qui reviendrait donc à dire que l'échec scolaire est synonyme d'échec de l'enfant, voire de la famille. Or, le but n'est pas de pointer du doigt l'élève et sa famille mais d'envisager une collaboration permettant à l'enfant de surmonter ses difficultés, d'où la nécessité de mettre en place une coéducation.
- L'échec de l'école : comme dit précédemment, l'échec scolaire est le produit du système scolaire : « C'est bien parce que l'école ne sait pas comment s'occuper de tous ses enfants que l'échec scolaire existe. » (p. 25). Il est donc important que l'école assume sa responsabilité dans la production de l'échec. Nous traiterons plus bas une manière de traiter cela.
- L'effet-maître et l'effet-établissement : d'abord par rapport à l'effet-établissement, il faut savoir que la progression des apprentissages est différente selon les établissements. Ainsi, une bonne collaboration dans l'équipe enseignante est importante pour une meilleure performance de la part des élèves. L'influence de l'établissement est donc importante mais moins déterminante que celle de l'enseignant. En effet :

L'effet-maître permet une rupture avec la conception rigide et déterministe de la corrélation entre échec scolaire et origine sociale des enfants. Les études ont prouvé que la progression des résultats des élèves "dépend grandement de la compétence pédagogique du maître à un niveau d'influence proche de celui

²⁸ Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports. *Pour enseigner le vocabulaire à l'école maternelle*. 2021. Consulté sur <https://eduscol.education.fr/document/299/download?attachment>

exercé par la famille” (Wahl et Madelin-Mitjavile cité par Vianin, 2022, p. 26).

Ainsi, « sa responsabilité est pleinement engagée sur le climat de la classe et le rythme des apprentissages. » (p. 26).

Que ce soit la réussite ou l'échec scolaire, il s'agit d'« un jugement/une caractérisation scolaire et/ou sociale qui repose sur des constats de performances dans des tâches dévolues aux élèves de même degré d'études » (Demba, s.d, pp. 5-6). Ces notions tournent autour d'une norme qui se base sur les objectifs de programme (donc sur une période donnée), sur le niveau de classe et sur les attentes des individus impliqués (enseignant, parent et élève). Ainsi, la réussite respecte la norme et l'échec s'en écarte. (Demba, s.d ; Vianin, 2022).

Finalement, l'enjeu pour l'enseignant est :

[...] de comprendre quelle est l'influence de chacune de ces causes possibles sur les difficultés rencontrées par un élève. [...] Si l'influence de l'enseignant sur le milieu familial, sur le développement affectif de l'enfant ou sur la fonction de sélection de l'école est nécessairement limitée, son terrain d'intervention se situe dans la classe et ses moyens relèveront de la pédagogie. Le rôle de l'enseignant est de permettre à l'enfant de comprendre son métier d'élève et de l'outiller pour qu'il puisse réussir scolairement. (Vianin, 2022, p. 28).

Nous allons maintenant développer une manière de favoriser la réussite scolaire : la différenciation pédagogique.

Différenciation pédagogique

Ainsi, avec l'évolution des méthodes d'apprentissage où nous passons d'un élève passif à un élève actif, aujourd'hui l'accent est mis sur la compréhension des notions pour ensuite les réinvestir. Cela signifie que l'enseignant doit avancer en prenant en compte le rythme ainsi que les difficultés de chaque élève et donc qu'il faut pouvoir gérer hétérogénéité de sa classe, d'où l'importance de faire de la différenciation pédagogique²⁹.

Après plusieurs recherches, nous avons remarqué qu'il existait une multitude de définitions qui se rejoignent sur un même principe. Nous avons donc choisi de nous reposer sur celle du Conseil Supérieur de l'éducation du Québec que reprend le site Eduscol :

La différenciation pédagogique vise la réussite éducative de tous les élèves. Elle s'actualise par l'entremise de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation. Elle consiste à ajuster les interventions aux capacités, aux besoins et aux champs d'intérêt diversifiés d'élèves d'âges, d'origines, d'aptitudes et de savoir-faire hétérogènes, leur permettant ainsi de progresser de façon optimale

²⁹ Référentiel des compétences communes à tous les professeurs et professionnels d'éducation n°4 : « Prendre en compte la diversité des élèves »

dans le développement des compétences visées par le programme. (Ministère de l'éducation Québec, 2021, p. 2).

Nous comprenons donc les deux points principaux : la nécessité d'ajuster son enseignement selon les besoins de l'élève et cela pour sa réussite scolaire. Cela rompt avec la pédagogie frontale où les élèves suivent tous la même leçon et font les mêmes exercices et demande donc de :

[...] mettre en place une organisation du travail et des dispositifs didactiques qui placent régulièrement chacun dans une situation optimale. La pédagogie différenciée consiste à utiliser toutes les ressources disponibles [...]. Elle pose le problème d'amener les élèves non pas à un point déterminé (comme nous le faisons en fonction de nos programmes actuels) mais chacun à son plus haut niveau de compétence. (Perrenoud cité par Torres, 2016, pp. 161-162).

Historiquement et comme mentionné précédemment, le système scolaire français s'inscrit dans un paradigme élitiste où l'hétérogénéité de la classe n'était pas prise en compte. Cependant, ce fondement se modifie avec l'apparition du cognitivisme dans les années 1940 en changeant la place de l'erreur. Ainsi, elle devient un élément sur lequel se reposer : une fois analysée, il faut s'y référer pour approfondir les apprentissages afin que l'élève construise ses connaissances et consolide ses acquis. Cette mutation continue avec les changements sociétaux et économiques qui commencent à partir des années 1960 et s'accroissent avec le premier choc pétrolier de 1973 où Touraine diagnostique « la fin de la classe ouvrière » (cité par Torres, 2016, p. 160). S'ensuit une réelle volonté d'égalité des chances pour chacun.

Ainsi débute l'inclusion de personnes d'origines sociales différentes avec la création des Zones d'Éducation Prioritaire (ZEP) en 1981, aujourd'hui appelées Réseaux d'Éducation Prioritaire (REP), ou encore avec les Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficultés (RASSED) en 1990. Puis, la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances inscrit l'inclusion des personnes en situation de handicap dans tous les domaines sociaux, y compris celui scolaire, et a engendré de nombreux dispositifs, notamment celui de la Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap (MDPH), ou encore la mise en place de différents plans pour les élèves (PAP, PAI, PPRE, PPS)³⁰. L'accent est donc mis sur le respect de l'hétérogénéité des élèves de la classe qui devient synonyme de la « démocratisation de l'école et de la diversification des publics » (Torres, 2016, p. 161).

³⁰ PAP : Projet d'Accompagnement Personnalisé
PAI : Plan d'Accueil Individualisé
PPRE : Programme Personnalisé de Réussite Éducative
PPS : Projet Personnalisé de Scolarisation

Finalement, « l'égalité, l'équité et la justice sont les valeurs fondamentales à la base même de la différenciation pédagogique. » (CSMB, 2016, p. 6).

C'est dans cette volonté de « [veiller] à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans aucune distinction »³¹ que l'accent est mis sur la pédagogie différenciée. Mais comment la mettre en place suite à cette massification d'élèves à l'école ?

La différenciation s'appuie finalement sur trois postulats :

- *la différenciation implique une **communication entre équipes**, ainsi qu'une approche pluridisciplinaire par chaque enseignant : elle passe nécessairement par une évolution conséquente des missions des professeurs ;*
- *elle présuppose une **approche par les compétences** – en lien notamment avec le socle commun – qui implique à la fois une modification des pratiques évaluatives – plus ou moins de notation, mise en place de dispositifs d'autoévaluation, de classes sans notes, etc. – et de la manière d'enseigner ;*
- *elle doit s'**intégrer au projet d'établissement** sur la base d'une mobilisation « locale » des ressources. Chaque établissement étant spécifique, ayant ses publics et ses problématiques, l'autonomie de l'EPL doit être concrètement le mode de gestion utile à la mise en place de dispositifs adaptés. (Torres, 2016, p. 163).*

Ainsi, le premier point sur la « communication entre équipes », qui correspond à la dixième compétence attendue des professeurs³², et le dernier sur l'intégration de la différenciation au projet d'établissement sont importants pour assurer une différenciation pédagogique adaptée à l'élève. En effet, pour qu'il puisse réussir, il faut lui développer un accompagnement adéquat. Il est donc essentiel que les enseignants s'appuient sur les outils à disposition et sur les aménagements mis en place lors des différents niveaux de classe effectués par l'élève. Ainsi, la différenciation dans la classe peut s'effectuer autour de quatre axes :

- *structure organisationnelle : l'environnement d'apprentissage, les modalités d'organisation de la tâche (ex : regroupement, atelier, séquence d'apprentissage) ;*
- *contenu : ce que les élèves apprennent, sur quoi va porter la tâche, les éléments du programme, l'utilisation du matériel didactique, le niveau de difficulté, etc. ;*
- *processus d'apprentissage : la manière dont l'élève apprend (style et rythme d'apprentissage) en proposant une variété de stratégies et différents outils, etc. ;*
- *production d'élèves : comment l'élève va démontrer ses connaissances et ses compétences à travers ses productions. (CSMB, 2016, p. 7).*

³¹ Loi 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République

³² Référentiel des compétences communes à tous les professeurs et professionnels d'éducation n°10 : « Coopérer au sein d'une équipe »

Il est donc essentiel de gérer les différentes modalités qu'impliquent les théories d'apprentissage, de pouvoir les manipuler et les croiser selon les besoins de chacun, à condition de « connaître les élèves et leurs processus d'apprentissage »³³.

La différenciation peut prendre trois formes qui s'appliquent différemment « selon les disciplines et les intentions pédagogiques » : la flexibilité, l'adaptation et la modification. La première forme, la flexibilité, est une modalité propre à l'enseignement et se vit au quotidien. Elle est nécessaire pour l'ensemble des élèves afin « [de leur] offrir des choix planifiés [...] au moment de l'apprentissage et de l'évaluation » (CSMB, 2016, p. 9). Pour cela, elle fait appel à une souplesse qui dépend de l'enseignant et de l'individualité de sa classe. Quand elle ne suffit pas, il faut mettre en place des adaptations. Cette modalité est « ciblée et déterminée par une équipe d'intervenants qui analyse les besoins de l'élève au regard de la réponse aux interventions mises en place » (CSMB, 2016, p. 9). Elle se passe donc après avoir analysé les besoins de l'élève et s'adresse ainsi à ceux qui présentent des besoins particuliers. Elle vise à développer « l'autonomie de l'élève dans ses apprentissages et la démonstration de ses compétences » en mettant en place des outils et des plans d'intervention qui peuvent être proposés par des professionnels externes. Il est notamment possible de mettre en place des « dispositifs "contractuels" » par le biais d'un contrat dont la « formulation d'objectifs et d'actions pédagogiques » s'établit avec les élèves et devrait impliquer les familles. (Torres, 2016, p. 163). Les adaptations ne prennent en compte que les apprentissages mais ne changent pas « la nature ni les exigences de la tâche lors de l'évaluation » (CSMB, 2016, p. 8). Ces deux premières formes « demeurent indispensables au développement global des enfants » et s'appuient sur « l'organisation matérielle spatiale, temporelle et pédagogique » (p. 12).

Dans le cas où les deux formes précédentes ne fonctionnent pas, il faut passer à la dernière forme de différenciation pédagogique : la modification. C'est une mesure exceptionnelle car il s'agit de choisir les éléments du programme correspondant au niveau-âge de l'élève et touche donc « les contenus enseignés, les tâches à réaliser, les exigences ou les critères d'évaluation des compétences visées » (p.10), afin que ces élèves puissent suivre les apprentissages au même rythme que ceux de leur âge. Elle s'adresse généralement à des élèves en situation de Handicap ou en Difficultés d'Adaptation ou d'Apprentissage (HDAA). Il est rare en école primaire car « l'élève dispose de 2 ans pour réaliser les apprentissages prévus, soit le temps requis afin que l'équipe-école puisse mettre

³³ Référentiel des compétences communes à tous les professeurs et professionnels d'éducation n°3 : « Connaître les élèves et leurs processus d'apprentissage »

en place des interventions tant au niveau des services pédagogiques que complémentaires » (CSMB, 2016, p. 10). Cette décision est prise suite à la concertations de plusieurs acteurs, passant de l'enseignant, par le conseiller pédagogique jusqu'aux parents.

Finalement, ce qu'il faut retenir de la différenciation pédagogique, c'est qu'elle est évolutive et, même si sa mise en place peut être difficile, elle est possible à différents niveaux, comme sur la modalité de travail, de contenu d'enseignement, de matériel, etc.

Maintenant que les concepts fondamentaux de notre sujet de mémoire sont définis, nous pouvons nous concentrer sur notre problématisation. Pour cela, nous commencerons par résumer notre cadre théorique, afin de faire intervenir les idées principales qui en résultent, puis nous évoquerons les concepts retenus qui seront étudiés sur le terrain afin de répondre à notre sujet et enfin nous terminerons par présenter notre problème de recherche.

Problématisation

1. Synthèse du cadre théorique

Au XIX^e siècle, l'école et la famille n'avaient aucun lien. L'État s'occupait de l'instruction et la famille, elle, de l'éducation. Ainsi, il n'y avait pas d'utilité de communiquer entre ces deux instances. (Hugo, 1876 ; Pelletier & Lenoir (Eds.), 2020). C'est au nom de l'égalité des chances que l'école justifiait autrefois cette rupture avec les familles que Bourdieu, en 1966, qualifiait d'« indifférence aux différences ». En effet, à cette époque, l'école ne s'attardait pas sur la nécessité pour chaque élève d'avoir un même bagage intellectuel et d'être traité comme tous les autres. L'objectif de l'école avant le XIX^e siècle était d'établir une égalité des chances dite « juste », mais au fil du temps, le système éducatif a évolué et ne cherche plus l'égalité mais l'équité notamment avec les lois scolaires de Jules Ferry qui, rappelons-le, rend l'école gratuite avec en 1881 et la rend obligatoire et laïque que l'école en 1882, et avec la séparation de l'Église et de l'État en 1905, l'école prend une autre direction. Un an après le passage de la loi sur l'enseignement primaire obligatoire du 28 mars 1882, Jules Ferry, alors ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts sous la Troisième République, rédige une lettre³⁴ adressée aux instituteurs dans laquelle il présente sa vision détaillée de l'école et des valeurs républicaines qui leur reviennent de faire respecter et adopter. Ainsi, le modèle traditionnel de l'école a été modifié, ouvrant les portes aux familles. C'est dans cette optique qu'en 1937, des recommandations ont été adressées aux instituteurs sur la nécessité d'un dialogue de qualité avec les parents : « Un échange de communications qui s'établirait aussi régulièrement que possible (chaque jour ou chaque semaine) et qui serait inspiré par un sentiment de confiance réciproque, tournerait au profit de l'éducation et de l'instruction des élèves [...] » (Soleil, 1937, p. 45-46).

Il faudra donc attendre 1989 pour que les parents soient considérés comme « des partenaires permanents de l'école » (Art.11 de la loi d'orientation du 06 juillet 1989), et en 2006 pour que leur rôle soit précisé et inscrit dans le Code de l'éducation. En effet, la coéducation est fondée sur le principe de parité d'estime, c'est-à-dire que le contact et la communication doivent se fonder sur le respect, que chacun est donc estimable et qu'afin de connaître l'autre, il faut reconnaître la spécificité et la légitimité de chacun. Le principe de coopération signifie faire œuvre commune. Enfin, c'est le principe d'explicitation qui permet

³⁴ J. Baubérot. Jules Ferry, Lettre à « Monsieur l'Instituteur », 17 novembre 1883. *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, n°38. 2023. Consulté sur <https://doi.org/10.3917/parl2.038.0125>

d'impliquer les parents comme des partenaires (Mallette des parents, s. d.). Cependant, nous avons constaté, suivant nos lectures, que certaines familles sont enclines à peu investir cette sphère de communication en fonction de leur propre rapport à l'école (Simonin & Wolff, 1996), comme nous avons pu le voir dans le témoignage de Mme Morin³⁵ mentionné précédemment, malgré leur impact positif sur la scolarité de leur enfant. (Feyfant & Rey, 2006).

Plusieurs recherches ont donc été réalisées sur la relation école-famille, où l'on souligne l'impact de la famille sur la scolarisation de son enfant. (Deslandes & Bertrand, 2004 ; Alava, 2016 ; Poncelet, Tinnes-Vigne et Dierendonck, 2019). Effectivement, la communication entre les parents et les enseignants est un moyen pour coéduquer et c'est autour de ce principe de coéducation que de nombreux dispositifs sont créés tels que le café des parents, des visites à domicile, etc. Cependant, malgré les dispositifs mis en place, les parents ne s'impliquent pas forcément davantage dans cette coéducation et la communication verbale, notamment, y est rare.

Toutefois, pour comprendre le manque d'investissement des parents à l'école, il en vient à se demander quelle est la raison principale, et cela viendrait de leur propre expérience de l'école à leur époque. Certains parents décrivent leur scolarité sans « aucune nostalgie. [...] [Ces derniers] parlent de racisme, de manque, d'extrême pauvreté, de brimades et de coups. [...] Ainsi la population quarantenaire (de même que la plus âgée) n'a pas ou a très peu fréquenté l'école primaire. » (Simonin & Wolff, 1996, p. 37-46).

Finalement, ce résumé nous a permis de distinguer les concepts clés de notre sujet, et ceux sur lesquels nous allons porter toute notre attention pour élaborer notre problématique, ainsi que nos outils de collecte de données.

2. Problème et question de recherche

Dans le cadre de nos stages en établissement scolaire lors de ces deux années d'étude, nous avons constaté que la communication entre les enseignants et les parents d'élèves est le moyen d'échanger, de mettre en commun des informations et de créer une relation avec l'autre. Ainsi, lors de nos observations dans différentes écoles, nous nous sommes aperçues que le degré de communication entre ces deux instances est très variable, allant de présent à

³⁵ Éducation Québec. *Capsule vidéo -Témoignage de madame Sophie Morin*. 2021. Consulté sur <https://www.youtube.com/watch?v=vqq149YfMLc>

problématique au point de revêtir un aspect conflictuel tel que dans le cas de notre stage dans la circonscription de Saint-Joseph. En effet, lors d'un entretien informel, notre Maître d'Accueil Temporaire (MAT) a mis en évidence une altercation qu'elle avait eu avec un parent d'élève, où cette dernière l'aurait frappée :

C'est une mère qui a déjà eu des antécédents avec la police, sa fille était dans ma classe l'année dernière. J'ai voulu discuter avec elle d'un problème concernant sa fille et elle m'a donné une claque, mes collègues ont appelé la police. (MAT de Saint-Joseph)

Force est de constater que, dans nos écoles respectives, une relation fragile existe entre ces deux instances. En effet, elles ne communiquent qu'en cas de nécessité, lorsqu'un élève avait rencontré un problème dans la cour de récréation ou alors des difficultés scolaires, mais nous n'avons pas constaté, dans nos classes respectives, de communication régulière entre eux.

Nous nous sommes alors questionnées sur cette communication entre les parents et les enseignants et selon Jean-Paul Payet, il existerait deux types d'école, l'une où les enseignants cherchent à se passer le plus possible des parents et ne les voient qu'au dernier moment en cas de difficulté scolaire et l'autre type d'école où les enseignants multiplient les rencontres avec les parents (Payet, 2017). Néanmoins, la communication entre parents et enseignants fait bel et bien partie des devoirs de l'enseignant pour la scolarité de l'élève, et ce depuis la loi d'orientation sur l'éducation n°89-486 du 10 juillet 1989. En effet, l'article 11 démontre l'importance de la relation école-famille : « Les parents d'élèves sont membres de la communauté éducative. Leur participation à la vie scolaire et le dialogue avec les enseignants et les autres personnels sont assurés dans chaque école et dans chaque établissement ». De plus, la loi du 8 juillet 2013 vient marquer cette collaboration. En effet, elle précise que :

[...] pour garantir la réussite de tous, l'école se construit avec la participation des parents, quelle que soit leur origine sociale. Elle s'enrichit et se conforte par le dialogue et la coopération entre tous les acteurs de la communauté éducative.
(Section 1 - Art 2).

De ce fait, le manque de communication observé nous interpelle et nous pousse à comprendre l'intérêt qu'ont parfois les familles comme de l'enseignant à ne pas l'appliquer. En effet, sur le terrain, nous constatons une différence visible entre la maternelle et l'élémentaire : la première présente un fonctionnement particulier dans lequel les parents amènent les élèves dans la classe et, étant le premier lieu de scolarisation dans le système scolaire de leur enfant, ils sont très présents (Hurtig-Delattre, 2016), et il y a donc plus facilement l'opportunité de communiquer. Quant au second, la communication verbale est moins présente et plus occasionnelle, que ce soit pour la résolution de conflits ou pour aider

un élève en difficulté. C'est dans cette optique que nous avons fait le choix de porter une attention particulière sur la communication verbale entre ces instances. Ainsi, en amont de notre enquête exploratoire, nous nous sommes donc demandées comment l'enseignant mettait en place cette communication verbale avec les parents, quelle était la fréquence des ses échanges verbaux. À partir des éléments du cadre théorique et de notre recherche exploratoire, nous posons la question suivante :

Comment la communication verbale entre les parents et l'enseignant influence-t-elle la réussite scolaire de l'élève en cycle 3 ?

Afin de répondre à notre question de recherche, nous formulons les hypothèses suivantes :

Hypothèse 1 : La communication verbale entre les parents et l'enseignant permet de faire une différenciation pédagogique plus efficace en fonction des élèves.

Cette première hypothèse s'est formée suite notre recherche sur la différenciation pédagogique selon laquelle l'enseignant doit pouvoir ajuster ses réponses pédagogiques de manière individualisée. Mais pour que cela soit au plus précis, il faut connaître ses élèves et donc communiquer avec les parents, « premiers responsables du développement intellectuel de l'enfant. » Ainsi, pour la prouver, nous nous baserons sur les concepts clés tels que la communication verbale, la coéducation, différenciation pédagogique, mais également sur la famille et l'école.

Hypothèse 2 : La communication verbale entre les parents et les enseignants de fréquence régulière conduit à la réussite scolaire de l'élève.

Notre seconde hypothèse s'appuie sur les nombreuses lois qui affirment le rôle majeur de cette coéducation pour la réussite scolaire et le besoin d'inclure fréquemment les parents dans la vie à l'école. Pour la prouver, nous nous baserons sur les concepts clés mentionnés précédemment en ajoutant la notion de réussite scolaire.

La problématique ayant été trouvée, il est temps de porter notre attention sur le cadre méthodologique, notamment sur la procédure que nous allons mettre en œuvre pour répondre à notre problématique et les outils choisis pour le recueil de données. Ensuite, nous développerons notre choix de population et nos choix concernant la passation de nos outils que nous présenterons pour parler finalement de leurs complémentarités.

Cadre méthodologique

1. Procédure

Afin de répondre à notre question de recherche, nous nous centrerons sur la manière dont la communication verbale qu'entretiennent l'enseignant et les parents d'élèves permet la réussite scolaire de l'élève. Par conséquent, nous avons fait le choix de réaliser un questionnaire à l'attention des parents d'élèves. En effet, notre but est de comprendre leur positionnement par rapport à l'école, en faisant un lien avec leur expérience lors de leur propre scolarité, pour éventuellement comprendre et s'intéresser à ce qui entraîne des parents d'élèves à engager une communication verbale avec l'enseignant ou non, mais également de voir si leur participation permet à l'enfant d'améliorer ses résultats ou non. Ainsi, ce questionnaire permettrait de vérifier nos deux hypothèses.

De plus, nous avons trouvé intéressant de réaliser un entretien à l'attention des enseignants afin de compléter nos données. Effectivement, ce choix nous paraît évident car, selon nous, ces derniers auront davantage d'éléments à nous donner et nous pourrions ainsi comparer leurs réponses à celles des parents. En effet, un enseignant passe environ huit heures par jour avec des élèves, il est donc plus à même de voir des changements comportementaux chez l'élève, de voir ses réussites scolaires, ou autres observations qui lui paraissent opportun de mentionner lors de l'entretien. Ainsi, ce dernier aura également pour but de vérifier nos deux hypothèses, mais davantage la première portant sur la différenciation pédagogique mise en place dans les classes par les enseignants.

Par ailleurs, afin de vérifier cette première hypothèse, nous souhaitons intégrer directement les élèves, sujet principal de notre mémoire. Pour cela, nous utiliserons une grille d'observation portant sur leurs travaux et leur comportement en classe. Le but de cet outil est de faire apparaître différents profils d'élèves tout en prenant leur point de vue et leur ressenti sur cette coéducation. Après avoir défini notre procédure, nous nous attarderons désormais à déterminer le choix de la population ainsi que la passation du questionnaire, de l'entretien et de la grille d'observation.

2. Choix de la population et passation des outils

Pour notre mémoire, il nous a paru plus pertinent de se pencher sur le cycle 3 selon des variables définies. La première porte sur le fait que le fonctionnement de l'école

maternelle et de l'école élémentaire est différent. Les parents d'élèves de maternelle accompagnent leur enfant jusqu'à la porte d'entrée de sa classe. Ils entrent donc dans l'école et ont plus de facilité à communiquer avec l'enseignant. En effet, l'une de nous, ayant en charge d'une classe de cycle 1, nous vivons cette communication verbale avec les parents de nos élèves et, de ce fait, nous avons écarté la maternelle. Pour ce qui est de l'école élémentaire, les parents d'élèves accompagnent leur enfant jusqu'au portail de l'école et n'ont donc pas la possibilité de communiquer avec l'enseignant. Il est généralement question de prise de rendez-vous pour qu'ils puissent entrer en contact. Ainsi, la communication verbale est moins accessible en élémentaire qu'en maternelle. La deuxième variable s'appuie sur le fait qu'en cycle 3, cycle de consolidation, l'apprentissage devient plus dense. On demande donc à l'élève un travail plus régulier donc le rôle des parents et de l'enseignant dans le suivi de la scolarité de l'élève/enfant y est ainsi plus soutenu.

Pour cette deuxième année de Master, nous avons deux situations différentes : d'un côté, nous sommes en stage massé et filé dans une classe à double niveau CM1-CM2 dans la circonscription de Saint-Pierre 1 en REP +, avec 21 élèves. Le questionnaire leur sera distribué afin que leurs parents puissent y répondre. Dans le cas où chaque parent y participe, nous aurons déjà 21 réponses. De l'autre, comme mentionné précédemment, nous sommes en alternance avec une gestion complète d'une classe de Grande Section (GS) dans la circonscription de Saint-Joseph située en REP. Cependant, le sujet visant le cycle 3, nous avons dû trouver une alternative afin d'obtenir le plus de réponses possibles venant de la population souhaitée. Pour ce faire, nous devons solliciter les professeurs de notre entourage : ainsi, deux d'entre eux ont accepté notre demande et passeront le questionnaire à leurs parents d'élèves. En effet, nous avons eu l'autorisation de deux professeures ayant des classes de CM2 en REP, comptant chacune 24 élèves dans la circonscription de Saint-Joseph. Cela nous permettra d'avoir une analyse plus précise pour notre mémoire. Afin que cela se fasse le plus facilement possible, nous avons réalisé un Google Forms³⁶ qui sera, selon les cas, soit accessible en ligne via QR code collé dans le cahier de liaison des élèves, soit distribué en version papier pour les parents n'utilisant pas ou peu internet.

En ce qui concerne l'entretien³⁷, nous devons au minimum interroger cinq enseignants. De ce fait, nous garderons donc les trois enseignants mentionnés ci-dessus et interrogerons deux autres enseignants de CM1, toujours dans ces deux circonscriptions mentionnées précédemment. Pour ces entretiens, nous nous accorderons selon leurs

³⁶ [Relation École - famille \[questionnaire destiné aux parents\]](#)

³⁷ [Grille d'entretien - Google Docs](#)

disponibilités et dans un lieu de leur choix afin de les effectuer dans une atmosphère plus sereine.

Maintenant que le choix de la population est déterminé, nous allons présenter nos outils de recueil de données l'un après l'autre en commençant par le questionnaire, puis l'entretien.

3. Présentation du questionnaire

Concernant le questionnaire³⁸ à destination des parents, notre objectif cible la relation qu'entretiennent ces deux partenaires dans la réussite scolaire de l'élève. Nous nous intéressons au rôle qu'ont ces deux instances dans la scolarité de l'élève. Pour cela, nous avons commencé à rédiger quelques questions pour rassembler nos premières idées puis nous avons fait des recherches sur le site DUMAS (Dépôt Universitaire de Mémoires Après Soutenance) afin d'approfondir nos questions. Nous y avons trouvé un questionnaire³⁹ sur le même thème dans une formulation plus adéquate. Par conséquent, nous avons choisi de nous en inspirer pour rédiger nos questions. Ainsi, le questionnaire est scindé en cinq parties.

Dans une première partie, de la question 1 à 6, nous avons décidé d'introduire le questionnaire aux parents en leur demandant des informations personnelles avec des questions traditionnelles telles que leur nom, leur prénom, l'âge, la situation familiale et le niveau de classe de leur(s) enfant(s). Le but est d'avoir un repère sur la situation familiale pour avoir un profil sur lequel s'appuyer pour la suite des réponses.

La deuxième partie, allant de la question 7 à 13, constate le rapport qu'entretiennent les parents avec l'école en général. Il s'agit de comprendre l'investissement qu'ont les parents dans la vie scolaire de leur enfant, mais également de connaître leur opinion et leur ressenti sur l'école.

La troisième partie, de la question 14 à 26, porte sur leur façon d'accompagner leur(s) enfant(s). On questionne notamment les parents sur l'aide et le soutien qu'ils leur apportent et leurs difficultés dans cet accompagnement scolaire, notamment, sur leurs manières de les motiver à travailler.

La quatrième et dernière partie, allant de la question 27 à 39, s'attarde sur la collaboration parents-enseignant qu'ils entretiennent cette année. Cette partie nous semble

³⁸ Voir annexe 1 : questionnaire à destination des parents d'élèves

³⁹ L. Mouriauprégassin. *La relation famille-école: l'impact de la famille sur la motivation scolaire et le rapport de l'élève aux savoirs et à l'école.* 2023. 103-106. Consulté sur <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04132283v1/file/La%20relation%20famille-%C3%A9cole.pdf>

être la plus importante à prendre en compte pour vérifier nos hypothèses car ces questions permettent d'identifier le lien que les parents entretiennent avec l'école et de voir leur implication dans la communication avec les enseignants.

4. Présentation de la grille d'entretien

Nous avons décidé de partir sur des entretiens semi-directifs, dans lequel nous aurons une grille d'entretien comme fil conducteur mais dont l'accent est mis sur la liberté à l'enseignant interrogé de compléter avec d'autres informations s'il le pense nécessaire. Le principe a donc été le même pour la grille d'entretien⁴⁰ : nous avons commencé par écrire un premier jet de questions pour utiliser celles qui nous semblaient les plus pertinentes, puis nous les avons améliorées à la suite d'une lecture minutieuse de grilles et notamment celle de Mouriaprégassin (2023) qui nous a inspiré⁴¹. Nous avons catégorisé cinq thèmes de questions :

La première partie permet d'entrer progressivement dans l'entretien avec des questions traditionnelles portant sur les informations professionnelles des enseignants. De cette manière, nous pouvons avoir un aperçu sur leur parcours, leurs expériences professionnelles, ainsi que leur vision du métier.

La deuxième partie est consacrée à l'organisation de ses séances. Cela nous permettra de comprendre sa pratique enseignante en se basant sur sa manière de gérer l'hétérogénéité de la classe, la meilleure technique de travail pour l'élève d'apprendre et d'améliorer ses résultats selon lui, etc. Concernant les questions en lien avec les devoirs à la maison, notre premier objectif est de voir et comprendre si la communication entre l'enseignant et les parents d'élèves en difficulté dans l'explication des devoirs permet d'aider l'élève dans sa scolarité.

La troisième partie, quant à elle, porte sur la représentation qu'ont les enseignants sur le rôle de la famille dans la scolarité de l'enfant. Il semble également important d'avoir leur vision sur ce sujet en règle générale avant de leur demander la place qu'ils donnent aux parents dans leur pratique ou s'ils ont eu une relation effective avec eux.

⁴⁰ Voir annexe 2 : grille d'entretien à destination des enseignants de cycle 3

⁴¹ L. Mouriaprégassin. *La relation famille-école: l'impact de la famille sur la motivation scolaire et le rapport de l'élève aux savoirs et à l'école.* 2023. 107-109. Consulté sur <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04132283v1/file/La%20relation%20famille-%C3%A9cole.pdf>

Ainsi, la quatrième partie est centrée sur cette relation que l'enseignant entretient avec les parents et sur leur vision de la communication avec eux. Le but est de comprendre son point de vue sur la place des parents dans l'école mentionné précédemment en prenant connaissance de la relation qu'il a pu avoir avec eux tout au long de sa carrière. C'est une partie également intéressante pour prouver nos hypothèses, que ce soit pour la première, où nous pourrions voir si l'enseignant adapte son enseignement en fonction de la connaissance des situations personnelles de chaque élève, ou pour la seconde dans laquelle nous cherchons à démontrer l'existence d'une corrélation entre l'implication des parents et la communication verbale fréquente avec l'enseignant dans la réussite scolaire de l'élève.

La cinquième et dernière partie permet de conclure avec une ouverture sur leur pratique future qui pourrait améliorer leur relation avec les parents.

Une fois, la présentation de chaque type de donnée effectuée, il en vient d'aborder la complémentarité de notre méthodologie en présentant les avantages et inconvénients de ces outils.

5. Présentation de la grille d'observation

La grille d'observation, comme mentionnée précédemment, nous servirait de recueil de données complémentaire, afin de voir si la communication parents/enseignant a un impact sur la réussite scolaire de l'élève. Notre but dans cette démarche est d'intégrer directement les élèves dont les parents communiquent avec l'enseignant à notre population d'étude en passant par des observations sur leur comportement et sur l'évolution de leurs résultats, cela dans le but de faire apparaître différents profils d'élèves.

Toutefois, il nous a été difficile d'élaborer cette grille, plus précisément d'établir des observables nécessaires à notre observation, mais également, de trouver une population suffisante. Car cela signifierait que nous soyons sur deux classes pendant une année scolaire dans le but d'apercevoir une réelle évolution de la scolarité de l'élève dont les parents communiquent. Étant impossible dans notre situation, nous avons choisi de ne pas mettre en place une grille d'observation pour l'étude de ce mémoire.

6. La complémentarité de notre méthodologie

Comme nous l'avons explicité précédemment, pour récolter les données qui nous permettront de vérifier nos hypothèses, nous utilisons deux types de recueil de données, à savoir le questionnaire et l'entretien. Pour cela, nous parlerons des avantages et limites de chaque type de recueil de données.

Commençons par le questionnaire : il a pour avantage d'être un outil intéressant pour interroger un nombre important de personnes car il permet de synthétiser les résultats sous forme de tableau ou de graphique. C'est un outil purement quantitatif qui a pour but d'être précis et clair. En effet, pour pouvoir avoir des réponses qui vont nous aider, il faut au préalable formuler des questions de la manière la plus claire possible.

Cependant, nous avons relevé 3 limites principaux au questionnaire à savoir :

- Une réponse aux questions posées. Effectivement, le questionnaire est un outil où les personnes interrogées ne font que répondre aux questions posées, sans pouvoir expliciter leur point de vue. Le questionnaire met donc une limite entre le chercheur et l'intéressé, car il n'y a pas de communication directe. Le chercheur va donc s'appuyer sur les réponses sans pouvoir avoir le point de vue complet de l'interrogé.
- Des réponses superficielles. En effet, nous pouvons nous attendre à ce que certains parents répondent au hasard, sans prendre le temps de lire et de formuler des réponses complètes en fonction des questions. Dans ce cas, cela peut être difficile de les interpréter et les données ne seront pas réelles à la réalité.
- Une incompréhension des questions. Les questions ne sont pas toujours comprises par les personnes interrogées et, dans ce cas, elles peuvent donner des réponses qui ne sont pas en lien avec notre demande. Ce recueil de données sera donc fragile.

Quant à l'entretien, c'est un outil pertinent dont l'objectif est d'approfondir des réponses. Il a ici une forme qualitative. Les réponses que nous poserons seront propres à chacun. Ce qui est intéressant, dans le fait d'interroger des enseignants, c'est de voir la pluralité des réponses pour une seule question, car chaque personne est unique, et donc différente. Chaque enseignant aura sa propre opinion sur sa communication verbale avec les parents. Un autre avantage de l'entretien est de pouvoir reformuler les questions si l'intéressé n'a pas compris, de pouvoir en poser davantage en fonction du déroulé de l'entretien.

En revanche, nous avons soulevé deux limites : la neutralité et la subjectivité de l'intéressé. L'entretien est un outil qui nous demande de rester le plus neutre possible pour ne

pas donner son opinion ni influencer les réponses des personnes interrogées. Le but est donc de rester le plus objectif possible. De plus, ces derniers nous font part d'évènements personnels s'appuyant sur leur vécu et leur expérience, et leurs réponses ne peuvent donc pas être généralisées.

Ainsi, l'entretien et le questionnaire ont tous deux leurs avantages et leurs limites d'où l'intérêt d'utiliser ces deux modalités de recueil de données. Cela nous permettra de recueillir des informations complémentaires, que ce soit pour le questionnaire avec l'entretien et inversement, mais également de repérer les points sur lesquels les réponses des parents et des enseignants divergent et se rejoignent.

Après avoir exposé notre méthodologie, nous allons pouvoir analyser et interpréter les résultats de nos recherches.

Analyse des données

Avant de procéder à l'analyse des données, il paraît opportun de rappeler notre sujet, la problématique ainsi que les hypothèses de notre mémoire.

Sujet : La coéducation parents / enseignants à travers la communication verbale pour la réussite scolaire de l'élève.

Problématique : Comment la communication verbale entre les parents et l'enseignant influence-t-elle la réussite scolaire de l'élève en cycle 3 ?

Hypothèses auxquelles nous avons tenté de répondre :

1. La communication verbale entre les parents et l'enseignant permet de faire une différenciation pédagogique plus efficace en fonction des élèves.
2. La communication verbale entre les parents et l'enseignant de fréquence régulière conduit à la réussite scolaire de l'élève.

Pour cela, nous avons partagé un questionnaire auprès des parents, rédigé afin de répondre à nos deux hypothèses. Dans un premier temps, elle a été menée au sein de trois établissements scolaires situés à Saint-Joseph en REP et à Saint-Pierre 1 en REP+ auprès des parents d'élèves de cycle 3 avec un questionnaire par famille. Suite à un manque de participants dans ces établissements, nous avons sollicité d'autres parents par le biais d'enseignants du cycle 3 en publiant le questionnaire sur les réseaux sociaux dans deux groupes Facebook (*974 - professeur des écoles à la Réunion ; Ventes livres et matériel pédagogique 974 professeur des écoles*).

En parallèle, nous avons pu réaliser cinq entretiens avec des enseignants de cycle 3, dans ces mêmes écoles. Nous sommes parties sur des entretiens semi-directifs afin d'obtenir des échanges qui restent spontanés tout en étant encadrés par une grille de questions élaborées à partir de nos observations sur le terrain et de nos recherches. Ainsi, ces derniers ont des durées variables en fonction des disponibilités des personnes interrogées et de leurs réponses. De plus, comme notre questionnaire, les questions ont été rédigées en prenant en compte nos deux hypothèses, mais nous nous sommes permises d'ouvrir le sujet selon l'interaction avec l'enseignant interrogé. Afin d'analyser au mieux ces divers entretiens, nous ne nous

intéresserons qu'aux questions et réponses qui nous ont paru pertinentes par rapport à notre sujet. Pour ce faire, nous avons regroupé, dans un tableau à double entrée⁴², nos questions par thème, en sélectionnant celles qui auraient permis de répondre à nos hypothèses.

Il est également important d'exposer que, suite à la difficile construction d'une grille d'observation correspondant à notre sujet, nous avons décidé de ne pas aller au bout de notre idée d'analyser directement les élèves.

Ainsi, l'analyse de nos données s'organise de la façon suivante : une première partie sera consacrée au récapitulatif des données pertinentes du questionnaire et des entretiens pour notre première hypothèse avec la conclusion de nos résultats. La deuxième partie sera accordée aux données de nos deux outils abordant notre deuxième hypothèse. Enfin, s'en suivra une interprétation des données qui découle de nos analyses.

1. Récapitulatif des données de la première hypothèse

Hypothèse 1 : La communication verbale entre les parents et l'enseignant permet de faire une différenciation pédagogique plus efficace en fonction des élèves.

Analyse des données du questionnaire

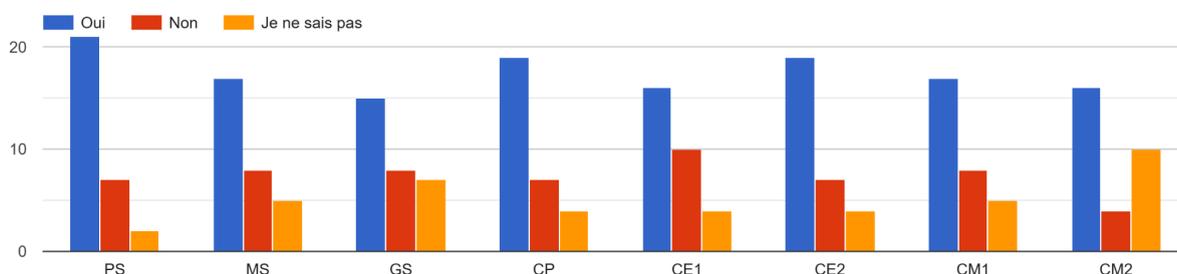
Cette analyse du questionnaire se base sur les trente réponses que nous avons obtenues. Nous n'allons analyser que les réponses du questionnaire qui répondent à notre première hypothèse. Et bien qu'elle soit davantage centrée sur les modalités que l'enseignant met en place afin d'aider au mieux ses élèves, les réponses des parents pourraient nous être utiles car elle traite de la proximité qu'un enseignant peut avoir avec les parents d'élèves. De ce fait, nous avons terminé notre questionnaire par une rubrique dans laquelle les enquêtés évoquent leur relation avec l'enseignant.

Ainsi, avec le graphique 1 ci-dessous qui regroupe les réponses de la question 27, nous constatons que globalement les parents se sentent proches des enseignants peu importe le niveau de classe. Cependant, nous pouvons voir une légère diminution de ce rapprochement entre la Petite Section de maternelle et le Cours Moyen 2.

⁴²Annexe 4 : Résumé des entretiens

Graphique 1. Proximité par niveau de classe

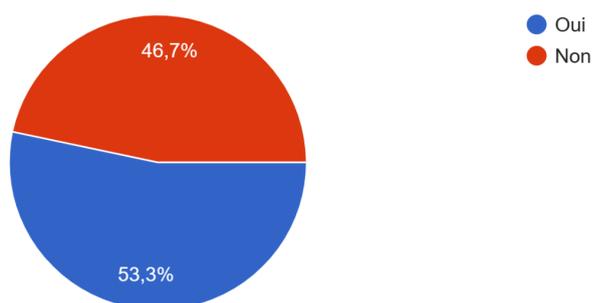
Dans les différentes classes où était votre enfant, étiez-vous proche des enseignants ?



De plus, la question 28 de cette même rubrique confirme l'analyse précédente car 53,3% des parents interrogés approuvent ressentir une différence de proximité avec l'enseignant selon le niveau de classe. Les parents se sentent davantage proches de l'enseignant en maternelle qu'en élémentaire selon les données du graphique 2.

Graphique 2. Différence de proximité par niveau de classe

Ressentez-vous une différence de proximité avec l'enseignant selon le niveau de classe ? Exemple : Plus proche en maternelle qu'en primaire ou autre.
30 réponses

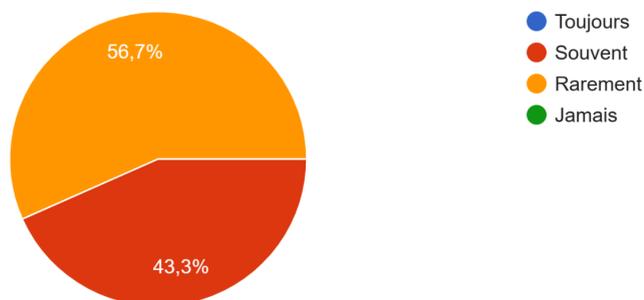


Nous avons voulu en savoir davantage sur ce rapprochement disparate entre les niveaux, en demandant aux parents la fréquence à laquelle ils communiquent avec l'enseignant (cf question 30 du questionnaire). De ce fait, le graphique 3 montre que 56,7% des enquêtés déclarent échanger rarement avec l'enseignant de leur enfant en cycle 3.

Graphique 3. Fréquence d'échange

À quelle fréquence échangez-vous sur l'enseignant sur la scolarité de votre enfant ?

30 réponses



Analyse des données des entretiens

Dans cette étude, nous nous intéresserons principalement aux questions jugées utiles dans les catégories 1, 2 et 3 pour répondre à notre première hypothèse.

Lors de nos entretiens, nous avons commencé par le thème 1 sur l'organisation de leurs séances en demandant aux enseignants leur pratique de différenciation pédagogique, c'est-à-dire la mise en œuvre d'un ajustement d'enseignement pour répondre aux besoins spécifiques de chaque apprenant, tout en maintenant des objectifs d'apprentissage communs. De ce fait, chaque enseignant dit utiliser la méthode la plus adaptée pour l'élève qui peut se faire par « l'adaptation de support », par « des groupes de niveaux », ou encore « le temps attribué », « la complexité des consignes », « la longueur » et « le degré de guidance (encadrer ou non l'élève, intervenir de manière différenciée) ». Ce que l'on constate ici, c'est qu'il n'y a pas de méthodes privilégiées : « c'est au cas par cas ». Ainsi, ces réponses laisseraient supposer que cette différenciation pédagogique n'est pas en lien avec les parents. En effet, cette question a été l'une des premières posées lors de l'entrevue afin de vérifier si l'enseignant évoquait de lui-même l'intervention des parents dans cette modalité. Notons, dans ce cas, qu'un enseignant ne ressentirait donc pas le besoin de discuter avec les parents avant de mettre en place la différenciation pédagogique.

Cependant, le thème 2 sur « la représentation de l'enseignant vis-à-vis des parents » a permis de mettre en lumière le besoin des parents à l'école. En effet, la question suivante a été

posée aux enseignants : « La communication parents-enseignant serait-elle le principal rôle de l'École ? » et tous affirment avoir besoin des parents d'élèves. Les participants 1 et 2 répondent positivement en précisant qu' « il y a besoin des parents pour fonctionner, tu ne peux pas faire de projets », ou encore « tu ne peux pas t'en passer, au fait ». En revanche le participant 5 énonce que « non, mais il faut souligner que la famille est avec l'école l'instance principale de socialisation ». Nous pouvons donc remarquer que, même si, pour certains participants, la communication entre les enseignants et les parents n'a pas un rôle principal, elle a toute son importance dans la socialisation de l'élève.

Il en vient à présent de faire apparaître le thème 3 de notre grille d'entretien sur la relation de l'enseignant avec les parents d'élèves. En effet, nous avons demandé aux enseignants de quelle manière ils caractérisent leur relation avec les parents. Cette information nous est utile pour vérifier l'existence d'un lien fort entre ces deux instances. Ainsi, deux participants (1 et 4) caractérisent leur relation comme étant « bonne », ce qui n'est pas le cas du participant 2 qui la définit comme étant « cette année, mauvaise, les parents ne communiquent pas du tout avec moi, ils ne sont pas investis dans les sorties... ». Comme le précise ce dernier, nous constatons que cette relation peut différer selon les années. Nous avons poursuivi nos entretiens en leur demandant si la communication qu'ils entretiennent avec les parents leur permettrait d'effectuer une meilleure différenciation pédagogique. Là encore, les avis divergent. Les participants 1, 4 et 5 confirment cette interrogation en énonçant leur point de vue :

« C'est encore très difficile, moi je pense, parce que, moi je communique très bien avec les parents, on met en place des choses mais ça vient mais c'est très lent à mettre en place. » (Participant 1).

« Pour les enfants à besoins particuliers, oui. Parce que, mine de rien, les parents connaissent leur enfant, connaissent leurs points d'appuis, connaissent leurs forces, donc quand un parent communique avec toi, tu peux t'appuyer là-dessus pour améliorer les supports que tu proposes à l'enfant. C'est plus facile que de devoir tâtonner et de trouver toi-même. » (Participant 4).

« Il arrive, de plus en plus malheureusement, que nous enseignants, soyons impuissants, déstabilisés car nous n'avons pas les qualifications nécessaires ou les moyens d'expliquer certains comportements des élèves. Dans ce cadre-là, les parents sont une aide considérable car ils ont des informations autres (sociales, médicales, personnelles...) que l'école ne détient pas et qui peuvent orienter l'enseignant dans la mise en place d'une différenciation adaptée à un élève. » (Participant 5).

Quant au participant 2, dont la communication avec les parents est inerte, il explique que :

« [...] quand tu sais qu'un enfant a des difficultés sur certains points dans sa famille et tout ça bah tu vas être plus vigilant sur l'attitude à adopter par rapport à cet enfant mais de là à trouver une relation à ses progrès tout ça, non je ne suis pas sûre. Pas par rapport à ses progrès mais par rapport au relationnel que tu peux avoir avec l'enfant. » (Participant 2).

Nous constatons alors que la communication permettrait de faire une meilleure différenciation pédagogique, surtout pour les enfants à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap (participants 4 et 5), que cela peut prendre du temps comme souligné par la participant 1, mais qu'elle n'est pas nécessaire comme l'explique le participant 2.

Afin d'avoir davantage de comparaison pour la question de la communication et de la différenciation pédagogique, nous avons interrogé les enseignants sur une corrélation possible entre eux, les parents et la réussite scolaire. En réponse, ils soulignent que cette communication avec les parents permettrait de faire une différenciation pédagogique plus adéquate avec l'élève et démentent ainsi la première supposition.

« Oui, oui ! déjà parce que le parent peut nous faire part de difficulté de l'élève lors des devoirs à la maison et donc on peut retravailler dessus. Également, parce que nous pouvons faire des projets, mais aussi pouvoir valoriser l'élève de façon différente. » (Participant 1).

« [...] comme expliqué, plus on communique avec les parents, plus il peut y avoir des progrès dans le relationnel avec l'élève et donc ensuite essayer de l'aider au maximum avec la différenciation pédagogique. » (Participant 2).

Conclusion

Nos données nous ont permis de faire le point sur notre sujet de recherche afin de répondre à notre première hypothèse.

De ce fait, nous pouvons constater que les parents d'élèves de cycle 3 ressentent une légère diminution de proximité avec l'enseignant en comparaison à la maternelle, comme le montre le graphique 1. Ce propos est appuyé par le graphique numéro 2 exposant que 53,3% des parents confirment cette différence de proximité entre la maternelle et l'élémentaire. Dans cette optique, le graphique 3 nous permet de mieux comprendre l'étendue de cette distance, dont les données nous montrent que 56,7% des parents interrogés communiquent rarement avec l'enseignant de leur enfant, cela malgré avoir répondu majoritairement qu'ils estiment être proche d'eux dans le graphique 1. Cela pourrait laisser paraître l'existence d'une relation positive entre les parents et l'enseignant.

Face à cette déclaration, nous nous questionnons sur l'influence de la communication verbale entre ses deux instances et la mise en place d'une différenciation pédagogique adaptée à l'élève. Ainsi, malgré cette timide communication entre eux, les participants 1 et 2, expriment que le rôle principal de l'école serait la communication entre eux et les parents d'élèves dans la scolarité de l'enfant. Cependant le participant 5 souligne qu'il ne s'agirait pas du rôle principal de l'école. Nous constatons donc que, d'après les enseignants, la communication semble être décisive dans la scolarité de l'élève/enfant même si sa fréquence reste faible.

En revanche, les enseignants interrogés ne mentionnent pas d'eux-mêmes le rôle des parents dans la mise en place de cette différenciation. Pour eux, cela relève de leur pratique d'élaborer des modalités de différenciation pédagogique dans leur classe selon les difficultés des élèves qui ont été repérées en classe. Il semblerait alors que les enseignants soient aptes à élaborer des modalités de différenciation pédagogique dans leur classe par eux-mêmes, notamment en se basant sur les acquis des élèves.

Toutefois, malgré les propos précédents, nos données ont mis en lumière la possible existence d'un lien entre la communication parent-enseignant et l'amélioration de la différenciation pédagogique. En effet, notre étude laisse apparaître que l'aide apportée par les parents sur d'éventuelles difficultés de leur enfant, notamment pour ceux en situations de handicap (participant 4), permettrait d'aiguiller davantage l'enseignant dans la mise en place d'une différenciation pédagogique adaptée à l'élève. Il y aurait donc lieu de croire qu'il existe un lien entre la communication verbale entre les parents et l'enseignant des élèves en cycle 3 et la mise en place d'une différenciation pédagogique davantage adaptée à l'élève.

Notre hypothèse est alors validée selon le traitement de nos données.

2. Récapitulatif des données de la seconde hypothèse

Hypothèse 2 : La communication verbale entre les parents et l'enseignant de fréquence régulière conduit à la réussite scolaire de l'élève.

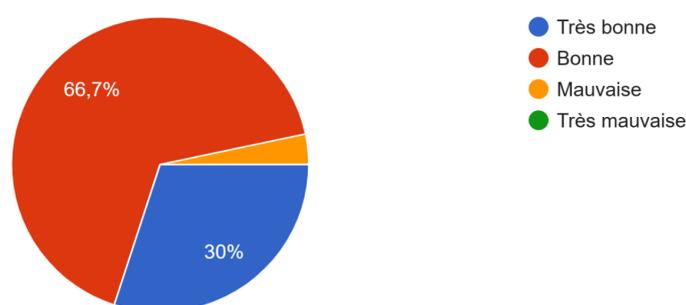
Analyse des données du questionnaire

Voulant accroître nos recherches sur la relation qu'entretiennent les parents d'élèves et l'enseignant, nous avons demandé aux parents leur fréquence d'échange avec l'enseignant de leur enfant (*cf* question 30 du questionnaire). Ainsi, nous rappelons que 43,3% d'entre eux échangent souvent alors que 56,7% n'échangent que rarement sur la scolarité de leur enfant. (*cf* graphique 3). Aussi, nous avons demandé aux parents de caractériser la qualité de relation avec l'enseignant (*cf* question 12 du questionnaire). Nous voulions voir dans quelles conditions se passaient leurs échanges. Ainsi, 66,7% des parents interrogés estiment avoir une « bonne » relation avec l'enseignant de leur enfant, 30% d'entre eux disent avoir une « très bonne » relation tandis que le dernier parent répond avoir une « mauvaise » relation (*cf* graphique 4).

Graphique 4. Relation des parents entretenue avec l'école

Quelle relation entretenez-vous avec l'école ?

30 réponses



Nous avons ainsi combiné, dans un tableau récapitulatif ⁴³, les données des graphiques 3 et 4 qui montrent que :

- Parmi les 66,7% de parents ayant une « bonne » relation (20 parents sur 30), seuls 6 échangent souvent contre les 14 qui le font rarement,
- Sur les 30% de parents ayant une « très bonne relation » (9 parents sur 30), 7 d'entre eux échangent souvent.

Ainsi, ceux qui estiment avoir une très bonne relation auront tendance à discuter plus fréquemment avec l'enseignant que ceux qui disent avoir une bonne relation.

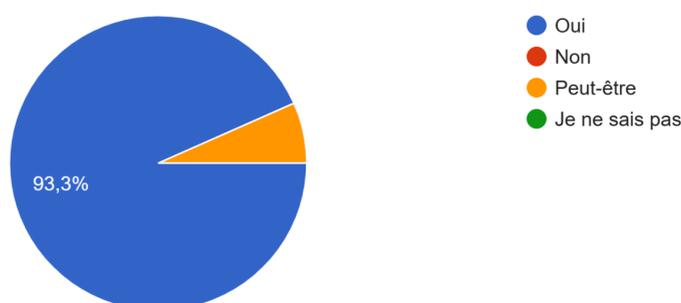
Ce que nous cherchons également à confirmer ou infirmer dans cette hypothèse est le lien qui pourrait exister entre l'implication des parents (*cf* question 23 du questionnaire) et leur fréquence de communication avec l'enseignant. Alors, selon le graphique 5, 93,3% des enquêtés disent être « impliqués » dans la scolarité de leur enfant. Ce pourcentage renvoie à 28 parents sur 30. De plus, en combinant les données des graphiques 3 et 5 :

- Parmi les 56,7% de parents qui n'échangent que rarement sur la scolarité de leur enfant (17 parents sur 30), 15 d'entre eux expriment être impliqués dans la scolarité de leur enfant, et 2 expriment « peut-être ».

Ainsi, parmi les 28 impliqués, 15 parents échangent rarement contre 13 qui échangent souvent. Cela laisse apparaître que l'échange n'est pas indispensable pour qu'un parent soit impliqué dans la réussite scolaire de son enfant.

Graphique 5. Implication des parents dans la scolarité de leur enfant

Selon vous, votre implication dans la scolarité de votre enfant est-elle nécessaire pour sa réussite ?
30 réponses



⁴³ Questions 12 et 30 de [École - Famille \(réponses\) - Google Sheets](#)

Cela peut être justifié avec la question n°31 de notre questionnaire sur le lien entre l'amélioration des résultats scolaires et l'aide que l'enseignant offre aux parents. Ainsi, selon le tableau 1 ci-dessous, 23 parents, soit 76,6%, pensent que l'aide apportée par l'enseignant permet d'améliorer les résultats. Ces résultats peuvent être améliorés par « l'échange lors des réunions/rencontres parents-professeur » ; « la différenciation pédagogique que met en place l'enseignant » ; « l'instauration du goût de l'effort et du travail » ; « la discussion avec l'élève/l'enfant » ; « l'écoute de conseils donnés par l'enseignant et la reproduction à la maison, des techniques vues en classe » ; « le travail sur les difficultés de l'élève/enfant ».

À l'inverse, 7 des 30 parents pensent que l'aide de l'enseignant n'a pas d'incidence sur la réussite scolaire de l'élève. Ils expliquent que l'amélioration des résultats scolaires n'est permise qu'à la condition que l'élève et l'enseignant soient motivés car cela serait « un manque d'envie, de motivation et d'implication de la part de l'enfant », mais également un « manque de motivation de l'enseignant » tandis que d'autres n'ont pas donné de réelles explications.

De plus, nous cherchons à comprendre si les parents qui admettent que l'aide de l'enseignant est nécessaire à la réussite scolaire de leur enfant sont des parents impliqués et/ou qui échangent avec l'enseignant. De ce fait, selon notre tableau récapitulatif, en combinant ces données du tableau 1 avec celles des graphiques 3 et 5 mentionnées précédemment, nous voyons que :

- Parmi les 15 parents qui se disent impliqués dans la scolarité de leur enfant et qui échangent rarement, 12 sont d'avis que l'aide de l'enseignant est nécessaire à l'amélioration des résultats scolaires de leur enfant contre 3 qui supposent le contraire.
- Parmi les 13 parents impliqués dans la scolarité de leur enfant et qui échangent souvent, 12 estiment que l'aide de l'enseignant est nécessaire à l'amélioration des résultats scolaires de leur enfant, et 1 présume le contraire.

De ces données, 24 parents sur 28 impliqués expriment que l'aide de l'enseignant est nécessaire à l'amélioration des résultats scolaires de l'élève parmi lesquels une moitié échange rarement et l'autre moitié échange souvent. On peut alors constater de manière générale, qu'en regroupant les parents qui échangent rarement, souvent, et qui sont impliqués, la grande majorité affirme que l'aide de l'enseignant est nécessaire pour améliorer les résultats scolaires de leur enfant.

Tableau 1. Amélioration des résultats scolaires avec l'aide de l'enseignant

Question : Avec l'aide de l'enseignant, parvenez-vous à améliorer les résultats scolaires de votre enfant ? Si oui comment ? Si non pourquoi ?

échanges lors des réunions/rencontres parents-professeurs
Oui, pour la différenciation pédagogique.
Oui en lui le goût de l'effort, du travail
Oui elle l'aide beaucoup
Oui en parlant
Oui , les conseils que l'enseignant nous dise pour aider l'enfant
Oui
Oui en essayant de faire leur technique en classe
????
La maîtresse est à l'écoute
Oui, discussion
Ma fille a un bon niveau elle pourrait faire mieux mais c'est un manque d'envie rien avoir avec les parents ou le prof
Oui, en travaillant un peu plus sur ces difficultés.
Je ne sais pas trop en fonction des motivations de la maîtresse, et surtout celle de ma fille
En travaillant davantage à la maison
Oui en l'entraînant à la maison
Oui en discutant des problèmes à améliorer
Mon enfant est toujours première dans sa classe
Oui en discutant de ces moyens acquis et non acquis
La maîtresse s'explique les difficultés et nous adaptons l'accompagnement des devoirs
Oui, car il me dit qu'elles sont ces lacunes pour que je puisse l'aider à la maison
Oui on échange sur les difficultés à travailler.
Pas nécessaire
Oui

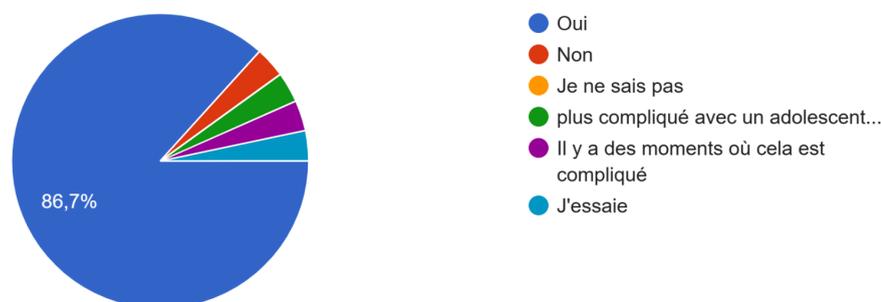
Cela dépend des matières et de l'implication de mon enfant.
Oui car je suis parents d'élèves et j'ai la chance qu'elle partage ces outils avec moi pour l'apprentissage de mon fils
Oui en prenant leur conseils concernant l'éducation de l'enfant et l'évolution scolaire
Oui en apprenant certaines techniques pour une meilleure approche de certaines matières
Non, je ne communique rarement avec l'enseignant
Non, car effectivement l'enseignant nous fait part des difficultés mais nous faisons appel à ma belle-soeur maîtresse pour aider mon enfant

Après avoir mis en lumière les données concernant l'implication des parents dans la vie scolaire de leur enfant, la fréquence de communication ainsi que l'importance de l'aide apportée par l'enseignant dans la scolarité d'un élève, nous nous attarderons à saisir la capacité des parents à motiver leur enfant durant sa scolarité (cf question 16 du questionnaire). Par conséquent, selon le graphique 6, 86,7% des parents parviennent à motiver leur enfant durant la scolarité, tels que pour réviser, pour faire leurs devoirs ou pour aller à l'école, etc. Cependant, les 12,3% restants expriment « ne pas savoir s'ils arrivent à motiver leur enfant », « que cela est plus compliqué avec un adolescent », « qu'il y a des moments où cela est compliqué », « qu'ils essaient » et « non ».

Graphique 6. Réussir à motiver son enfant

Parvenez-vous à motiver votre enfant durant sa scolarité (exemple : à aller à l'école, à réviser, à travailler...) ?

30 réponses



Notons alors, que la grande majorité des parents interrogés (86,7%) estiment pouvoir motiver leur enfant durant la scolarité, ce qui laisse supposer que les parents ont à cœur de le faire.

Analyse des données de l'entretien

Lorsque nous avons élaboré ces entretiens, nous avons créé un thème portant sur la représentation de l'enseignant sur les parents. Le but ici était de se rendre compte de la place accordée aux parents dans la vie scolaire de leur enfant, à travers la question suivante :

« Sollicitez-vous souvent les parents ? ». En réponse à cette question, 3 enseignants sur 5 confirment solliciter régulièrement les parents :

« Cette année, oui, en tout cas, régulièrement, je profite d'avoir un groupe sur les réseaux sociaux pour communiquer je pense que c'est plus simple pour tout le monde. » (Participant 1).

« Tout au long de l'année, je sollicite l'avis des parents concernant ce qui est mis en place dans ma classe (projets, sorties...). » (Participant 5).

« Oui, dès la première réunion de rentrée, je leur dis de ne pas hésiter, de venir me voir s'il y a le moindre problème. Donc, c'est vrai que je communique quand même régulièrement avec les parents. Peut-être pas tous les parents, mais voilà. » (Participant 4).

Cependant, cette communication ne se fait pas toujours de manière fréquente :

« Alors, je communique avec les parents lors des remises de livrets. Enfin, déjà la réunion de rentrée, ensuite jusqu'à la remise des livrets, ça se fait de façon ponctuelle si vraiment j'estime qu'il y a nécessité, voilà. » (Participant 3).

En revanche, il faut noter que le participant numéro 2 dont la communication avec les parents est inexistante exprime ne pas communiquer souvent avec eux : « À vrai dire non, car comme dit précédemment, cette année, je n'ai pas beaucoup de parents qui communiquent avec moi. ».

Face à ces déclarations, le thème 3 portant sur la relation de l'enseignant avec les parents d'élèves permettrait d'approfondir nos recherches. C'est pourquoi nous avons demandé aux enseignants, dont la communication est existante, de la décrire. De ce fait, les participants 1 et 5 y répondent en indiquant avoir une bonne relation avec ces derniers : « bonne » ; « J'ai une bonne relation de dialogue et de partage (d'informations) avec les parents de mes élèves ». Notre analyse met donc en perspective l'importance de la communication entre ses deux instances.

Toutefois, afin de répondre à notre question de recherche, il serait judicieux d'étudier le possible lien entre communication verbale et réussite scolaire de l'élève. Dans cette optique, nous avons posé la question suivante aux enseignants : « Selon-vous, y a-t-il une corrélation entre la communication que vous entretenez avec les parents et la réussite scolaire de l'élève ? ». Trois de ces derniers ont répondu à la question de manière positive, dont le participant 5 qui répond « oui » et les deux autres :

« Oui, oui! déjà parce que le parent peut nous faire part de difficulté de l'élève lors des devoirs à la maison et donc on peut retravailler dessus. Également, parce que nous pouvons faire des projets, mais aussi pouvoir valoriser l'élève de façon différente. » (Participant 1).

« Comme dit tout à l'heure oui, la communication avec les parents fait toute la différence. Notamment pour le suivi des devoirs à la maison, si les devoirs sont faits correctement, alors l'enfant aura moins de difficultés lorsqu'il entre en classe. Et comme expliqué, plus on communique avec les parents, plus il peut y avoir des progrès dans le relationnel avec l'élève et donc ensuite essayer de l'aider au maximum avec la différenciation pédagogique. » (Participant 2).

Après avoir mis en exergue la fréquence de communication, la qualité de cette dernière entre les enseignants et les parents d'élèves ainsi que le lien entre la communication verbale et la réussite scolaire de l'élève, il en vient à présent de s'intéresser à la définition qu'ont les enseignants de la réussite scolaire. En effet, il semble intéressant de noter que les interrogés se sont accordés sur une réussite scolaire qui se focalise principalement sur l'élève, contrairement à celle décrite dans la partie théorique selon laquelle ce serait le rapport à une norme basée sur les objectifs des programmes ou sur le niveau de la classe (*cf Réussite et échec scolaire*). Pour le participant 2, il s'agit surtout d'une progression de l'élève. Cette notion de progression est par ailleurs reprise par les autres interrogés. Le participant 1 parle de « faire de son mieux » et de « donner son maximum ». Pour cela, la motivation de l'élève est importante. Il faut que l'élève soit actif et engagé dans l'apprentissage pour pouvoir « faire de son mieux ». Et enfin, pour les participants 3 et 4, la réussite scolaire passe par le fait d'aimer apprendre afin qu'ils puissent « s'intéresser à ce [qui est] fait en classe ». Pour ce dernier, le but n'est pas de réussir uniquement sur le plan scolaire mais également dans la vie en général. Le but de l'école est donc de donner aux élèves tous les outils pour apprendre afin qu'ils puissent le réutiliser de manière raisonnée et avec un point de vue critique, comme stipulé dans le domaine 2 du Socle Commun des Connaissances, des Compétences et de la Culture.

De plus, nos données s'accordent à dire que la réussite scolaire des élèves passe avant tout par la mise en place d'une différenciation pédagogique. En effet, lorsque nous avons posé

la question suivante aux enseignants interrogés : « Quelle est selon vous, la méthode de travail des élèves la plus efficace pour de meilleurs résultats ? », trois d'entre eux évoquent la différenciation pédagogique, dont les groupes de besoins, comme étant plus avantageux pour les élèves :

« Des groupes de besoins, des groupes qui seront par la suite homogènes » (Participant 1).

« Il faudrait travailler en groupe de besoin [...] des classes de niveau, moi je trouve que ça serait bien » (Participant 2).

« Il n'y a pas de meilleure méthode ; il faut varier les méthodes à condition de prendre en compte les spécificités et les possibilités de chaque élève (pédagogie différenciée). » (Participant 5).

Après avoir mis en lumière leur définition de la réussite scolaire, ce qui va maintenant retenir notre attention se pose sur l'implication des parents dans la scolarité de leur enfant. Effectivement, pour la question : « Pensez-vous que l'implication des parents joue un rôle primordial dans la motivation scolaire ou dans les résultats de l'enfant ? », ils répondent :

« Les enfants qui n'en ont pas besoin, qui ne sont pas en difficulté, les parents vont les motiver, je parle ici d'élèves où les parents ont un niveau social correct, et les enfants en difficulté certains suivent mais ce n'est pas la majorité. » (Participant 1).

« [...], je pense que ceux qui n'en ont pas besoin, je parle d'élèves dont les parents travaillent donc avec un milieu social correct, bah les parents vont les motiver à travailler, alors que ceux qui en ont besoin, les parents ne vont pas les aider, car eux-mêmes sont perdus dans les devoirs. Les enfants en difficulté, moi je pense que les parents sont démissionnaires. » (Participant 2).

« Les parents jouent un rôle prédominant dans la motivation scolaire et les résultats de l'enfant. L'élève est plus attentif, concentré dans son travail quand la famille est impliquée dans sa scolarité. » (Participant 5).

Ainsi, nous observons, dans leur réponse, que les enseignants estiment que le niveau social joue un rôle dans leur implication. Alors nous avons posé deux questions qui se rejoignent sur l'impact du milieu social et la grande majorité des participants répondent que le milieu social joue un rôle et qu'il y a bien une différence. Pour la première question : « Avez-vous l'impression que le milieu social joue un rôle significatif dans les résultats des élèves ? », la majorité répond « oui » :

« Oui, ça doit jouer, parce que les parents qui travaillent, tout ça ils ont l'habitude tu vois des mails, ils ont l'habitude de recevoir des trucs, et je pense que ceux qui ont un milieu social plus bas, bah ils ont du mal, ça doit être une contrainte pour eux, de "mince je reçois un truc de l'école", il y a je pense de l'appréhension et puis, c'est pas leur truc je pense. » (Participant 2).

« Ça m'est déjà arrivé, dans certaines classes, qu'un parent vienne me signaler que, malheureusement, il ne savait pas lire. Donc c'était plus compliqué de faire les devoirs donc on avait trouvé le moyen de faire passer par la grande sœur. » (Participant 4).

Tandis que le participant 3 estime que ce n'est pas milieu social mais l'implication des parents qui influe sur les résultats scolaire :

« Non, parce qu'à partir du moment où tu as des parents qui se soucient de ta scolarité, peu importe jusqu'où les parents sont allés eux-mêmes dans leur scolarité, à partir du moment où on te fait comprendre que c'est important, que tu dois travailler suffisamment, non, je pense que non. » (Participant 3).

Pour la seconde question : « Percevez-vous une différence de niveau entre un élève issu d'un milieu favorisé et défavorisé ? » sauf le participant 3 qui n'a pas pu l'observer, tous les participants s'accordent qu'il y a bien une différence, notamment à travers le niveau de l'aide aux devoirs, du suivi à la maison et des apports langagiers. Le participant 5 apporte une réponse sociologique sur cette différence :

« Oui, cela dépend de la relation entre l'école et le milieu social des parents. [...] Il y a une inégalité au niveau économique (les ressources et niveau de vie) et culturelles (diplômes). L'environnement familial des élèves a une influence sur leur parcours scolaire, l'acquisition de connaissances, ainsi que le niveau de diplôme en sortie du système éducatif. La culture que reçoit un enfant issu d'un milieu favorisé est proche de celle de l'école. Les familles de milieux favorisés transmettent des normes et valeurs proches de celles de l'école, ce qui augmente les chances de réussite scolaire de leurs enfants. De plus, les parents de catégories populaires ont un rapport négatif avec l'école car c'est l'espace où ils ont connu l'échec jeunes et sont sortis du système scolaire tôt. L'école, pour eux, ne sera pas non plus favorable à leurs enfants. Donc, ils anticipent déjà leur échec.» (Participant 5).

Cependant, il s'accorde avec le participant 2 en soulignant qu'un « enfant issu d'un milieu défavorisé peut réussir à cause de sa motivation, son intelligence, le rapport positif qu'ont ses parents avec le savoir, avec l'école... ». Finalement, le milieu social aurait bien un impact sur l'implication des parents mais également sur la qualité de l'aide qu'ils apportent à leurs enfants. Les participants ajoutent également que l'implication se répercute sur la motivation des élèves. De plus, cette étude laisse apparaître un nouveau facteur quant à l'implication des familles qui serait le nombre d'enfants d'une même famille : dans le cas de familles nombreuses, les parents s'occupent davantage du premier enfant et du dernier en laissant de côté les enfants du milieu. Quant au cas des familles à enfant unique, les parents seraient davantage impliqués dans sa scolarité, comme l'énonce le participant 2.

Suite à cela, nous avons voulu savoir si nos participants parvenaient à impliquer les parents dans la scolarité de leur enfant. Trois d'entre eux estiment qu'ils ne parviennent pas à les impliquer davantage :

« À vrai dire, je ne sais pas. Car vous savez les méthodes d'enseignement ont changé [...] et souvent les parents ça les bloque car ils n'arrivent pas à faire les nouvelles méthodes et tout ça, ça peut jouer des conflits. » (Participant 1).

« Non du tout malgré les relances. » (Participant 2).

« Difficilement. Difficilement. » (Participant 3).

Nous constatons alors que, pour un enseignant, pouvoir impliquer un parent dans la scolarité reste complexe, pour deux raisons : d'une part, les méthodes d'enseignements ont changé donc certains parents peuvent avoir du mal à se les approprier ; d'autres part, certains enseignants se sentent délaissés comme nous l'explique le participant 2 qui, malgré les relances, ne reçoit pas d'investissement de la part des parents. Cependant, bien que cela semble complexe pour de nombreux enseignants, le participant 5 démontre qu'il n'est pas impossible de parvenir à impliquer les parents : il faut pour cela créer une relation de confiance dès la première rencontre.

Dans la continuité de notre analyse, nos données indiquent l'existence d'un lien entre la communication enseignant/parents d'élèves et la réussite scolaire de l'élève. De ce fait, nous avons réalisé un quatrième thème sur les améliorations qu'un enseignant pourrait mettre en place pour améliorer cette relation. Alors, à notre question « Mettrez-vous des stratégies en place pour améliorer la collaboration école-famille ? (Associations, dispositifs, aides etc). », le participant 1 explique avoir un volet dans le projet d'école de son établissement qui porte sur la possibilité de faire entrer les parents dans l'école :

« Nous avons un volet dans notre projet d'école sur faire entrer davantage les parents dans l'école. Ce qu'on aimerait, c'est faire intervenir les parents dans la classe, je ne sais pas moi, ils ont un métier spécifique, ça peut être des choses comme ça. Là, le rôle des parents est important, notamment pour les projets, les sorties. Par exemple, j'ai fait une vente de crêpes j'ai donc demandé des crêpes et tout de suite les parents ont apporté. » (Participant 1).

Le participant 4 a également décidé cette année de mettre en place des stratégies en essayant de communiquer avec tous les parents :

« Ben j'essaie de pas tout le temps les voir pour le négatif. C'est bien aussi- Je leur propose de faire des bilans généraux, même pour les bons parce que souvent, les bons sont laissés de côté parce qu'on ne pense pas à dire "venez, on va en discuter", donc j'essaie de mettre ça en place. » (Participant 4).

Quant à l'enquête numéro 5, il n'explique pas réellement ses stratégies mais affirme que « c'est une priorité », notamment en les intégrant dans la vie scolaire et en les faisant participer aux différents projets. En revanche, le participant 2 n'énonce que deux mots : « pas vraiment ». Il est suivi par le participant 3 qui explique :

« Honnêtement, non. J'aimerais plus impliquer les parents, mais malheureusement, quand je vois qu'à la réunion de rentrée, je n'ai même pas la moitié des parents de la classe, ben qu'est-ce que je peux faire ? À ce niveau-là, je suis un peu perdue. Je ne sais pas trop. » (Participant 3).

Nous constatons alors que certains enseignants ont envie de mettre des stratégies en place dans leur classe ou dans l'école en fonction des projets d'école lorsque leur relation avec les parents se passent relativement bien comme dans le cas des participants 1, 4 et 5. Toutefois d'autres enseignants expriment leur négativité quant à la mise en place de stratégie pour améliorer cette relation car ils se sentent délaissés par les parents, comme pour les participants 2 et 3.

Conclusion

Nos données nous ont permis de faire le point afin de répondre à notre seconde hypothèse. Trois points ressortent de notre étude sur la réussite scolaire : Le premier gravite autour de l'implication parentale. C'est unanime, les parents (28 des 30 parents sont d'accord et 2 qui ne savent pas) et les enseignants interrogés s'accordent avec eux sur le fait que l'implication des parents dans la scolarité de leur enfant est importante pour la motivation, les résultats et la réussite scolaire. Cependant, cette implication ne se situe pas forcément dans la communication entre les deux instances, mais peut se faire dans le suivi des devoirs, dans l'aide à la maison et dans la mise en place d'un cadre. Cela permet à l'élève de comprendre l'importance du travail (Participant 3), il sera plus attentif et concentré (Participant 5).

Le deuxième point que nous avons relevé concernant la réussite scolaire de l'élève se trouve être l'aide qu'apportent les enseignants aux parents d'élèves. En raison, 76,6%, soit 23 parents sur 30, présentent diverses raisons pour l'amélioration des résultats scolaires et parmi elles se trouve l'échange avec l'enseignant. Néanmoins, les 7 parents restants pensent le contraire et mettent en lumière le manque d'envie et de motivation de la part de l'enfant. (*cf* Tableau 1). De plus, en analysant d'abord la qualité de la relation qu'ils entretiennent avec l'enseignant de leur enfant en cycle 3 (*cf* graphique 4), 20 des 30 parents interrogés définissent leur relation avec l'enseignant comme étant « bonne », 9 d'entre eux la considèrent comme « très bonne », et un parent décrit sa relation comme « mauvaise ». En mettant en relation la qualité de la communication et leurs fréquences d'échange (*cf* graphique 3 et 4), nous nous sommes aperçues que parmi les 20 parents dont la communication est « bonne », 14 expriment rarement échanger, et les 6 autres, souvent

échanger. De plus, parmi les 9 parents dont la relation semble « très bonne », 7 énoncent souvent échanger, alors que le dernier dont la communication est mauvaise confirme qu'il ne communique que rarement avec l'enseignant. Cela laisserait donc sous-entendre que l'échange régulier entre les parents d'élèves et l'enseignant permettrait d'améliorer leur communication, représentant le troisième point : la fréquence de communication.

Toutefois ce dernier point est réfuté car notre analyse dévoile que, sur les 28 parents impliqués, seulement 13 d'entre eux échangent souvent avec l'enseignant (*cf* graphiques 3 et 5). Cela laisserait donc supposer qu'un parent n'a pas besoin d'une fréquence de communication conséquente pour être impliqué dans la scolarité de leur enfant.

Nous pouvons alors constater que les informations récoltées invalident l'idée selon laquelle la communication entre parents et enseignants des élèves de cycle 3 de manière fréquente permettrait d'améliorer la réussite scolaire de l'élève.

3. Interprétation des résultats

Avant de commencer l'interprétation de nos résultats, rappelons d'abord notre sujet d'étude qui est :

La coéducation parents / enseignants à travers la communication verbale pour la réussite scolaire de l'élève.

Et à la suite de nos recherches, nous nous sommes arrêtées sur une problématique :

Comment la communication verbale entre les parents et l'enseignant influence-t-elle la réussite scolaire de l'élève en cycle 3 ?

Afin d'y répondre, nous avons mis en lumière deux hypothèses :

1. La communication verbale entre les parents et l'enseignant permet de faire une différenciation pédagogique plus efficace en fonction des élèves.
2. La communication verbale entre les parents et l'enseignant de fréquence régulière conduit à la réussite scolaire de l'élève.

Notre sujet d'étude clairement définie, il ne nous reste plus qu'à interpréter nos résultats, avec d'abord ceux qui ont permis de répondre à la première hypothèse, puis avec ceux pour la seconde hypothèse.

Hypothèse 1 : La communication verbale entre les parents et l'enseignant permet de faire une différenciation pédagogique plus efficace en fonction des élèves

Nos données nous ont permis de faire le point sur notre sujet de recherche. Voyons alors ce qui ressort de notre analyse en commençant par interpréter l'analyse portant sur la relation qu'entretient l'enseignant avec les parents d'élèves puis en évoquant le lien possible entre cette communication et une meilleure différenciation pédagogique.

De ce fait, nous constatons que les parents de cycle 3 sentent une différence de proximité avec l'enseignant. En effet, le graphique 2 dénote que 53,3% des parents se sentent plus proches de l'enseignant en maternelle qu'en élémentaire. Cela s'explique par l'importance du début de la scolarisation de son enfant en maternelle : les parents ont de grandes attentes et déposent leur enfant directement devant la classe, créant plus d'opportunités pour discuter avec l'enseignant (Hurtig-Delattre, 2016). Cependant, cela n'est plus possible lorsque l'enfant passe à l'école élémentaire car le parent le dépose au portail de l'école, ce qui diminue ces moments de communication. Le graphique 3 le confirme en indiquant que 56,7% des parents, soit plus de la moitié des parents interrogés, échangent rarement avec l'enseignant du cycle 3, sur la scolarité de leur enfant. Ce qui pourrait laisser paraître l'existence d'une relation « discrète », entre parents et enseignant. On peut supposer que cette distance prise à l'école élémentaire est faite pour respecter le rôle de chacun, pour éviter que l'autre partie se sente menacée voire attaquée dans son propre domaine (Kellerhals & Montandon cités par Migeot-Alvarado, 2000). Mais notre but n'étant pas de comprendre quelles sont les causes de cette timide communication entre ces deux instances, revenons à l'influence qu'a cette dernière sur la mise en place d'une différenciation pédagogique accordée à un élève.

Malgré cette timide communication entre eux, les participants 1 et 2 expriment que le rôle principal de l'école serait la communication entre eux et les parents d'élèves dans la scolarité de l'enfant, tandis que le participant 5 souligne qu'il ne s'agirait pas du rôle principal de l'école, mais qu'elle reste tout de même très importante car ces deux instances sont importantes pour la socialisation de l'élève. Nous constatons donc que, d'après les enseignants, la communication semble être décisive dans la scolarité de l'élève/enfant bien qu'elle reste timide. Comme le dit Hurtig-Delattre (2021), ces deux instances suivent l'enfant tout au long de sa vie, avec les parents qui sont les éducateurs, et les professionnels (enseignants, soignants, etc.) qui agissent à chaque étape et successivement.

La place de la communication dans la scolarité de l'élève désormais établie, il en vient de mettre en lumière un l'existence d'un lien entre cette dernière et la différenciation pédagogique. Les enseignants interrogés ont d'abord expliqué que la mise en place de cette différenciation relève des difficultés des élèves repérées en classe et de l'objectif à atteindre. En effet, Torres (2016) mentionne bien que cette différenciation part de trois postulats : d'une communication entre équipe, d'une approche par les compétences et qu'elle doit s'intégrer au projet d'établissement. Cependant, ils ont ensuite mis en évidence que l'aide apportée par les parents, notamment lors de leurs échanges, leur permettrait d'adapter davantage leur modalité d'enseignement à un élève, que ce soit pour mieux le comprendre ou pour adapter ses documents et outils de classe, notamment pour des élèves porteurs de handicap (participant 4). « Les parents sont une aide considérable car ils ont des informations autres (sociales, médicales, personnelles...) que l'école ne détient pas et ils peuvent orienter l'enseignant dans la mise en place d'une différenciation adaptée à un élève » (Participant 5). Cela s'explique notamment par le fait qu'ils sont « les premiers responsables du développement intellectuel de l'enfant avant qu'il n'entre à l'école. » (Leroy, 2010, p. 184-185). De plus, leur rôle, qui est de « donner un cadre qui permet à l'enfant de grandir et de s'épanouir en toute sécurité » (Vianin, 2022, p. 23), signifie que cela s'étend jusque dans l'école. Ainsi, une bonne communication permet d'établir des relations de dialogue et de fournir à l'enseignant les informations nécessaires pour contribuer à la réussite de l'élève. (Participant 4).

Il semblerait donc qu'il existe bien un lien entre la communication verbale entre les parents et l'enseignant des élèves en cycle 3 et la mise en place d'une différenciation pédagogique davantage adaptée à l'élève. Notre hypothèse est alors validée selon le traitement de nos données.

Hypothèse 2 : La communication verbale entre les parents et l'enseignant de fréquence régulière conduit à la réussite scolaire de l'élève.

Nos données nous ont permis de faire le point pour confirmer ou infirmer notre seconde hypothèse. Nous commencerons par une rapide description de la communication entre ses deux instances, où nous mentionnerons certaines informations abordées précédemment, puis nous évoquerons le lien possible entre cette communication verbale à fréquence régulière et la réussite scolaire de l'élève.

Concernant le rôle de cette communication dans la réussite scolaire de l'élève, il semble important de noter que la définition de cette dernière notion n'est pas la même que celle du cadre théorique. Alors qu'elle tournerait autour d'une norme (Demba, s. d.), les enseignants interrogés estiment que l'élève est en réussite scolaire à partir du moment qu'il a un sentiment positif concernant l'école, lorsqu'il fait de son mieux ou lorsqu'il y a une évolution dans ses résultats. C'est une approche bienveillante et loin de la notion de performance comparative. Cependant, pour notre hypothèse, nous garderons la première définition du cadre théorique.

Après avoir mis en perspective la définition de la réussite scolaire qu'ont les enseignants de cycle 3, nous avons recueilli leur avis concernant la qualité de relation qu'ils entretiennent avec les parents d'élèves (*cf* graphique 4). Nous voyons donc que 20 des 30 interrogés définissent leur relation avec l'enseignant comme étant « bonne », 9 d'entre eux la considèrent comme « très bonne », et 1 parent décrit sa relation comme « mauvaise ». En mettant en relation cette qualité de la communication et leurs fréquences d'échange (*cf* graphique 3), nous nous sommes aperçues que parmi les 20 parents dont la communication est « bonne », 14 expriment rarement échanger, et les 6 autres, souvent échanger. De plus, parmi les 9 parents dont la relation semble « très bonne », 7 énoncent souvent échanger, tandis que le parent dont la communication est mauvaise confirme qu'il ne communique que rarement avec l'enseignant. Cela signifie que pour communiquer avec l'enseignant, il faut déjà entretenir une bonne relation avec lui mais également qu'un échange régulier entre les parents d'élèves et l'enseignant permettrait d'améliorer leur communication.

Toutefois, nos données ont dévoilé que la fréquence de communication entre ces deux instances ne remet pas en cause l'implication des parents dans la vie scolaire de l'élève. En effet, les données du graphique 5 indiquent que 93,3% des parents sont impliqués dans la réussite scolaire de leur enfant, soit 28 parents sur 30. Parmi eux, 15 parents échangent rarement avec l'enseignant contre 13 qui échangent souvent, ce qui laisse supposer que la

fréquence de communication ne reflète pas l'implication des parents. Cela est important à retenir car de nombreux enseignants peuvent penser que les parents, surtout ceux de milieux populaires, sont démissionnaires ou désintéressés par la scolarité de leur enfant (Participant 3) alors que ce serait plutôt une délégation (Payet, 2017 ; Yadan, 2019), et par leur expérience de l'école *lontan* où il y avait une distance entre l'École et la famille (Simonin & Wolff).

De plus, les parents confirment que l'aide apportée (donc la communication) par l'enseignant permettrait d'améliorer les résultats scolaires de leur enfant. Ainsi, selon le tableau 1, 76,6% des parents affirment le rôle crucial de cette relation dans la scolarité de leur enfant. Ainsi, en rassemblant ces données avec celles des graphiques 3 et 5, nous constatons que 24 parents sur les 28 parents impliqués dans la scolarité de leur enfant expriment que l'aide de l'enseignant est nécessaire à l'amélioration de leurs résultats. C'est finalement à travers une coéducation, où les deux instances sont actives et participatives, en respectant la légitimité de chacun, qu'il est possible d'améliorer les résultats scolaires. Cela réfute l'affirmation de Soleil selon laquelle « un échange de communication qui s'établirait aussi régulièrement que possible (chaque jour ou chaque semaine) et qui serait inspiré par un sentiment de confiance réciproque, tournerait au profit de l'éducation et de l'instruction des élèves [...] » (1937, p. 45-46) : bien que l'échange soit important pour profiter à l'éducation et à l'instruction de l'élève, il n'a pas besoin d'être régulier.

Cependant, cela ne permet pas forcément la réussite scolaire : lorsque nous avons demandé l'impact du milieu social sur les résultats et/ou sur la réussite scolaire, deux enseignants interrogés (participants 3 et 5) nous ont donné une autre piste de réflexion pour la réussite. En effet, pour elles, bien que le milieu social joue un rôle important, l'enfant peut réussir à condition qu'il soit motivé. Cela passe donc par l'implication des parents, notamment en prenant des nouvelles sur sa journée et avec un suivi à la maison, un des exemples de signes d'implication de Feyfant et Rey (2006), mais également dans le rapport qu'entretient le parent avec l'école et l'enseignant.

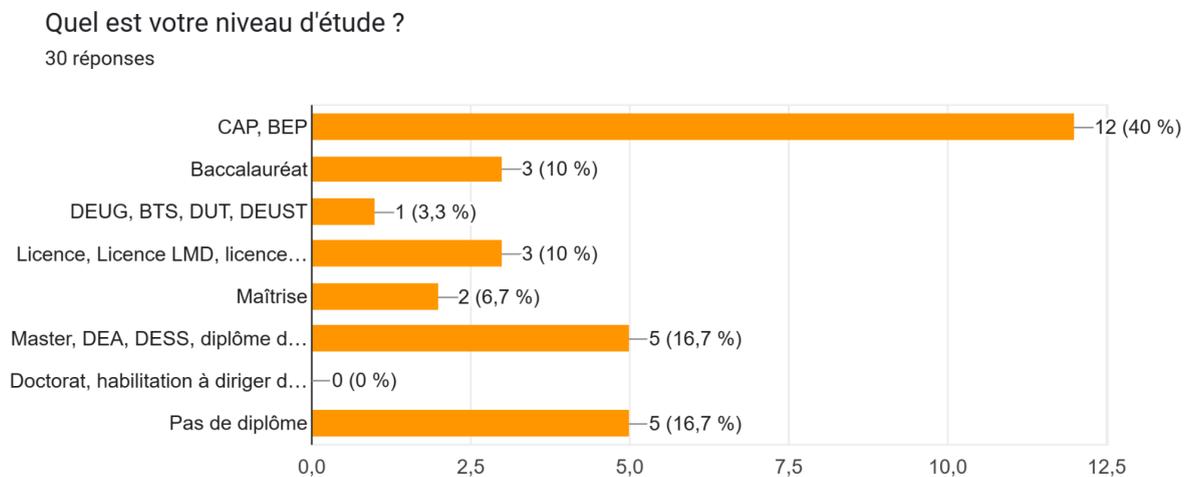
Ainsi, nos données ont invalidé notre seconde hypothèse : une communication entre parents et enseignants des élèves de cycle 3 de manière fréquente n'assure pas la réussite scolaire de l'élève.

4. Informations intéressantes

Parmi les données qui nous ont permis de répondre à nos hypothèses, certaines nous semblent intéressantes à exploiter, bien que notre sujet n'est pas posé dessus. Comme nous avons pu mentionner précédemment, « l'environnement familial des élèves à une influence sur leur parcours scolaire, l'acquisition de connaissances, ainsi que le niveau de diplôme en sortie du système éducatif ». Alors il faut pouvoir prendre en compte le vécu de la famille.

De plus, nous avons débuté notre questionnaire par des questions (*cf* question 1 à 6) sur des informations basiques concernant les parents interrogés (nom, profession, niveau d'étude, etc.) afin de permettre aux enquêtés de se familiariser avec notre sujet d'étude. Ces questions nous ont également renseigné sur les connaissances/compétences intellectuelles des parents qui pourraient influencer leur accompagnement dans la scolarité de leur enfant. Ainsi, nous avons pu constater, grâce au graphique 7 ci-dessous, que 56,7% de ces derniers ont un CAP ou pas de diplôme et moins de 43,3% ont un niveau supérieur ou égal au baccalauréat.

Graphique 7. Niveau d'étude des parents

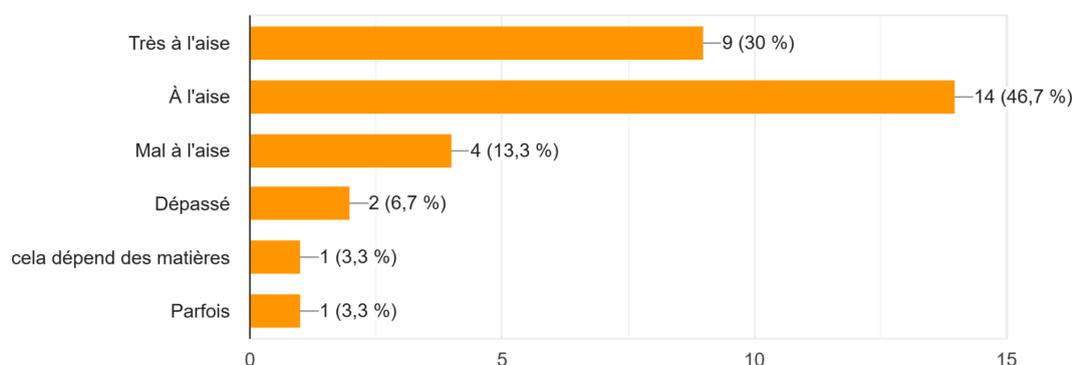


En fonction de ce que nous avons découvert sur le niveau d'étude des parents, nous voulions mettre en avant leur ressenti quant au suivi des devoirs à la maison et plus largement dans la vie scolaire de leur enfant (*cf* question 18 du questionnaire). D'après les données du graphique 8, il semblerait que 46,7% des parents se disent « à l'aise » dans la scolarité de leur enfant, 30% eux, se sentent « très à l'aise ». On peut donc voir qu'une forte majorité (76,7%) des parents se sent à l'aise dans le suivi des devoirs. Notons tout de même, que 13,3% se sentent « mal à l'aise » et 6,7% « dépassés ».

Graphique 8. Sérénité des parents dans le suivi des devoirs

Êtes-vous à l'aise dans le suivi des devoirs de votre enfant ?

30 réponses



Nous avons ainsi combiné les deux données précédentes des graphiques 7 et 8 dans un tableau récapitulatif :

- Parmi les 9 parents qui se disent « très à l'aise » (30%), 6 d'entre eux ont une licence ou un master et 3 un CAP/BEP.
- Parmi ceux qui sont « à l'aise » (46,7%), soit 14 parents sur 30, 3 d'entre eux n'ont pas de diplôme, 5 ont un CAP/BEP, 3 ont un baccalauréat, 1 détient un BTS et 2 ont une maîtrise ou un master. En résumé, 8 n'ont aucun diplôme ou ont un CAP/BEP contre 6 qui ont un diplôme supérieur ou équivalent au baccalauréat (BTS, maîtrise et master)
- Enfin, parmi les 4 « mal à l'aise » (13,7%), une moitié n'a pas de diplôme alors que l'autre moitié a un CAP/BEP.

Nous constatons donc que le niveau d'étude (supérieur ou équivalent au baccalauréat) des parents leur permet de suivre plus facilement la scolarité de leur enfant.

Pour approfondir nos propos, nous avons questionné les parents sur leurs connaissances intellectuelles qui permettent d'accompagner au mieux l'enfant dans son apprentissage (cf question 19 du questionnaire). De ce fait, le diagramme circulaire ci-dessous (cf graphique 9) dévoile que 66,7% de nos interrogés estiment « avoir les connaissances intellectuelles » nécessaires pour aider leur enfant dans leur scolarité. Cependant, 23,3% ne

pensent pas détenir ces connaissances. D'après le récapitulatif de notre tableau, qui reprend ici, les données des graphiques 7 et 9, nous remarquons :

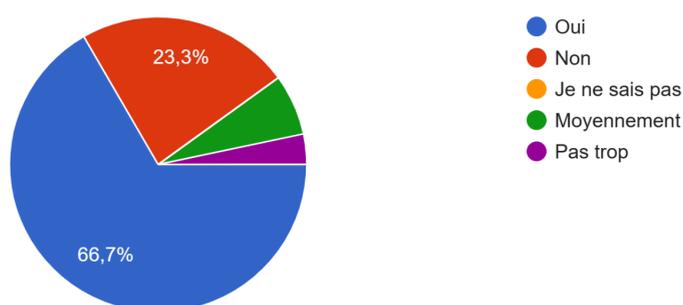
- Parmi ces 66,7% qui estiment « avoir les connaissances intellectuelles » nécessaires pour aider leur enfant dans leur scolarité (soit 20 parents sur 30), 11 parents ont un diplôme supérieur ou équivalent au baccalauréat (BTS, licence, maîtrise, master) et 9 ont un CAP/BEP ou sont sans diplôme.

Nous constatons que les parents qui pensent avoir les connaissances intellectuelles nécessaires pour aider leur enfant dans sa scolarité ont un diplôme supérieur ou équivalent au baccalauréat.

Graphique 9. Connaissances intellectuelles des parents pour le suivi des devoirs

Pensez-vous avoir les connaissances intellectuelles (exemple : avoir les bases dans toutes les disciplines) nécessaires pour suivre ces devoirs ?

30 réponses



Cela pourrait laisser penser que le diplôme des parents a un rôle important sur l'aide qu'ils apportent à leur enfant, cependant, il ne faut pas généraliser car 11 des parents n'ayant pas de diplômes ou un CAP/BEP sont très à l'aise/à l'aise dans l'accompagnement des devoirs selon le tableau récapitulatif données des graphiques numéro 7 et 8.

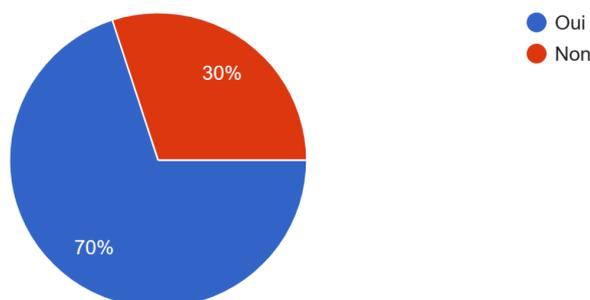
Nous avons analysé le rôle du diplôme et des connaissances intellectuelles des parents sur l'aide qu'ils apportent à leur enfant, mais qu'en est-il de l'implication des parents dans la scolarité de l'enfant ?

Pour y répondre, nous avons voulu nous renseigner sur le ressenti que ces derniers portaient sur l'école lors de leur scolarisation (cf question 8 du questionnaire). Alors, selon le graphique 10, 70 % d'entre eux disent avoir aimé l'école contre 30% qui n'aimaient pas.

Graphique 10. Ressenti des parents de leur propre scolarité

Durant votre enfance, aimiez-vous école ?

30 réponses



Ainsi, des parents qui aiment l'école lorsqu'ils étaient eux-mêmes élèves peuvent influencer leur intérêt et investissement dans la scolarité de leur enfant et notamment dans le rapport envers l'enseignant. Le tableau récapitulatif portant sur les graphiques 10 et 11, indique que :

- Sur les 30% de parents qui n'aiment pas l'école (9 sur 30 répondants), 22%, soit 2 parents, disent avoir un rapport conflictuel avec l'enseignant.

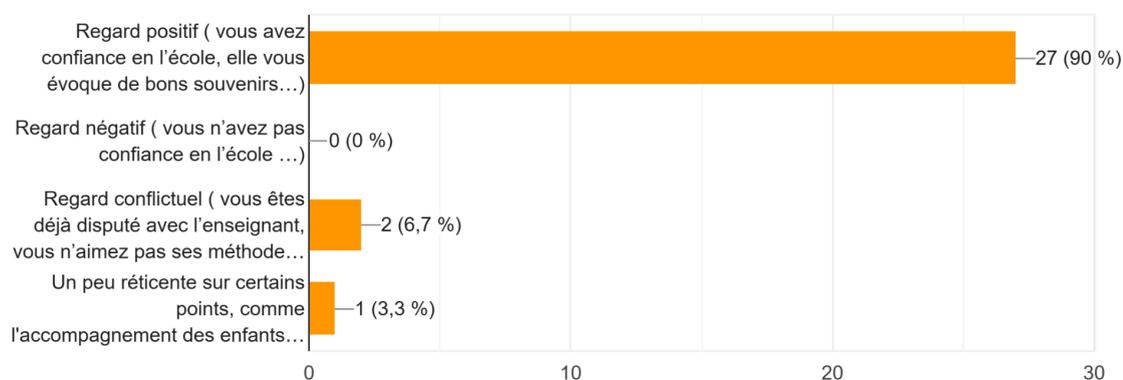
Comme le mentionne le participant 5 : « Les parents de catégorie populaire ont un rapport négatif avec l'école car c'est l'espace où ils ont connu l'échec jeunes et sont sortis du système scolaire tôt. »

Cependant, selon le graphique 11, nous pouvons déceler que 90% des parents ont un regard positif sur l'école, ce qui signifie qu'ils ont confiance en l'institution. Toutefois, il ne faut pas omettre d'énoncer que 10 % des parents sont en conflit avec l'école ou sont réticents aux méthodes des enseignants tels que l'accompagnement des élèves en difficulté. Cela pourrait être selon leur vécu : « L'école, pour eux, ne sera pas non plus favorable à leurs enfants. Donc, ils anticipent déjà leur échec. » (Participant 5).

Graphique 11. Regard des parents porté sur l'école

Quel regard portez-vous sur l'école ?

30 réponses



Ainsi, il semblerait intéressant de se pencher sur l'influence du niveau de diplôme du parent ainsi que son statut social dans son implication dans une coéducation avec l'enseignant.

5. Limites de nos données

Il vient, à présent, d'exprimer nos difficultés concernant notre questionnaire :

La première porte sur la difficile distribution du questionnaire à destination des parents et l'obtention de ces 30 réponses minimum. D'abord, nous n'avons pas pris en compte la possibilité que certains d'entre eux puissent être illettrés et donc qu'ils ne puissent pas comprendre les questions et y répondre. Il aurait donc pu être intéressant de joindre le questionnaire à un entretien avec certains parents. Ensuite, cette difficile obtention de réponse peut aussi s'expliquer par notre manque de proximité avec eux, puisque nous n'avons pas eu d'interaction directe, ou encore par le manque de relation avec l'enseignant de la classe. Ainsi, il se peut que certains n'aient pas vu l'intérêt de remplir le questionnaire et l'ont plutôt perçu comme une perte de temps.

La deuxième difficulté est régie par la modalité du questionnaire. Les parents ont dû répondre à toutes les questions car nous souhaitons être sûres d'avoir autant d'informations que possible pour nous permettre de valider ou invalider nos hypothèses. De ce fait, nous avons rendu toutes les questions obligatoires. Cependant, certaines d'entre elles auraient pu leur paraître trop intrusives et leur donner l'impression d'être jugées, notamment la question : « Pensez-vous avoir les connaissances intellectuelles nécessaires pour suivre ces devoirs ? ». Certains peuvent ne pas vouloir y répondre et donc renoncer à soumettre le questionnaire ou mentir sur leur réponse. Cela est souligné par le fait que certains parents auraient sûrement souhaité garder leur anonymat lors du remplissage du questionnaire. En effet, pour nous aider à nous repérer pour l'analyse de leurs réponses, nous leur avons demandé de nous donner leur nom, ce qui a pu leur paraître trop intrusif pour participer. Même si nous avons souligné le fait que les résultats seraient anonymisés, cela a pu les dissuader de répondre. Par conséquent, nous aurions dû au moins rendre cette première question non obligatoire.

La troisième difficulté repose sur les questions elles-mêmes. Tout d'abord sur l'organisation, certaines d'entre elles ont été répétées sous différentes formulations telles que « À quelle fréquence communiquez-vous avec l'enseignant ? » et « À quelle fréquence échangez-vous sur l'enseignant sur la scolarité de votre enfant ? ». Ensuite, nous nous sommes rendu compte que la formulation pouvait être problématique, surtout pour les dernières questions qui n'étaient pas assez précises et dont l'interprétation était différente selon le parent. Enfin, nous aurions dû les approfondir. En effet, lorsque nous avons posé la question sur la qualité de communication entre ces deux instances, nous n'avons

malheureusement pas questionné les parents sur l'importance de la communication dans la scolarité de leur enfant. Leur avis aurait pu apporter davantage de discussion pour notre mémoire.

En ce qui concerne l'entretien : certaines de nos questions sont restées en suspens car les enseignants n'ont pas su répondre, ce qui a rendu le traitement de données plus complexe à effectuer. De plus, il manquait de profil : tous nos entretiens s'étant déroulés dans des établissements classés REP ou REP+, l'idéal aurait été de pouvoir interroger un enseignant hors REP afin d'affiner nos analyses et avoir un sujet plus proche de la réalité.

Conclusion

Comment la communication verbale entre les parents et l'enseignant influence-t-elle la réussite scolaire de l'élève en cycle 3 ?

Les recherches liées à notre sujet, ont mis en lumière la lente évolution du système éducatif français en faveur des parents d'élèves dans l'école. En effet, l'école « autrefois » s'apparente à un lieu fermé, à un « sanctuaire » (Pelletier & Lenoir (Eds), 2020, p. 4-5) dans lequel les parents n'avaient guère l'autorisation d'y accéder. C'est d'ailleurs au nom de l'égalité des chances que se justifiait cette séparation selon Bourdieu (cité dans Payet, 2017).

Ce n'est donc qu'à partir de 1989 que l'école ouvre ses portes aux parents, les considérant à présent comme des partenaires. Nous assistons alors à une coéducation qui implique une proximité entre ces deux acteurs pour permettre l'éducation et l'instruction de l'enfant. Nos recherches ont mis en perspective l'importance de la communication pour la réussite scolaire de l'élève. Toutefois, nos observations sur le terrain lors de nos stages n'ont pas confirmé cette injonction. Notre objectif était donc de comprendre l'importance de la communication verbale entre ces instances pour la réussite scolaire de l'élève. C'est pourquoi nous avons tenté de le vérifier en nous basant sur les hypothèses suivantes :

1. La communication verbale entre les parents et l'enseignant permet de faire une différenciation pédagogique plus efficace en fonction des élèves.
2. La communication verbale entre les parents et l'enseignant de fréquence régulière conduit à la réussite scolaire de l'élève.

Nos analyses ont alors montré l'existence d'un lien entre la communication verbale des parents d'élèves avec les enseignants, bien qu'elle n'ait pas besoin d'être régulière, et la mise en place d'une différenciation pédagogique adaptée à l'élève. Notre première hypothèse est alors validée.

En revanche, une fréquence régulière de communication verbale, à elle seule, ne permettrait pas la réussite scolaire de l'élève, alors notre seconde hypothèse est alors réfutée.

Ainsi, nos recherches ont permis d'établir quatre finalités de la communication verbale présentes dans la réussite scolaire de l'élève :

- La première tend à démontrer que la présence de communication verbale impacte l'acte d'apprendre de l'élève ;
- Le deuxième atteste que la présence de communication verbale n'impacte pas l'acte d'apprendre de l'élève ;
- Le prochain constate que l'absence de communication verbale impacte l'acte d'apprendre de l'élève ;
- Et enfin, le dernier prouve que l'absence de cette dernière n'impacte pas l'acte d'apprendre de l'élève.

Nous constatons alors que cette communication verbale ne garantit pas la réussite scolaire d'un élève. Cependant elle peut l'influencer notamment à travers la différenciation pédagogique mais surtout par rapport à la motivation de l'élève. En effet, la motivation est un élément important sur lequel il faut pouvoir se baser pour une réussite scolaire, car, selon les enseignants interrogés, c'est aimer apprendre et aimer l'école. L'objectif est donc bien que l'élève soit motivé pour apprendre et évoluer positivement dans sa scolarité. L'objectif n'est pas qu'il subisse mais qu'il soit actif dans son apprentissage. Dans ce cas, il serait intéressant de se demander : comment maintenir la motivation des élèves dans toute leur scolarité ?

Bibliographie

- Akkari, A., & Changkakoti, N. (2009). Les relations entre parents et enseignants : Bilan des recherches récentes. *Revue internationale de l'éducation familiale*, 25, 103-130. <https://doi.org/10.3917/rief.025.0103>.
- Ameline, S., & Levannier, M. (2021). Chapitre 3. Communication verbale et communication non verbale. Dans : S. Ameline & M. Levannier (Dir), *DEAS: Tout-en-un* (pp. 496-499). Vuibert. <https://www.cairn.info/deas--9782311660791-page-496.htm?contenu=article>
- Asdih, C., 2017, Coéducation, compétences parentales et professionnelles. *Administration & Éducation*, 153, 31-36. <https://doi.org/10.3917/admed.153.0031>
- Association des Centres Sociaux et socioculturels de la Région de Valenciennes. (Réalisateur). (2021). *La coéducation expliquée par Bruno Humbeeck* [vidéo]. Ricochets. [La co-éducation expliquée par Bruno Humbeeck \(youtube.com\)](https://www.youtube.com/watch?v=La-co-education-expliquee-par-Bruno-Humbeeck)
- Bardou, É. (2015). Coéducation parents-professionnels: La parentalité au cœur d'un lieu d'accueil enfants-parents et dans une crèche parentale. *Le Journal des psychologues*, 328, 28-33. <https://doi.org/10.3917/jdp.328.0028>
- Baubérot, J. (2023). Jules Ferry, Lettre à « Monsieur l'Instituteur », 17 novembre 1883. *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, 38, 125-139. <https://doi.org/10.3917/parl2.038.0125>
- Berbaum, J. (2005). La pédagogie par objectifs. Dans : Jean Berbaum éd., *Apprentissage et formation* (pp. 93-116). Presses Universitaires de France. <https://www.cairn.info/apprentissage-et-formation--9782130549260-page-93.htm>
- Best, F. (2009). Familles et École : une relation à dépassionner. *Après-demain*, 9, NF, 3-6. <https://doi.org/10.3917/apdem.009.0003>

- Boudreault, H. (2023, 9 octobre). *Apprentissage ou apprendre*. DIDAPRO-Didactique. Consulté le 23 février 2024 sur <https://didapro.me/2023/10/09/apprentissage-ou-apprendre/#:~:text=L%27apprentissage%20est%20orient%C3%A9%20vers,apprenant%20et%20son%20processus%20cognitif.>
- Briswalter, M., & Mehlinger, M. (s. d.). *Les théories de l'apprentissage*. Université de Lorraine. Consulté le 13 avril 2024 sur https://sup.univ-lorraine.fr/files/2022/01/FS_les_theories_de_apprentissage.pdf
- Bulletin Officiel n°31 du 31 août 2006. (s.d.). <https://www.education.gouv.fr/bo/2006/31/MENE0602215C.htm>
- Chaduc, M.-T., Laralde, P., & De Mecquenem, I. (1999). *Les grandes notions de pédagogie*. Bordas.
- Chekour, M., Laafou, M., Janati-Idrissi, R., (2015), *L'évolution des théories de l'apprentissage à l'ère du numérique*, Association EPI. Consulté le 21 avril 2024 sur <https://www.epi.asso.fr/revue/articles/a1502b.htm>.
- Collot, B. (2002). *Une école du 3ème type, ou, "La pédagogie de la mouche"*. L'Harmattan.
- Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys. (2016, novembre). *Outil de référence en matière de différenciation pédagogique*. Service des ressources éducatives. <https://sre.servicescsmb.com/wp-content/uploads/2020/12/Outil-de-r%C3%A9f%C3%A9rence-CSMB-diff%C3%A9renciation-p%C3%A9dagogique-version-d%C3%A9finitive.pdf>
- Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire. (s. d.). *Persévérance scolaire*. Consulté le 28 avril 2024 sur <https://crepas.qc.ca/perseverance-scolaire/portrait-regional/>
- Dehaene, S. (2013, 7 novembre). *Les quatre piliers de l'apprentissage, ou ce que nous disent les neurosciences*. Paris Tech Review, Consulté le 30 janvier 2024 sur <https://www.paristechreview.com/2013/11/07/apprentissage-neurosciences/>

- Demba, J.-J., (s. d.). *La notion de réussite scolaire*. CRIRES, Université Laval, Québec.
https://periscope-r.quebec/medias/la_notion_de_reussite_scolaire.pdf
- Éducation Québec. (Réalisateur). (2021). *Capsule vidéo -Témoignage de madame Sophie Morin*. [Vidéo]. <https://www.youtube.com/watch?v=vgqI49YfMLc>
- Feyfant, A., & Rey, O. (2006). Les parents et l'école. *Cellule Veille scientifique et technologique*, pp.(17), 1-2.
<https://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/DA-Veille/22-novembre-2006.pdf>
- Hélie, L., & Vrillon, E. (2023, 7 mars). La théorie du constructivisme et du socio-constructivisme. *Unow*. (7). Consulté le 25 février 2024 sur <https://www.unow.fr/blog/recherche-developpement/basics-7-la-theorie-du-constructivisme-et-du-socio-constructivisme/>
- Hugo, V. (s. d.). *Actes et paroles v.3-4*. HathiTrust.
<https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=uc1.b4065111&seq=393>
- Hurting-Delattre, C. (2016). *La coéducation, c'est possible !*. Chronique sociale.
- Hurting-Delattre, C. (2021, février). *Premiers pas dans le métier d'enseignant : la coopération entre enseignants et parents, c'est possible*. Réseau Canopé. Consulté le 12 février 2024 sur https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/pdf/La_cooperation_entre_enseignants_et_parents_c_est_possible.pdf
- Joly, B. (2009). Chapitre 1 : Présentation de la communication. Dans *La communication* (De Boeck Supérieur, p. 7 à 10). [Chapitre 1. Présentation de la communication | Cairn.info](#)
- Kerzil, J. (2009). Constructivisme. Dans : Jean-Pierre Boutinet éd., *L'ABC de la VAE* (pp. 112-113). Érès. <https://doi.org/10.3917/eres.bouti.2009.01.0112>
- Kahn, S. (2011). La relativité historique de la réussite et de l'échec scolaires. *Éducation et francophonie*, 39(1), 54–66. <https://doi.org/10.7202/1004329ar>

Krop, J. (2015). Méritocratie et usages du redoublement dans les écoles primaires publiques de la Seine (Fin XIXe-début XXe siècle). *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 48, 31-44. <https://doi.org/10.3917/lsdle.482.0031>

La Langue Française. (s. d.). Co-éducation. Dans Dictionnaire en ligne. Consulté le 29 novembre 2023 sur <https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/definition/co-education>

Lagrange, R. (2019). Sortir de sa classe ?. Dans : Fondation Copernic éd., *Manuel indocile de sciences sociales: Pour des savoirs résistants* (pp. 690-699). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.coper.2019.01.0690>

Larivée, S. J. (2017, octobre 2). *Les pratiques de collaboration école-famille-communauté efficaces ou prometteuses : Synthèse des connaissances et pistes d'intervention*. Québec. <https://frq.gouv.qc.ca/histoire-et-rapport/les-pratiques-de-collaboration-ecole-famille-communautaire-efficaces-ou-prometteuses-synthese-des-connaissances-et-pistes-d-intervention/>

Larousse. (s. d.). Communication. Dans Dictionnaire en ligne. Consulté le 13 août 2023 sur <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/communication/17561>

Larousse. (s. d.). Défavorisé. Dans Dictionnaire en ligne. Consulté le 13 août 2023 sur <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/d%C3%A9favoris%C3%A9/22604>

Larousse. (s. d.). Égalité. Dans Dictionnaire en ligne. Consulté le 13 août 2023 sur <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/%C3%A9galit%C3%A9/28005>

Larousse. (s. d.). Équité. Dans Dictionnaire en ligne. Consulté le 13 août 2023 sur <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/%C3%A9quit%C3%A9/30712>

Larousse. (s. d.). Famille. Dans Dictionnaire en ligne. Consulté le 13 août 2023 sur <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/famille/32798>

- Le Chevalier, C. (2019, 8 juin). *ÉLÉA - Quelle différenciation ?* Lettres - Académie de Versailles. Consulté le 3 février 2024 sur <https://lettres.ac-versailles.fr/spip.php?article1458>
- Le Pourhiet, A.-M. (2002, mai). *Départements d'outre-mer : l'assimilation en questions*. Conseil Constitutionnel. <https://www.conseil-constitutionnel.fr/nouveaux-cahiers-du-conseil-constitutionnel/departements-d-outre-mer-l-assimilation-en-questions>
- Le Robert. (s. d.). Apprendre. Dans Dictionnaire en ligne. Consulté le 13 août 2023 sur <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/apprendre>
- Le Robert. (s. d.). Communication. Dans Dictionnaire en ligne. Consulté le 13 août 2023 sur <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/communication>
- Le Robert. (s. d.). Famille. Dans Dictionnaire en ligne. Consulté le 13 août 2023 sur <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/famille>
- Legifrance. (1959, janvier 6). *Ordonnance n°59-45 du 6 janvier 1959 portant prolongation de la scolarité obligatoire*. Consulté le 13 décembre 2023 sur <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000705646/>
- Legifrance. (1998, décembre 18). *LOI n° 98-1165 du 18 décembre 1998 tendant à renforcer le contrôle de l'obligation scolaire*. Consulté le 15 décembre 2023 sur <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000758802/>
- LegiFrance. (2006, 28 juillet). *Décret n° 2006-935 du 28 juillet 2006 relatif aux parents d'élèves, aux associations de parents d'élèves et aux représentants des parents d'élèves Et modifiant le Code de l'éducation (partie réglementaire)*. Consulté le 15 décembre 2023 sur <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000607544>
- Legifrance. (2013, 8 juillet). *LOI n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République*. Consulté le 15 décembre 2023 sur <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFARTI000027678338>

Legifrance. (2024, 6 juin). *Sous-section 3 : Les représentants des parents d'élèves (Articles D111-10 à D111-15) - Code de l'éducation.* <https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000006182459>

Legifrance. (2019, 26 juillet). *Article L111-4 - Code de l'éducation.* Consulté le 22 décembre 2023 sur https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000038901844

Leroy, J-P. (2010). *Ecole - parents : le merveilleux dialogue de sourds !* L'Harmattan.

Mallette des parents. (s. d.). *La coéducation : Accompagner le développement des espaces parents dans les établissements d'enseignement scolaire.* https://mallettedesparents.education.gouv.fr/sites/default/files/documents%20PDF/Res%20sources%20p%C3%A9dagogiques/Guide_methodologique_espace%20parents.pdf

Meirieu, P. (s. d.). *Petit retour sur une vieille polémique : « l'élève au centre » : exigence pédagogique ou cause de « l'effondrement » de l'école ?* Meirieux.com. pp. 1-6. Consulté sur <https://www.meirieu.com/ARTICLES/eleve-au-centre.pdf>

Migeot-Alvarado, J. (2000). *La relation école-familles : peut mieux faire.* ESF éditeur.

Inspection générale de l'éducation nationale (IGEN), Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche (IGAENR), & Ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche. (2006, octobre). *La place et le rôle des parents dans l'école* (Rapport no. 2006-057). Consulté sur le site <https://www.education.gouv.fr/media/70434/download>

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. (s. d.). *Relations école-famille.* <https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo15/MENE1709979C.htm>

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. (s. d.-b). *Renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires. Relations école - parents.* <https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo38/REDE1324999C.htm>

Ministère de L'Education Nationale et de la Jeunesse. (1882, mars 28). *Loi sur l'enseignement primaire obligatoire du 28 mars 1882*. Consulté le 14 décembre 2023 sur <https://www.education.gouv.fr/loi-sur-l-enseignement-primaire-obligatoire-du-28-mars-1882-10526>

Ministère de L'Education Nationale et de la Jeunesse. (2013, 8 juillet). *Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République*. Consulté le 4 janvier 2024 sur <https://www.education.gouv.fr/loi-ndeg2013-595-du-8-juillet-2013-d-orientation-et-de-programmation-pour-la-refondation-de-l-ecole-5618>

Ministère de L'Education Nationale et de la Jeunesse. (2013, 15 octobre). *Renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires*. Consulté le 4 janvier 2024 sur <https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo38/REDE1324999C.htm>

Ministère de L'Education Nationale et de la Jeunesse. (2014, 5 juin). *Refondation de l'éducation prioritaire*. Consulté le 5 janvier 2024 sur <https://www.education.gouv.fr/bo/14/Hebdo23/MENE1412775C.htm>

Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports. (2021, février). *Pour enseigner le vocabulaire à l'école maternelle*. <https://eduscol.education.fr/document/299/download?attachment>

Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. (s. d.). *Écoles maternelles et élémentaires*. <https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo6/MENE1302761C.htm>

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. (s. d.-b). *Kits pédagogiques*. <https://mallettedesparents.education.gouv.fr/professionnels/ID259/kits-pedagogiques>

Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. (1882, 28 mars). *Loi sur l'enseignement primaire obligatoire du 28 mars 1882*. Consulté le 13 décembre 2023 sur

<https://www.education.gouv.fr/loi-sur-l-enseignement-primaire-obligatoire-du-28-mars-1882-10526>

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. (1975, 11 juillet). *Loi n°75-620 du 11 juillet 1975 relative à l'éducation*. Consulté le 23 janvier 2024 sur <https://www.education.gouv.fr/loi-ndeg75-620-du-11-juillet-1975-relative-l-education-3716>

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. (1989, 10 juillet). *Loi d'orientation sur l'éducation (n°89-486 du 10 juillet 1989)*. Consulté le 10 janvier 2024 sur <https://www.education.gouv.fr/loi-d-orientation-sur-l-education-ndeg89-486-du-10-juillet-1989-3779>

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. (s. d.). *Mallette des parents*. <https://mallettedesparents.education.gouv.fr/>

Ministère de l'éducation Québec. (2021, 19 février). *Différenciation pédagogique : Soutenir tous les élèves pour favoriser leur réussite éducative*. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/pfeq/ressources-pedagogiques/Differenciation-pedagogique.pdf>

Moisset, P. (2009). Du travail avec les parents à la coconstruction de l'espace de délégation. Dans : Catherine Bouve éd., *Pour un accueil de qualité de la petite enfance : quel curriculum* (pp. 249-258). Érès. <https://doi.org/10.3917/eres.rayna.2009.01.0249>

Moreau, B. (2017, 12 avril). *École, 40 ans de réformes au service de l'enfant ?* Public Sénat. Consulté le 9 juin 2024 sur <https://www.publicsenat.fr/actualites/non-classe/ecole-40-ans-de-reformes-au-service-de-l-enfant-58682>

- Mouriaprégassin. L. (2023). *La relation famille-école : l'impact de la famille sur la motivation scolaire et le rapport de l'élève aux savoirs et à l'école* [Mémoire de master, Université de la Réunion]. Dumas. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04132283v1/file/La%20relation%20famille-%C3%A9cole.pdf>
- Payet, J-P. (2017). *Ecole et familles : Une approche sociologique*. De Boeck.
- Pelletier, L., & Lenoir, A. (2020). *Regards critiques sur la relation école-familles*. Éditions des archives contemporaines.
- Périer. P. (2020). Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants (OEPRE): Premiers enseignements d'une étude en cours sur l'académie de Créteil. *Administration & Éducation*, 166, 125-126. <https://doi.org/10.3917/admed.166.0125>
- ProfInnovant. (s. d.). *Définition de l'apprentissage*. Consulté le 5 février 2024 sur <https://www.profinnovant.com/definition-de-lapprentissage/>
- Ramde, A., (2022), *Les théories d'apprentissage et leurs touches dans l'éducation*, HAL Open Science. Consulté le 13 avril 2024 sur [https://hal.science/hal-03741628v1/document#:~:text=Les%20th%C3%A9ories%20d%27apprentissage%20ont,rencontr%C3%A9s%20\(Hill%2C%201977\).](https://hal.science/hal-03741628v1/document#:~:text=Les%20th%C3%A9ories%20d%27apprentissage%20ont,rencontr%C3%A9s%20(Hill%2C%201977).)
- Réseau Canopé. (2021, février) *La coopération entre enseignants et parents, c'est possible*. <https://www.reseau-canope.fr/nouveaux-programmes/magazine/vie-scolaire/la-cooperation-entre-enseignants-et-parents-cest-possible.html>
- Reboul, O. (2010). *Qu'est-ce qu'apprendre: Pour une philosophie de l'enseignement*. Presses Universitaires de France. Consulté le 3 mars 2024 sur <https://doi.org/10.3917/puf.rebo.2010.01>
- Rochex, J. (2017). Vygotski : une conception dialectique du développement. *La Pensée*, 391, 50-64. Consulté le 24 avril 2024 sur <https://doi.org/10.3917/lp.391.0050>

- Rudis, C. (s. d). Un chercheur, un concept #4 - La théorie de la Zone Proximale de Développement de Vygotski. *Site des langues vivantes*. Consulté le 24 avril 2024 sur <https://pedagogie.ac-toulouse.fr/langues-vivantes/un-chercheur-un-concept-4-la-theorie-de-la-zone-proximale-de-developpement-de-vygotski>.
- Service Public. (2024, 18 mars). *École maternelle ou élémentaire : passage, redoublement ou saut de classe*. Consulté le 23 avril 2024 sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32111>
- Simonin, J., & Wolff, É. (1992). École et famille à la Réunion : Un lien problématique. *Revue française de pédagogie*, 100, 35 à 45. Consulté le 5 février 2024 sur https://www.persee.fr/doc/rfp_0556-7807_1992_num_100_1_1317
- Simonin, J., & Wolff, É. (1996). École et famille à la Réunion : Le télescopage des modèles. *Lien social et Politiques*, 35, 37 à 46. Consulté le 5 février 2024 sur <https://www.erudit.org/fr/revues/lsp/1996-n35-lsp346/005237ar.pdf>
- Simonin, J., & Wolff, É. (2002). L'école à La Réunion. *Hermès*, 32-33, 111 à 121. Consulté le 5 février 2024 sur <https://doi.org/10.4267/2042/14365>
- Tazouti, Y. (2014). Relations entre l'implication parentale dans la scolarité et les performances scolaires de l'enfant : Que faut-il retenir des études empiriques ? *La revue internationale de l'éducation familiale*, 36, 97 à 116. <https://doi.org/10.3917/rief.036.0097>
- Tinembart, S. (2015). Chapitre 2 : Les relations Parents-Enseignants, quelle histoire !, *Parents et enseignants. De l'affrontement à la coopération*. Édition Favre.
- Torres, J. (2016). Les enjeux de la différenciation pédagogique : entre résolutions formelles et indécisions pratiques. *Administration & Éducation*, 150, 159-164. <https://doi.org/10.3917/admed.150.0159>

Vianin, P. (2022). Propos liminaires. L'échec scolaire : définitions et enjeux. Dans : Vianin, P. *De l'échec scolaire à la réussite: Accompagner l'élève en difficulté d'apprentissage* (pp. 15-29). De Boeck Supérieur.

Wolton, D. (2021, 15 février). *Une théorie politique de la communication*. CNRS Dominique Wolton. <https://www.wolton.cnrs.fr/une-theorie-politique-de-la-communication/>

Yadan, Z. (2019, 2 mai) « Payet, J.-P. (2017). *École et familles, une approche sociologique* ». Recherche et formation. Consulté le 06 juin 2024 sur <http://journals.openedition.org/rechercheformation/2736>

Annexes

Annexe 1 : Questionnaire aux parents.....	100
Annexe 2 : Grille d'entretien avec l'enseignant.....	104
Annexe 3 - Retranscription des entretiens.....	107
Annexe 3.1 : Retranscription d'entretien d'un enseignant.....	107
Annexe 3.2 : Retranscription d'entretien d'un enseignant.....	113
Annexe 3.3 : Retranscription d'entretien d'un enseignant.....	119
Annexe 3.4 : Retranscription d'entretien d'un enseignant.....	128
Annexe 3.5 : Retranscription d'entretien d'un enseignant.....	138
Annexe 4 : Résumé des entretiens.....	147

Annexe 1 : Questionnaire aux parents

Relation École - Famille

Nous sommes deux étudiantes en deuxième année de master MEEF dans le but de devenir professeur des écoles.

Ainsi, dans le cadre de notre mémoire, portant sur la relation qu'entretiennent les parents et les enseignants entre eux afin de favoriser la réussite scolaire de leur enfant/élève, nous avons besoin de votre aide pour répondre à ce questionnaire.

Si vous avez quelques minutes à nous accorder, n'hésitez pas à y répondre, nous en serions ravies.

De plus, toute information donnée sera anonymisée.

Merci de votre participation

* Indique une question obligatoire

1. Nom *

2. Quel est votre niveau d'étude ? *

Plusieurs réponses possibles.

- CAP, BEP
- Baccalauréat
- DEUG, BTS, DUT, DEUST
- Licence, Licence LMD, licence professionnelle
- Maîtrise
- Master, DEA, DESS, diplôme d'ingénieur
- Doctorat, habilitation à diriger des recherches
- Pas de diplôme
- Autre : _____

3. Quelle est votre situation professionnelle ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Agriculteurs exploitants
- Industriels, artisans ou commerçant
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers
- Retraités
- Sans activité professionnelle
- Autre, précisez _____
- Autre : _____

4. Quelle est votre situation familiale ? *

Une seule réponse possible.

- Marié.e
- Pacsé.e
- Divorcé.e
- Séparé.e
- Célibataire
- Veuf.ve

5. Combien d'enfants avez-vous ? *

Une seule réponse possible.

- 1
- 2
- 3
- Plus de 3

6. En quelle classe est-il / sont-ils ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Petite Section
- Moyenne Section
- Grande Section
- CP
- CE1
- CE2
- CM1
- CM2
- Autre

Votre rapport à l'école

Dans cette partie, nous cherchons à savoir quelle relation entretenez-vous avec l'établissement scolaire de votre enfant

7. Quel regard portez-vous sur l'école ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Regard positif (vous avez confiance en l'école, elle vous évoque de bons souvenirs...)
- Regard négatif (vous n'avez pas confiance en l'école...)
- Regard conflictuel (vous êtes déjà disputé avec l'enseignant, vous n'aimez pas ses méthodes...)
- Autre : _____

8. Durant votre enfance, aimiez-vous école ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

9. Durant votre enfance, quelle était votre relation avec les enseignants ? *

10. Pour vous, y-a-t-il une différence entre l'école de votre époque (d'avant) et l'école de votre enfant (d'aujourd'hui)?

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

11. Selon vous, quel est le rôle de l'école ? *

12. Quelle relation entretenez-vous avec l'école ? *

Une seule réponse possible.

- Très bonne
- Bonne
- Mauvaise
- Très mauvaise

13. Avez-vous déjà rencontré le personnel (professeurs, directeur, AESH...) de l'école de votre enfant ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

Accompagnement de votre/vos enfants

Dans cette partie, nous cherchons à comprendre l'intérêt des familles à s'impliquer dans la scolarité de leur(s) enfant(s)

14. Vous sentez-vous impliqué dans la scolarité de votre enfant ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

15. D'après vous, est-ce que votre enfant aime l'école ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non
 Je ne sais pas
 Autre : _____

16. Parvenez-vous à motiver votre enfant durant sa scolarité (exemple : à aller à l'école, à réviser, à travailler...) ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non
 Je ne sais pas
 Autre : _____

17. Quel est votre avis sur les devoirs à la maison ? *

Une seule réponse possible.

- Favorable
 Défavorable
 Je ne sais pas, je suis mitigé.e
 Autre : _____

18. Êtes-vous à l'aise dans le suivi des devoirs de votre enfant ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Très à l'aise
 À l'aise
 Mal à l'aise
 Dépassé
 Autre : _____

19. Pensez-vous avoir les connaissances intellectuelles (exemple : avoir les bases dans toute les disciplines) nécessaires pour suivre ces devoirs ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non
 Je ne sais pas
 Autre : _____

22. Combien de temps consacrez-vous pour le devoir à la maison ?

Une seule réponse possible.

- 30min-1h
 1h -1h30
 Plus d'1h30
 Jamais / aucun
 Autre : _____

20. Aidez-vous votre enfant lorsqu'il a des devoirs à faire ? *

Une seule réponse possible.

- Oui, tout le temps
 De temps en temps
 Non, jamais
 Autre : _____

23. Selon vous, votre implication dans la scolarité de votre enfant est-elle nécessaire pour sa réussite ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non
 Peut-être
 Je ne sais pas
 Autre : _____

21. Avez-vous un horaire prévu pour les devoirs à la maison ? *

Une seule réponse possible.

- Oui, directement après l'école
 Oui, après le repas du soir
 Non, je n'ai pas d'horaire précis
 Non, je ne le fais pas les devoirs à la maison
 Autre : _____

24. Est-ce que vous rencontrez des difficultés dans l'accompagnement de votre enfant ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

25. Est-ce que les devoirs se font dans une bonne ambiance (calme) ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

26. Lorsque vous ne pouvez pas aider votre enfant dans ses devoirs, que faites-vous ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Sollicitez-vous quelqu'un d'autre ? fratrie, membre de la famille ou autres
- Vous laissez tomber
- Vous essayer de l'aider tant bien que mal

Relation avec l'enseignant

Dans cette partie, nous cherchons à étudier la relation qu'entretient les familles et l'enseignant de l'élève

27. Dans les différentes classes où était votre enfant, étiez-vous proche des enseignants ? *

Une seule réponse possible par ligne.

	Oui	Non	Je ne sais pas
PS	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
MS	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
GS	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
CP	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
CE1	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
CE2	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
CM1	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
CM2	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

28. Ressentez-vous une différence de proximité avec l'enseignant selon le niveau de classe ?

Exemple : Plus proche en maternelle qu'en primaire ou autre.

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

29. À quelle fréquence communiquez-vous avec l'enseignant ? *

Une seule réponse possible.

- Toujours
- Souvent
- Rarement
- Jamais

30. À quelle fréquence échangez-vous sur l'enseignant sur la scolarité de votre enfant ? *

Une seule réponse possible.

- Toujours
- Souvent
- Rarement
- Jamais

31. Avec l'aide de l'enseignant, parvenez-vous à améliorer les résultats scolaires de votre enfant ?

Si oui comment ? Si non pourquoi ?

34. Est-ce que l'enseignant répond à vos sollicitations et questions ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

32. Comment catégorisez-vous votre relation avec l'enseignant ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Régulière
- Irrégulière
- Utile
- Inutile
- Positive
- Négative
- Cordiale
- Conflictuelle
- Absente

35. Estimez-vous que l'enseignant vous soutient suffisamment dans la scolarité de votre enfant ?

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

33. Êtes-vous sollicité par l'enseignant ? *

Une seule réponse possible.

- Toujours
- Souvent
- Rarement
- Jamais

36. Avez-vous déjà rencontré des périodes de tensions ou de conflits avec l'enseignant ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

37. Pour vous, quelle est votre plus grande difficulté dans le suivi scolaire ou dans votre relation avec l'enseignant ?

38. Pour vous, quelles mesures pourraient être mises en place pour améliorer votre relation parents-enseignant ?

39. Selon vous, qu'est-ce qui pourrait vous rapprocher de l'enseignant ? *

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms

Annexe 2 : Grille d'entretien avec l'enseignant

Q : Comment la communication verbale entre les parents et l'enseignant influence-t-elle l'acte d'apprendre de l'élève en Cycle 3 ?

H1 : La communication verbale entre les parents et l'enseignant permet de faire une **différenciation pédagogique plus efficace entre les élèves.**

H2 : La communication verbale entre les parents et les enseignants de fréquence régulière conduit à la **réussite scolaire de l'élève.**

Catégories	Objectifs	Questions	Relances	Réponses attendues	Hypothèses	Lien avec les parties
Caractéristiques socioprofessionnelles de l'enseignant	- Prendre connaissance du parcours de l'enseignant	- Prénom ? - Âge ? - Pouvez-vous décrire rapidement votre parcours professionnel et votre parcours de formation ? - Depuis combien de temps enseignez-vous ? Et dans cet établissement ?	- Dans quelle classe enseignez-vous ?	Date(s) et lieu(x) de formation. Date(s), lieu(x) et durée d'exercice de la profession en tant qu'enseignant.		
	- Prendre connaissance de l'ambiance générale de l'environnement de travail.					
Organisation des séances	Lien entre la motivation de l'enseignant et sa pratique	- Pourquoi exercez-vous ce métier ?	- Quels sont vos objectifs en tant qu'enseignant ?			
	Comprendre la pratique enseignante	- Quelle est selon vous, la méthode de travail des élèves la plus efficace pour de meilleurs résultats ?	(Devoirs à la maison, révision en classe, oral etc.)			Réussite scolaire
		- Comment gérez-vous l'hétérogénéité de votre classe ? - Comment effectuez-vous la différenciation pédagogique ?	- Concernant les activités proposées, tous les élèves effectuent-ils les mêmes ? - En amont de chaque séance, faites-vous une analyse des difficultés des élèves pour proposer des activités adaptées ?	Rendre compte de la part de différenciation escomptée lors des séances.		Différenciation pédagogique

Catégories	Objectifs	Questions	Relances	Réponses attendues	Hypothèses	Lien avec les parties
Représentation de l'enseignant vis-à-vis des parents	Comprendre la représentation de l'enseignant vis-à-vis du rôle de cette communication	- Selon vous, la communication parents-enseignant serait-elle le principal rôle de l'École ?	Si non, quel serait le rôle principal de l'école ?			Communication verbale Perçu VS prescrit
	Comprendre la représentation de l'enseignant vis-à-vis du rôle des parents	- Selon vous, quelle est la place de la famille dans la transmission des connaissances chez l'enfant ?				Rôle de la famille / Prescrit
		- Avez-vous l'impression que le milieu social joue un rôle significatif dans les résultats des élèves ? - Percevez-vous une différence de niveau entre un élève issu d'un milieu favorisé et défavorisé ?	Si oui, pourquoi selon-vous ? - Comment l'observez-vous concrètement ? Si oui, comment réagissez-vous face aux inégalités ?			Introduction
		- Pensez-vous que l'implication des parents joue un rôle primordial dans la motivation scolaire ou dans les résultats de l'enfant ?				Réussite scolaire Rôle des parents
	Analyser le lien de l'enseignant avec les parents	- Sollicitez-vous souvent les parents ?	- Lors des réunions uniquement ? - Lorsqu'il y a un problème ?			Communication
	Représentation de l'enseignant de la réussite scolaire	- Comment définiriez-vous la réussite scolaire ?	- À quel moment considérez-vous qu'un élève est en réussite scolaire ?			Réussite scolaire
	Représentation de l'enseignant vis-à-vis des devoirs à la maison Comprendre si les devoirs à la maison permettrait aux parents et à l'enseignant de communiquer davantage.	- Êtes-vous pour ou contre les devoirs à la maison ? L'aide au devoir par les parents ? Trouvez-vous cela utile ? - Lors des devoirs donnés à la maison, avez-vous déjà constaté	- Avez-vous des exemples ? - Pourquoi ? - Si oui, comment cela vous aident-ils dans votre pratique ? Comment aident-ils les élèves ? - Si oui, comment avez-vous réagi ?	Le travail à la maison est un bon moyen pour communiquer avec les parents. Les parents qui n'y arrivent pas peuvent		Outils pour la réussite scolaire Communication

Catégories	Objectifs	Questions	Relances	Réponses attendues	Hypothèses	Lien avec les parties
		un manque de travail de la part des élèves ?		demander de l'aide à l'enseignant.		
Relation de l'enseignant avec les parents d'élèves	Comprendre la représentation de l'enseignant vis-à-vis de la relation École - Famille	- Pensez-vous que la relation parent-enseignant est importante pour l'apprentissage de l'enfant ?	- Qu'attendez-vous des parents dans la scolarité de leur enfant ? - Exemples			Communication Coéducation Comparer avec le prescrit
	Analyser la communication de l'enseignant avec les parents.	- Comment définiriez-vous votre relation avec les parents de votre élève ? - Parvenez-vous à impliquer les parents dans la scolarité de vos élèves ?	- Communiquez-vous souvent avec les parents de vos élèves ? - Convoquez-vous souvent les parents ?			Communication Coéducation Comparer avec le prescrit
	Comprendre la représentation de l'enseignant sur l'impact de la communication avec la famille	- Selon vous, la communication avec les parents vous permet-elle de faire une meilleure différenciation pédagogique ?	Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?			Communication Apprentissage / Différenciation pédagogique
		- Selon-vous, y a-t-il une corrélation entre la communication que vous entretenez avec les parents et la réussite scolaire de l'élève ?	Pourquoi ? Exemples ?			Différenciation
	Analyser les réactions de l'enseignant sur une communication introduite par les parents	- Lorsqu'un parent vous fait part de ses difficultés, comment intervenez-vous ?				Communication
		- Avez-vous déjà été dans un cas complexe où le parent ne coopérerait pas du tout ?	Si oui, comment, avez-vous agi ?			Communication

Catégories	Objectifs	Questions	Relances	Réponses attendues	Hypothèses		Lien avec les parties
		- Observez-vous souvent des cas de décrochage scolaire pour des enfants dont les parents ne s'impliquent pas ?	Si oui, comment réagissez-vous ?				Coéducation Apprentissage Communication
	Analyser ses situations permettraient de voir si la communication parent/enseignant influe sur la motivation de l'élève en classe.	- Lors de vos séances, avez-vous déjà été confronté à des élèves qui présentent peu de motivation ?	- Qu'avez-vous fait dans ce cas ? - Contactez-vous les parents ?				Communication Réussite scolaire Différenciation pédagogique
Potentielles améliorations pour de meilleurs résultats	Conclure l'entretien	- Mettrez-vous des stratégies en place pour améliorer la collaboration école-famille ? (Associations, dispositifs, aides etc). - Que pouvez-vous proposer pour que les parents soient davantage investis dans la scolarité de leur enfant ? - Pensez-vous que l'école donne toutes les clés aux familles en difficulté ?	Pourquoi ?				

Annexe 3 - Retranscription des entretiens

Annexe 3.1 : Retranscription d'entretien d'un enseignant.

Interrogée : Catherine *
Âge : 49 ans
Situation professionnelle : enseignante
Établissement : REP
Date de l'entretien : 13 février 2024
Durée de l'entretien : 13 minutes et 29 secondes
* Nom d'emprunt

Bien, comme convenu, cet entretien a pour thème la communication verbale que vous entretenez avec les parents d'élèves pour la réussite scolaire de ces derniers. Je vais donc vous poser plusieurs questions, il faudra donc répondre en détaillant vos réponses s'il vous plaît. Commençons donc, pouvez-vous me préciser votre prénom et votre âge ?

Moi c'est Catherine, j'ai 49 ans.

Quelle est selon vous, la méthode de travail des enseignants la plus efficace pour de meilleurs résultats ?

Il faudrait faire par groupe.

Qu'entendez-vous par groupe ?

Des groupes de besoins, des groupes qui seront par la suite homogènes, en catégorisant, par exemple, un groupe de fort et un groupe de faible. C'est pour moi, la solution qui fonctionne.

D'accord et comment gérez-vous l'hétérogénéité de votre classe ?

On fait au cas par cas, comme on peut.

On serait donc sur une différenciation pédagogique ?

Ouais, bah il faut adapter les supports, moins en quantité. Moi, j'ai des élèves, il faut écrire pour eux donc on écrit pour eux, plus de photocopies, tu, ouais tu fais de la différenciation pédagogique ! J'ai en plus quatre élèves qui sont suivis par une AESH, donc différenciation pédagogique.

Et ça fonctionne bien cette différenciation pédagogique ?

Oui ! Si tu veux, quand un élève est en difficulté et que tu lui donnes 10 pages à lire, et qu'au bout de la deuxième page, il est perdu, il ne comprend rien à l'histoire et qu'il est fatigué, tu sais que lui, il faut lui donner moins de pages à lire. C'est beaucoup d'aides individuelles quoi ! Je prends chaque élève et je l'aide en fonction de ses difficultés.

Très bien, concernant à présent, la communication. Selon vous, la communication parents-enseignant serait-elle le principal rôle de l'École ?

Il y a besoin des parents pour fonctionner, tu ne peux pas faire de projets, tu ne peux pas faire de trucs dans ta classe, par exemple, là aujourd'hui c'est le carnaval, bah tous les déguisements ont été réalisés avec l'aide des parents.

Et dans votre classe, vous parlez avec tous les parents ?

Non ! Non ! Sur la classe, moi, je dirais une bonne moitié. Après moi j'ai un groupe Whatsapp avec les parents qui a été créé par un parent, ça marche super bien, pour tout ce qui dit demande de sorties, de projet, ou autre.

Et il y a tous les parents sur ce groupe ?

Une bonne partie, aller, trois quarts des parents, le soir par exemple, un enfant est absent, quelqu'un demande : « est-ce que je peux avoir les leçons ? » et tout de suite les

autres parents répondent et mettent directement dessus, c'est un super moyen de communication, ça marche bien cette année. Au début d'année, j'ai aussi demandé les adresses mails, et j'ai pu les avoir tous, donc cette année la communication avec les parents fonctionne plutôt bien, je trouve.

Et c'est quoi alors le type de parent, qui ne communique pas ?

Ce sont des parents méfiants de l'école, je ne sais pas est-ce qu'ils sont investis, je ne sais pas. Je ne pourrais pas répondre davantage.

D'accord, et pensez-vous que le niveau social peut expliquer cette non-communication ?

Moi je pense oui. Je communique davantage avec des parents de milieu social correct si l'on peut dire, que de milieu social défavorisé.

Avez-vous donc l'impression que le milieu social joue un rôle significatif dans les résultats des élèves ?

Oui

Percevez-vous une différence de niveau entre un élève issu d'un milieu favorisé et défavorisé ?

Bien sûr, oui, même si certains élèves de milieu défavorisé sont investis, leur niveau scolaire est différent des élèves de milieu favorisé.

Et, pensez-vous que l'implication des parents joue un rôle primordial dans la motivation scolaire ou dans les résultats de l'enfant ?

Pareil, je pense que les enfants qui n'en ont pas besoin, qui ne sont pas en difficulté, les parents vont les motiver, je parle ici d'élèves où les parents ont un niveau social correct, et les enfants en difficulté certains suivent mais ce n'est pas la majorité.

On va passer à une autre question, sollicitez-vous souvent les parents ?

Cette année, oui, en tout cas, régulièrement, je profite d'avoir un groupe sur les réseaux sociaux pour communiquer je pense que c'est plus simple pour tout le monde.

Y a-t-il des parents pour des élèves en difficulté, des parents de milieu défavorisé si j'ai bien compris qui s'accrochent, qui veulent tout faire pour aider leur enfant ?

Oui, il y en a certains. Moi dans ma classe j'en ai deux, deux parents, qui s'accrochent quand je leur dis de faire ça ils font ça !

D'accord et comment définiriez-vous la réussite scolaire ?

Pour moi, ça serait de faire de son mieux, même si tu ne réussis pas tout mais tant que l'élève donne son maximum dans une tâche, il faut donc voir des progrès, et qu'il progresse à son rythme.

Pensez-vous que la relation parent-enseignant est importante pour l'apprentissage de l'enfant ?

Oui, c'est important, car l'enfant qui est valorisé par l'enseignant et ses parents dans son apprentissage aura toujours envie d'avoir des encouragements, même s'il n'a pas tout réussi, mais il est en progrès, il réussit ça aujourd'hui alors qu'hier il n'avait pas réussi, il n'a pas compris ça hier, aujourd'hui, il comprend. Mais pour beaucoup, ça ne se fait pas avec les parents. Tu donnes une leçon à apprendre, la moitié de la classe n'apprend pas.

Comment définiriez-vous votre relation avec les parents de votre élève ?

Bonne, comme j'ai pu dire avant, j'ai un groupe Whatsapp avec eux et cela fonctionne plutôt bien, je suis contente, bien entendu, il n'y a pas tous les parents mais une bonne partie.

Parvenez-vous à impliquer les parents dans la scolarité de vos élèves ?

A vrai dire, je ne sais pas. Car vous savez, les méthodes d'enseignement ont changé. Et souvent quand l'enfant arrive chez lui, il dit « maîtresse a dit de faire comme ça et on fait comme ça » et souvent les parents ça les bloque car ils n'arrivent pas à faire les nouvelles méthodes et tout ça, ça peut jouer des conflits, notamment pour les mathématiques, en soustraction par exemple, tu leur dis de faire comme ça, donc quand il rentre, l'enfant dit à ses parents, « maîtresse a dit que c'était comme ça », et quand c'est maîtresse qui a dit, c'est maîtresse, parce que les maîtresses ont toujours raison (rire).

Très bien et selon vous, la communication avec les parents vous permet-elle de faire une meilleure différenciation pédagogique ?

C'est encore très difficile, moi je pense, parce que, moi je communique très bien avec les parents, on met en place des choses mais ça vient mais c'est très lent à mettre en place, ça se fait, mais moi je trouve que c'est encore long, ça ne se fait pas à cent pour cent.

Selon-vous, y a-t-il une corrélation entre la communication que vous entretenez avec les parents et la réussite scolaire de l'élève ?

Oui, oui ! déjà parce que le parent peut nous faire part de difficulté de l'élève lors des devoirs à la maison et donc on peut retravailler dessus. Également, parce que nous pouvons faire des projets, mais aussi pouvoir valoriser l'élève de façon différente.

Mettez-vous des stratégies en place pour améliorer la collaboration école-famille ?

Nous avons un volet dans notre projet d'école sur faire entrer davantage les parents dans l'école. Ce qu'on aimerait, c'est faire intervenir les parents dans la classe, je ne sais pas moi, ils ont un métier spécifique, ça peut être des choses comme ça. Là, le rôle des parents est important, notamment pour les projets, les sorties. Par exemple, j'ai fait une vente de crêpes j'ai donc demandé des crêpes et tout de suite les parents ont apporté.

Que pouvez-vous proposer pour que les parents soient davantage investis dans la scolarité de leur enfant ?

En plus du projet d'école, et du groupe whatsapp, là je vous avoue que je ne sais plus quoi faire (rire)

D'accord, merci, je n'ai plus de questions avez-vous des choses à rajouter ?

Non c'est bon, de rien. (Rire)

Bien alors je vous remercie pour votre patience et vos réponses. Je vous souhaite une belle journée.

Annexe 3.2 : Retranscription d'entretien d'un enseignant

Interrogée : Eliane *
Âge : 45 ans
Situation professionnelle : enseignante
Établissement : REP
Date de l'entretien : 13 février 2024
Durée de l'entretien : 13 minutes et 32 secondes
* Nom d'emprunt

Bien, comme convenu, cet entretien a pour thème la communication verbale que vous entretenez avec les parents d'élèves pour la réussite scolaire de ces derniers. Je vais donc vous poser plusieurs questions, il faudra donc répondre en détaillant vos réponses s'il vous plaît. Nous commençons donc, pouvez-vous me précisez votre prénom et votre âge ?

Moi c'est Eliane, j'ai 45 ans.

Quelle est selon vous, la méthode de travail des enseignants la plus efficace pour de meilleurs résultats ?

Il faut parler honnêtement ?

Oui, le plus honnêtement possible

À l'ancienne

C'est-à-dire ?

Bah, heu, tu fais ton cours et les enfants t'écoutent, mais ça ne marche pas (rire), non ce n'est pas efficace !

Il faut trouver la bonne méthode en fonction des années ? des classes ?

Il faudrait travailler en groupe de besoin, comme énoncé pour les collègues, il faudrait des classes de niveau, moi je trouve que ça serait bien. Après, bah, c'est sûr que l'enseignant qui a ceux qui sont « faibles », ne va pas les garder tous les ans, il faudrait qu'il y ait un roulement des enseignants, mais au moins tu as un groupe homogène et tu peux faire avancer ton groupe.

D'accord et comment gérez-vous l'hétérogénéité de votre classe ?

Moi, j'ai des groupes dans ma classe, j'ai trois groupes et bah, je diminue la dose de travail pour le groupe qui est en difficulté. Donc oui différenciation pédagogique !

Et ça fonctionne plutôt bien cette différenciation pédagogique ?

Oui ! parce que si tu veux, quand un élève est en difficulté et que tu lui donnes un exercice où il y a dix phrases dedans et bah je pense que, quand il arrive à la deuxième, il est déjà fatigué, perdu, tandis que s'il sait que dans le groupe, fin moi c'est le groupe une étoile, celui qui est en difficulté, bah ils savent qu'ils vont en faire que quatre, ils s'accrochent parce qu'ils savent que bah voilà dans le temps imparti, il faut savoir que moi je travaille avec un chrono hein, donc bah dans le temps imparti bah les très bons doivent faire leurs dix phrases, et ceux qui sont dans le groupe en difficulté, ils en ont que quatre par exemple.

Très bien, concernant à présent la communication : selon vous, la communication parents-enseignant serait-elle le principal rôle de l'École ?

Bah tu ne peux pas t'en passer au fait ! Par exemple, moi j'ai remarqué encore plus cette année, mais les parents t'apportent énormément, notamment pour les projets, pour les sorties et plus encore. Moi cette année, je n'ai pas ou peu de parents qui communiquent avec moi, je n'ai pas leur mail malgré la demande, donc oui c'est compliqué, par exemple, pour le carnaval, les parents devaient ramener des crêpes, bah si deux parents ont ramené c'est déjà bien ! 'fin voilà, quand les parents ne s'investissent pas, tu ne peux pas faire grand-chose, pareil pour les sorties à la piscine, je n'ai aucun parent qui a accepté, alors que certains ne travaillent pas, au contraire c'est ceux qui travaillaient qui voulaient venir mais ne peuvent

pas à cause de leur travail. Je sais qu'il y a des enseignants qui ont des groupes avec les parents, moi chez moi ça ne marcherait pas, il n'y a pas de parents pour lancer le groupe, par contre j'ai demandé les adresses mails, il y en a qui ne veulent même pas te le donner, donc je n'ai pas l'adresse mail de tous mes parents d'élève. Quand j'envoie un mail par exemple, il y a peut-être un parent qui me dit « ok j'ai bien reçu, merci » qui répond quoi, voire deux sur toute une classe.

Et c'est quoi alors le type de parent qui ne communique pas ?

Ce sont des parents méfiants de l'école, ou des fois, même pas, ce sont des parents, qui je crois que depuis qu'il y a eu le Covid et qu'on les a demandés leur adresse mail pour leur fournir le travail, bah peut-être qu'ils ont eu vécu ça comme une intrusion dans la vie privée peut être, donc je pense que c'est pour ça que maintenant, après cette crise, les parents ne donnent plus leur adresse mail par peur qu'on leur fournisse du travail. Enfin je ne sais pas exactement mais je pense que ça a un lien.

D'accord, et pensez-vous que le niveau social peut expliquer cette non-communication ? Avez-vous l'impression que le milieu social joue un rôle significatif dans les résultats des élèves ?

Oui, ça doit jouer, parce que les parents qui travaille, tout ça ils ont l'habitude tu vois des mails, ils ont l'habitude de recevoir des trucs, et je pense que ceux qui ont un milieu social plus bas, bah ils ont du mal, ça doit être une contrainte pour eux, de « mince je reçois un truc de l'école », il y a je pense de l'appréhension et puis, ce n'est pas leur truc je pense.

Avez-vous donc l'impression que le milieu social joue un rôle significatif dans les résultats des élèves ?

Oui, pour moi oui, comme j'ai dit tout à l'heure, les parents qui travaillent, sont la plupart capable de comprendre les devoirs, ou le travail de leur enfant, or ceux de milieu défavorisé qui ont quitté l'école tôt, je pense que oui, ils auront du mal à aider leur enfant.

Et, pensez-vous que l'implication des parents joue un rôle primordial dans la motivation scolaire ou dans les résultats de l'enfant ?

Pareil, je pense que ceux qui n'en ont pas besoin, je parle d'élèves dont les parents travaillent donc avec un milieu social correct, bah les parents vont les motiver à travailler, alors que ceux qui en ont besoin, les parents ne vont pas les aider, car eux-mêmes sont perdus dans les devoirs. Les enfants en difficulté, moi je pense que les parents sont démissionnaires.

J'ai aussi remarqué que, quand ce sont des enfants uniques, les parents sont davantage présents ou [avec] le premier et/ou dernier de la fratrie. Par exemple, dans une famille de trois enfants en difficulté, bah les parents vont donner beaucoup pour le premier, un peu pour le deuxième, et pour le troisième ils doivent se dire « et ben y en a marre des enfants en difficulté » et donc vont laisser le dernier davantage vivre je trouve.

Y a-t-il des parents pour des élèves en difficulté, des parents de milieu défavorisé si j'ai bien compris qui s'accrochent, qui veulent tout faire pour aider leur enfant ?

Oui, il y en a certains, mais ils sont rares.

On va passer à une autre question, sollicitez-vous souvent les parents ?

A vrai dire non, car comme dit précédemment, cette année, je n'ai pas beaucoup de parents qui communiquent avec moi.

On va passer à une autre question, comment définiriez-vous la réussite scolaire ?

Pour moi, ça serait de voir l'évolution, les progrès de l'élève, ce n'est pas forcément d'avoir un élève qui a 20 à toutes les évaluations, mais un élève qui progresse, qui peut partir de je ne sais pas, de 10 et arriver à 13 : ça c'est pour moi de la réussite scolaire, car l'élève aura progressé.

Pensez-vous que la relation parent-enseignant est importante pour l'apprentissage de l'enfant ?

Ah oui, c'est une espèce de valorisation pour l'élève/enfant. Il faut que l'enfant se sente en réussite, et s'il voit que l'enseignant et les parents le valorise et l'aide alors il réussira.

Comment définiriez-vous votre relation avec les parents de votre élève ?

Cette année, mauvaise, les parents ne communiquent pas du tout avec moi, ils ne sont pas investis dans les sorties...

Parvenez-vous à impliquer les parents dans la scolarité de vos élèves ?

Non du tout malgré les relances.

Est-il déjà arrivé que vous soyez en contradiction dans la façon de procéder pour une leçon, par exemple ?

Oui, parce que les méthodes ont changé. Les parents, dans leur temps, n'ont pas appris de la même manière que maintenant donc il peut souvent y avoir des confusions entre ce que je dis à l'élève et ce que le parent dit sur le même sujet à son enfant. Surtout pour les soustractions, les divisions.

Très bien et selon vous, la communication avec les parents vous permet-elle de faire une meilleure différenciation pédagogique ?

Quand tu sais qu'un enfant rencontre des difficultés sur certains points dans sa famille et tout ça bah tu vas être plus vigilant sur l'attitude à adopter par rapport à cet enfant mais de là à trouver une relation à ses progrès tout ça, non je ne suis pas sûre. Pas par rapport à ses progrès mais par rapport au relationnel que tu peux avoir avec l'enfant.

Selon vous, y a-t-il une corrélation entre la communication que vous entretenez avec les parents et la réussite scolaire de l'élève ?

Comme dit tout à l'heure oui, la communication avec les parents fait toute la différence. Notamment pour le suivi des devoirs à la maison, si les devoirs sont faits correctement, alors l'enfant aura moins de difficultés lorsqu'il entre en classe. Et comme expliqué, plus on communique avec les parents, plus il peut y avoir des progrès dans le relationnel avec l'élève et donc ensuite essayer de l'aider au maximum avec la différenciation pédagogique.

Mettez-vous des stratégies en place pour améliorer la collaboration école-famille ?

Pas vraiment, car quand je vois que cette année les parents n'ont pas envie de s'investir, moi de mon côté j'essaie de faire des choses pour la classe. Par exemple, dans l'école il y avait une vente de crêpes. J'ai donc demandé aux parents de faire des crêpes et seulement deux parents l'avaient fait, donc c'est assez compliqué de mettre des stratégies en place quand tu essayes mais que tu n'as jamais de retour.

Que pouvez-vous proposer pour que les parents soient davantage investis dans la scolarité de leur enfant ?

Honnêtement, rien, je ne sais pas du tout quoi faire.

D'accord, merci, je n'ai plus de questions avez-vous des choses à rajouter ?

Non c'est bon, de rien. (Rire).

Bien alors je vous remercie pour votre patience et vos réponses. Je vous souhaite une belle journée.

Annexe 3.3 : Retranscription d'entretien d'un enseignant.

Interrogée : Emilie*

Âge : 31 ans

Situation professionnelle : enseignante

Établissement : REP +

Date de l'entretien : 26 février 2024

Durée de l'entretien : 25 minutes et 23 secondes

* Nom d'emprunt

Quel est ton parcours professionnel et ta formation aussi ?

Euh..., en comptant ce que j'ai fait avant d'être professeure ? Depuis le bac, tu veux dire ?

Oui.

J'ai commencé par une première année de médecine, euh... À Toulouse, mais bon, voilà, j'étais loin de chez moi donc ça a été difficile de s'accrocher. Donc je suis revenue ici et j'ai suivi la prépa bio du lycée Roland Garros, pendant 2 ans. J'ai passé les concours, véto et école d'ingénieur. J'étais admise dans une école d'ingénieur à Bordeaux : je suis partie à Bordeaux, je suis restée 10 jours (ahah). J'avais rencontré mon conjoint 1 mois avant et je suis revenue pour lui. Donc, euh, j'ai tout plaqué (ahah). Et du coup, avec la prépa, j'avais une équivalence L2 donc je suis rentrée en L3 à Saint Denis en biologie et de là, après, je me suis réorientée pour le Master MEEF. Voilà. J'ai eu le concours en 2015 et j'étais titularisée en 2016.

Et qu'est-ce qui t'as donné envie d'être prof du coup ?

Eh ben, je n'avais pas trop envie de continuer dans la biologie. J'ai toujours apprécié les enfants et, hmm, j'avoue que j'étais un peu perdue niveau étude à cette période-là. Hm, j'ai commencé à m'intéresser un petit peu aux études de professeur mais je ne voulais pas

retourner en métropole. Donc professeur de bio, bon bah voilà, je connaissais les implications une fois qu'on a le concours et qu'on est titularisé, faut partir comme c'est national. Donc je me suis orientée vers l'élémentaire. Comme ça c'était sûr que je reste là.

Oui, moi aussi, c'est la raison pour laquelle j'ai pris, ahah. Et c'est quoi tes objectifs en tant que prof ?

Ben... faire progresser les enfants. Faire qu'à la fin de la journée, ils aient appris des choses, les guider vers l'apprentissage de la vie aussi, surtout ben le niveau REP+, on se rend compte que parfois les enfants ne sont pas armés face à tout un tas de questions sociétales quoi euh. Un exemple tout bête, y a deux ans, j'ai emmené mes CM1-CM2 à la Cité du Volcan et euh, ben la visite du musée, elle n'était pas guidée. Donc c'était à moi de les guider et euh, ben j'ai eu honte de mes élèves parce que... c'était chaotique, c'était n'importe quoi. Ils ne savent pas comment se comporter dans ce genre de lieu. Ils étaient tellement excités qu'ils courraient dans tous les sens, ils touchaient à tous les boutons, ils faisaient attention à rien. Et il y avait aussi pleins d'autres visiteurs et ils regardaient avec les gros yeux les enfants et je me suis rendu compte : ben mince, en fait, ils ne sont jamais allés dans ce genre de lieu culturel, ils n'ont pas l'habitude et en fait, ils ne savent pas comment se comporter dans un endroit comme ça et donc je pense que ça fait aussi parti du boulot. Même si, voilà, c'est un travail qui devrait être fait à la maison et tout, mais malheureusement, ben, voilà, on se retrouve aussi à devoir gérer ça.

Pour toi, c'est quoi la réussite scolaire ? Enfin la réussite ?

À quelle échelle ? pour les guider dans la vie future, ou euh ?

Ben justement, c'est toi, comment tu vois...

Pour moi, réussir à l'école, c'est déjà aimer l'école, se sentir bien à l'école. Si on vient sans avoir envie d'y aller ou parce que, enfin on est certes obligé d'y aller, mais si on ne prend pas plaisir à être en classe et qu'on y va avec la peur au ventre, ben déjà, ça crée des blocages, et euh... donc déjà aimer l'école et puis s'intéresser à ce qu'on fait en classe. Un enfant qui ne s'intéresse pas, ben... ben c'est difficile de réussir.

Pour toi, c'est quoi la méthode de travail la plus efficace, de la part des élèves, pour avoir de meilleurs résultats.

.....Tu peux répéter la question ? hahah

Ce serait quoi la méthode de travail pour avoir de meilleurs résultats ? Qu'est-ce que les élèves devraient faire pour avoir de meilleurs résultats ?

Alors déjà, moi je pense que toute phase d'apprentissage passe par un temps de travail personnel. Donc il y a des choses qu'on ne peut pas faire à leur place. Par exemple, les tables de multiplication, bon ben, on les apprend en classe, mais si tu ne les répètes pas à la maison maintes et maintes fois, bon ben, moi je ne pourrais pas le faire à leur place. Donc, pour moi, il faut qu'il y ait du temps de travail personnel à la maison. Alors évidemment les journées d'école sont longues et euh... je n'exige pas qu'il y ait des heures de travail en rentrant le soir, mais faut quand même qu'il y ait un minimum qui soit fait.

Comment tu gères l'hétérogénéité de ta classe ?

Alors, l'hétérogénéité, c'est compliqué, parce que, ben y a beaucoup trop de profils différents. Donc déjà, quand on a le double niveau, il y a cette hétérogénéité là à gérer. Et ensuite au sein de chaque niveau, il y a encore plusieurs profils différents. Donc, euh, la différenciation est compliquée. Euh, et parfois, clairement, la différenciation, ben il faudrait autant de différenciation que de profils d'élèves quoi. Et voilà, si je devais dresser le type de profil que j'ai en CM1, euh, ben il faudrait que je différencie, que j'ai cinq/six fiches de travail différents pour le CM1 donc euh...ça clairement, c'est compliqué.

Et en général, tu...est-ce que tu fais des analyses des difficultés des élèves - Non, voilà, comment tu fais, du coup - parce qu'au final, tu en fais, quelques différenciations pédagogiques, comment tu sais quoi donner aux élèves du coup ?

Ben tout va dépendre de ce dont a besoin l'élève. Hm...Ben là si je prends le cas de vendredi, j'avais un atelier où les CM1 devaient travailler sur la division posée, et ben y avait 5 élèves qui ne se souvenaient plus du tout de comment poser une division. Attends, c'était quoi la question ?

En fait, c'est comment tu fais pour analyser les difficultés, et ensuite comment tu mets en place les différenciations ?

Ben, analyser les difficultés, euh, je vais dire qu'au fil des années, tu les repère plus facilement, les difficultés des élèves. Par exemple, euh, si je prends les nombres décimaux, un élève qui te dit que « un quart » c'est « 1,4 », bon bah là, l'analyse, elle est simple, c'est que l'élève n'a pas compris de base la notion de fraction et que pour lui, le nombre décimal est arrivé beaucoup trop rapidement peut-être. Donc à partir de là, il faut retravailler la notion de fraction donc voilà, schématiser avec lui « un quart, qu'est-ce que ça représente ? » et ensuite « 1,4 », ben lui expliquer que ça, c'est 14 dixièmes et là tu le schématises aussi et tu vois bien que par le schéma, ben ça ne représente pas du tout la même chose.

Est-ce que tu communique souvent avec les parents ?

Alors, je communique avec les parents lors des remises de livrets. Enfin, déjà la réunion de rentrée, ensuite jusqu'à la remise des livrets, ça se fait de façon ponctuelle si vraiment j'estime qu'il y a nécessité, voilà. Et ensuite pour les remises de livrets, j'invite les parents à venir me rencontrer et ce qui est difficile en REP+, c'est que souvent, les parents ne viennent pas quand tu leur demande de venir. L'année dernière, ce que [le directeur] nous avait demandé de faire, c'était de demander aux parents de venir signer le livret sur place. De ne pas faire rentrer le livret à la maison pour être sûr qu'ils viennent et encore, même comme ça, ça a été difficile de faire venir tout le monde. Donc voilà, c'est à dire l'importance qu'ils donnent au suivi scolaire de leurs enfants...

Tu penses que la place des parents, pour toi, c'est quoi la place des parents pour les élèves ?

Euh... relatif à l'école, tu veux dire ?

Oui.

Ben, moi je pense que les parents qui ne viennent pas, c'est que déjà, ils ont un passif négatif avec l'école. C'est que déjà, eux-même, voilà, ils n'ont pas aimé leur passage à

l'école, ils ont été en échec scolaire, ils en ont gardé un mauvais souvenir et donc malheureusement, ils reproduisent ça avec leurs enfants et ils n'accordent pas assez d'importance à l'école. Et pour eux, il faut mettre l'enfant à l'école et puis après, ben.. pour eux, tout revient au maître ou à la maîtresse alors que non.

Est-ce que tu penses que le milieu social de l'élève joue un rôle sur le résultat ?

Non, parce qu'à partir du moment où tu as des parents qui se soucient de ta scolarité, peu importe jusqu'où les parents sont allés eux-mêmes dans leur scolarité, à partir du moment où on te fait comprendre que c'est important, que tu dois travailler suffisamment, non, je pense que non.

Est-ce que tu as déjà vu une différence de résultat entre élèves de milieux favorisés et ceux de milieux défavorisés ?

Alors, je n'ai jamais travaillé hors Zone d'éducation Prioritaire, donc ça va être difficile de répondre à la question.

Est-ce que tu penses que l'implication des parents joue un rôle dans la motivation scolaire des élèves, et du coup dans leurs résultats ?

Oui.

Pour toi, ce serait pour ça qu'ils devraient être impliqués au final.

Oui. À partir du moment où l'enfant rentre le soir et que tu ne t'intéresses pas à ce qu'il a fait dans la journée et où tu ne prends pas un temps pour vérifier son agenda s'il a des leçons, voir où il en est scolairement, tu ne prends pas le temps de signer les mots ou quoi, ouais ben, c'est normal qu'après...

Est-ce que tu es pour ou contre les devoirs à la maison ?

Moi je suis pour, dans une certaine limite évidemment donc j'en donne. Mais les jours où il y a école le lendemain, j'évite d'en donner trop. Ça va vraiment être des révisions, peu

de choses écrites, mais voilà. Le weekend, j'essaie quand même... enfin, j'estime qu'ils peuvent trouver une heure pendant le weekend pour bosser un minimum.

Est-ce qu'en général, tu as déjà constaté un manque de travail de la part des élèves ? Justement avec ce travail à la maison ?

Oui, ben y en a clairement, s'il n'y a pas le chantage du « si tu ne fais pas, tu es puni de récréation », clairement, ils ne le feront pas du tout.

Est-ce que t'arrives à impliquer les parents dans l'école ?

Difficilement. Difficilement.

Est-ce qu'il y a des parents qui viennent te voir en cas de difficultés ?

Jamais. Très très rarement.

Est-ce qu'il y a déjà eu des situations complexes avec des parents ?

Euh, oui, c'est déjà arrivé. Pas dans cette école, mais à celle dans laquelle j'ai travaillé il y a quelques années, c'était pour une histoire d'argent. Voilà.

Est-ce que tu as déjà observé des cas de décrochages scolaires ?

Oui.

En général, ce sont des parents qui ne sont pas impliqués ou ça dépend ?

Déjà, de base, oui, ce sont des parents qui ne sont pas forcément impliqués et puis, ben des enfants qui petit à petit lâchent prises parce que, voilà, ils sentent que y a aucun intérêt d'être là, et de toute façon, papa/maman s'en fichent aussi, ou alors il y a un gros souci à la maison et là l'enfant, bah, il est pas du tout en phase avec les apprentissages parce que sa tête est ailleurs quoi.

Est-ce que tu as déjà été confronté à des élèves qui présentent peu de motivation ?

Oui

Et dans ce cas-là, qu'est-ce que tu fais ?

(Soupire, rire) Essayer déjà de discuter avec les élèves, de leur tenir un discours, de leur faire comprendre pourquoi c'est important, qu'est-ce que ça implique de venir à l'école, qu'est-ce que c'est d'être élève, euh... Après voilà, on ne peut pas se mettre à leur place et/ou leur tenir la main quoi. C'est dur, c'est difficile et si on n'est pas aidé des parents, ben ça l'est encore plus.

Et du coup, est-ce que tu communique avec les parents par rapport à ce manque de motivation ?

Oui. Ben là par exemple, là [Thibaut], j'ai déjà vu sa mère au mois de septembre. Déjà, je trouvais que par rapport à l'année dernière, il était beaucoup absent. Sa mère nous avait dit qu'il y avait un souci à la maison. Elle n'est pas allée plus loin dans les détails, elle ne nous a pas dit ce qu'il se passait mais qu'il y avait eu un gros changement dans la vie de Thibault. Et donc, ça expliquait sa nonchalance quoi, son attitude, son manque de motivation et d'investissement. Et le fait de l'avoir vu à ce moment-là, après, c'est vrai qu'il s'est un peu ressaisi je trouve, en période deux, ça allait un peu mieux. Et là, ben rebelote. Donc là, avec le directeur, on revoit sa mère jeudi.

Pour conclure, est-ce que tu mets en place des stratégies pour plus communiquer ou plus impliquer les parents ?

Honnêtement, non. J'aimerais plus impliquer les parents, mais malheureusement, quand je vois qu'à la réunion de rentrée, je n'ai même pas la moitié des parents de la classe, ben qu'est-ce que je peux faire ? À ce niveau-là, je suis un peu perdue. Je ne sais pas trop.

C'est sûr que si tu ne vois pas trop d'action de leur part non plus...

C'est ça. Je...je sèche.

Que proposez-vous pour que les parents soient d'avantages investis dans la scolarité de l'enfant ?

Oui, je ne sais pas. Tu vois, la piscine, tu n'as personne qui se propose alors qu'il y a pleins qui ont du temps libre. Tu as beau leur dire « c'est important, c'est pour apprendre à nager » parce qu'il y en a qui ne savent pas nager, « vous n'avez pas envie que vos enfants sachent nager ? » et toujours, tu n'as personne...

Est-ce que tu penses que l'école donne toutes les clés aux familles en difficulté ?

(Rires) Franchement je ne sais pas. C'est dur comme question. De manière générale ? Je ne sais pas.

Est-ce que tu penses qu'il faudrait faire plus de choses pour les familles ?

D'un avis en tant que citoyenne : je trouve que les familles en difficulté sont déjà pas mal aidées. Je pense aux primes de rentrée scolaire, aux primes de Noël, aux divers bons d'achats auxquels elles ont le droit. Moi à la rentrée, voilà, je leur ai dit que si les élèves n'ont plus de feutres, de stylos, machins, y a quand même une réserve dans la classe, que leur matériel sera renouvelé par le matériel de la classe. Et un jour, j'ai un élève qui n'a plus de crayon à papier et je mets un mot dans l'agenda « SOS je n'ai plus de crayon à papier », moi j'en avais plus dans la réserve de la classe. Et il a reçu cette petite étiquette et il m'a dit « Maîtresse, c'est un bon d'achat ? » Je dis « comment ça ? », « Ben si je donne ça dans un magasin, j'ai des crayons à papier gratuitement », je dis « mais non ». Donc les enfants de ces familles sont déjà conditionnés pour se dire que tout leur est dû. Tu leur dis « on participe à un concours », tout de suite ils demandent « qu'est-ce qu'on gagne ? ». Donc il faut tout le temps qu'il y ait une carotte, donc ces élèves, ces enfants sont conditionnés à déjà tout recevoir sans faire d'efforts. Donc moi, je pense que si on donne plus à ces familles, mais elles, elles vont nous en donner encore moins quoi. Tu vois ? Enfin, voilà, ça c'est mon avis en tant que citoyenne. Moi quand je les vois faire la queue à la poste le 6 du mois en disant « je vais récupérer mon salaire », ben non en fait. Et voilà. Et ensuite, eux de leur côté, ne pas faire d'effort pour le suivi scolaire de leur enfant, ne pas venir aux réunions, tu n'as jamais de

parents pour les sorties alors que tu as plus de la moitié qui ne travaille pas. Non, ben moi, je n'ai pas envie qu'on en fasse plus pour eux. Je n'en ai pas envie.

Très bien, on a fini. Merci !

De rien !

Annexe 3.4 : Retranscription d'entretien d'un enseignant.

Interrogée : Lucie*

Âge : 33 ans

Situation professionnelle : enseignante

Établissement : REP +

Date de l'entretien : 15 avril 2024

Durée de l'entretien : 18 minutes et 23 secondes

* Nom d'emprunt

Est-ce que te présenter, un peu toi et ton parcours de formation ?

Tu veux dire les études que j'ai fait avant d'être enseignant ?

Oui

Alors je suis passée par des études de médecine, ensuite j'ai continué en biologie et après seulement, au Master, je me suis inscrite en master MEEF et j'ai passé le concours.

Qu'est-ce qui t'as donné envie de passer de la biologie à l'enseignement ?

L'enseignement m'a toujours attiré, j'ai toujours voulu faire de l'enseignement. Mais ce qui m'a vraiment décidé, c'est qu'en cours de biologie, on avait les options PE pour, soit littérature de jeunesse, soit grammaire. Donc à partir de là, ça m'a intéressée, c'est ça qui m'a décidé à passer le concours.

Et du coup, tu as fait le MEEF ?

À l'époque, le concours était en M1, et en M2 tu étais PES. C'était encore la semaine à 5 jours, Lundi/Mardi c'était quelqu'un, Jeudi/vendredi, c'était l'autre. Et le mercredi, un sur deux.

Ça fait combien de temps que tu es professeure ?

J'ai passé le concours en 2015. Donc, bientôt 10 ans.

Tu as toujours été dans cette école ?

Non, c'est ma 3e année dans cette école et avant j'ai fait la Possession et Saint Denis et une année dans l'Est.

D'accord. Quels seraient tes objectifs en tant que maîtresse ?

Tu veux dire de manière générale ?

Oui, de manière générale.

C'est une bonne question. Ben, faire progresser les enfants, je pense que c'est mon objectif principal. Et leur donner confiance, car je trouve que c'est très important. La confiance, la progression et l'autonomie, je dirais que c'est mes 3 objectifs principaux d'une année.

Déjà tu as un double niveau : CE2-CM2. Comment tu fais pour gérer ?

J'essaie de prendre au maximum des méthodes qui étaient déjà préconçues pour les doubles niveaux, mais sinon, j'essaie de trouver des moments d'autonomie pour jongler. Par exemple, aujourd'hui, j'étais en histoire avec les CM2 et les CE2 étaient sur un projet de production d'écrits. Où en fin d'année comme ça, ils commencent à être autonomes, ils n'ont plus vraiment besoin de moi donc j'essaie de jongler avec des moments d'autonomie comme ça. Après Maths/Français, j'ai des méthodes que tout le monde fait en même temps et c'est différencier en fonction du niveau.

Et même avec un élève autiste, tu as un élève autiste, c'est ça ?

Oui, c'est ça.

Comment fais-tu pour lui ?

J'ai de la chance. Il a quand même un niveau qui est quand même correct, c'est beaucoup de travail avec les parents et l'AESH. On a créé les outils pour lui, on essaie de favoriser son autonomie au fur et à mesure.

Et comment as-tu trouvé ces outils-là?

Il est arrivé dans la classe avec, et certains on a peaufiné avec l'AESH, parfois, c'est des choses que j'ai pu voir sur internet, et aussi, il y a certaines idées que j'ai pioché dans la formation "Autiste" qu'on avait eu.

Pour toi, ce serait quoi la réussite scolaire, ta définition ?

Définition de la réussite scolaire ? C'est une bonne question.

J'ai essayé de trouver mais c'est très subjectif.

C'est ça. Mais je pense que ça dépend de tes objectifs finaux à toi. Je pense que ça serait de faire aimer apprendre aux enfants, pour moi la réussite scolaire. C'est-à-dire qu'à partir du moment où, je pense que tu aimes apprendre, tu aimes découvrir, tu es curieux, tu te poses des questions, tu vas apprendre toute ta vie, ça ira quoi. C'est l'adaptabilité. Parce que pour moi, un enfant qui connaît sa leçon par cœur ne sera pas forcément en réussite plus tard.

Donc toi, tu ne vois pas seulement à l'école mais vraiment dans la vie.

Oui, je pense oui.

Pour toi, qu'est-ce que les élèves peuvent faire pour avoir de meilleurs résultats ?

Ce qui manque aux miens, c'est le suivi à la maison. Je pense qu'une meilleure révision des leçons, plus de concentration, tu vois ? Ce sont des détails comme ça pourrait les aider à progresser. La lecture, lire plus, peut être sortir plus. Être moins sur les écrans.

Tu leur donnes des devoirs à faire à la maison ?

Je donne essentiellement des choses à apprendre. Rarement des devoirs écrits, de temps en temps, des petits exercices de révision, surtout pour les vacances. Mais ce sera plus de l'apprentissage. Apprentissage/révision. Apprendre une poésie, réviser les leçons, faire des exposés. C'est plus lire des livres, des textes pour qu'on les étudie ensuite en classe. Mais ce sera vraiment plus de l'oral comme ça que de l'écrit.

Quand tu dis des exposés, est-ce que t'aurais un exemple ?

Ben là, par exemple pour les grandes vacances, je leur avais demandé pour les CE2 de choisir un animal et ils avaient une fiche d'identité à remplir : le milieu de l'animal, qu'est-ce qu'il mange ? comment il se reproduit, etc. Les CM2, j'avais donné les grandes thématiques. Par exemple, l'évolution du téléphone : du premier téléphone à maintenant.

D'accord, donc c'était à eux de chercher ?

C'est ça. C'était à eux d'effectuer les recherches et après de proposer ce qu'ils avaient trouvé.

À l'oral, du coup.

Oui, à l'oral. Certains ont ramené des affichages, d'autres une clé USB. C'était en fonction de chacun. Je n'imposais pas le support parce que je sais que tous n'ont pas forcément les moyens.

Quand ils ne font pas leurs devoirs à la maison, qu'est-ce que tu fais en général ? Déjà, est-ce que ça arrive ?

Ça arrive, donc en général, c'est ceux que j'envoie au tableau pour la correction, pour qu'ils aient au moins fait une fois les devoirs.

Pour toi, ce serait le rôle des parents à l'école ?

Je pense que les parents, ce serait un soutien le soir, tu vois ? Si jamais y a un mot, reprendre : « Pourquoi tu as ce mot ? Quel est ce comportement ? » Travailler avec l'enseignant : dire aussi si l'enfant a des problèmes, de venir en parler avec nous aussi pour qu'on construise des choses. Aussi, pour le soutien scolaire, forcément : il faut être derrière pour apprendre les leçons, les mots, questionner l'enfant sur sa journée. Parler de son enfant, en fait. Communiquer, parler.

Un vrai suivi finalement.

C'est ça.

Est-ce qu'il y a de la communication entre toi et les parents de tes élèves ?

Oui, dès la première réunion de rentrée, je leur dis de ne pas hésiter, de venir me voir s'il y a le moindre problème. Moi-même, si je sens qu'un élève est en décrochage ou s'il y a un souci de comportement, j'aurai tendance à faire venir les parents. J'ai dit aux parents de ne pas hésiter aussi à venir me voir, même pour faire juste un bilan. Donc, c'est vrai que je communique quand même régulièrement avec les parents. Peut-être pas tous les parents, mais voilà.

Et justement, pour ceux avec qui tu ne communique pas beaucoup, est-ce que tu fais quelque chose ou pas forcément ?

Je parle pour les grandes réunions de rentrée, j'ai tendance à faire des bilans écrits. Là, cette année, je sais plus si je l'ai fait, mais je fais des bilans de ce qui a été dit et je colle dans le cahier de liaison pour que tous les parents aient accès à toutes les mêmes informations et après, tu sais, y en a que tu as beau inviter, malheureusement, ils ne viennent pas. Donc on passe par les appels, par les écrits. Il y a plein de méthodes différentes pour essayer de rentrer en contact avec les parents.

Mais toi, tu essaies vraiment de faire en sorte qu'il y ait cette communication.

Je préfère, parce que c'est toujours mieux et tu avances plus facilement quand tu as le parent « de ton côté ». Comme je te dis, au moindre souci, parce que parfois l'enfant n'ose pas en parler à l'enseignant, s'il y a un problème, surtout en début d'année, quand le lien de confiance n'est pas encore créé, donc c'est bien que le parent vienne nous voir tout de suite pour qu'on puisse éteindre dans l'œuf le moindre problème. Pour rassurer certains parents aussi, parce que quand tu as un double niveau, moi c'est vrai qu'en début d'année, j'ai beaucoup de parents qui ont voulu qu'on se voit pour rassurer sur le double niveau, comment la classe allait fonctionner. Donc je trouve ça toujours intéressant.

Est-ce que tu remarques une différence au niveau des résultats : est-ce que les élèves dont il y a une meilleure communication avec les parents, ont de meilleurs résultats que les élèves dont les parents avec qui tu communique moins ?

Alors globalement, oui, ils ont de meilleurs résultats, mais quelquefois, ce n'est pas forcément les résultats mais la progression. Tu sais, un parent qui va être derrière son enfant, qui va le motiver, qui va communiquer régulièrement avec nous, qui va vouloir s'intéresser à où en est son enfant, même si les « résultats ne sont pas bons » dans le sens où les évaluations ne sont pas forcément acquises, tu vois une progression. Tu vois une amélioration, tu vois que l'élève est du coup, pour moi, en réussite, puisqu'il progresse. Donc oui, ça se voit quand même et tu le vois dans le langage oral : les enfants dont tu communique beaucoup avec les parents auront tendance à plus rapidement s'ouvrir, ils vont avoir confiance. Et même, ils savent que, comme tu communique, ils vont se tenir un peu plus à carreau, ils vont faire un peu plus attention, parce qu'ils savent que papa ou maman vont demander le bilan, vont demander comment ça se passe. Donc forcément, ça joue sur leur envie et leur motivation. Après, ça ne marche pas pour tout le monde. Tu as toujours l'exception qui confirme la règle.

Est-ce que tu as déjà eu des cas de décrochage scolaire ?

Oui. J'en ai déjà eu, oui.

Et c'étaient des élèves dont les parents...

Ne communiquaient pas beaucoup et n'interagissaient pas beaucoup avec nous.

En général, ce sont plus ces profils là ?

Ce sont plus ces profils-là, oui. Moi, en tout cas, que j'ai eu. Après, peut-être que d'autres, ce sera pour d'autres raisons, mais les deux qui me viennent en tête du décrochage scolaire, oui, ce sont des parents très peu présents à l'école. Après à la maison...

Est-ce que, grâce à cette communication-là, tu as réussi à faire une meilleure différenciation ?

Pour les enfants à besoins particuliers, oui. Parce que, mine de rien, les parents connaissent leur enfant, connaissent leurs points d'appuis, connaissent leurs forces, donc quand un parent communique avec toi, tu peux t'appuyer là-dessus pour améliorer les supports que tu proposes à l'enfant. C'est plus facile que de devoir tâtonner et de trouver toi-même.

Y a beaucoup de parents qui te demandent de parler avec toi ou en général c'est toi qui les sollicites ?

Je dirais : ça dépend des années. Franchement, ça dépend des années. Cette année, comme je te disais, j'en ai eu plus parce que le double niveau CE2-CM2, beaucoup de parents ont eu besoin d'être rassuré. Et l'année précédente, comme c'était un CE2-CM1, ça a moins « choqué » donc j'ai eu moins à communiquer, donc je dirais que ça dépend des années, ça dépend des cas. Quand tu as un enfant à besoin particulier comme autisme ou un dys, quel que soit le dys, les parents auront tendance à venir vers toi pour faire les bilans avec l'orthophoniste, te faire le speech de début d'année, qu'il comprenne que son enfant a des besoins à mettre en place en classe.

Est-ce que t'as remarqué une différence, encore dans les résultats, entre les enfants de famille favorisée et défavorisée ?

Le problème, c'est que j'ai travaillé énormément en REP+, donc je n'ai pas trop travaillé dans les autres milieux, mais c'est vrai que dans les milieux favorisés, globalement, les résultats sont meilleurs. Parce qu'il y a beaucoup de suivi à la maison et même, les apports langagiers sont différents. Si déjà, les parents ont un apport langagier riche, ben ça se

transmet à l'enfant forcément. Tu le sens surtout en maternelle, je dirais. C'est là où ça m'a le plus choqué en maternelle. La différence entre une petite section qui communique beaucoup avec ses parents, dont les parents vont le faire sortir, vont lire beaucoup avec lui, et un enfant qui a moins l'habitude, ça se voit quoi.

C'est beaucoup flagrant, quoi.

C'est beaucoup plus flagrant qu'en élémentaire.

Et du coup, est-ce que tu as remarqué une différence entre le cycle 3 et maternelle au niveau de la communication ?

Tu communique beaucoup plus avec les parents en maternelle, parce que les parents, tu les vois le matin et le soir donc y a des bilans quasi-quotidiens pour certains. Mais pareil, ça dépend des parents : y a des parents qui tous les soirs vont te demander « alors la journée, comment ça s'est passée ? » et y en a d'autres, pas forcément. Sauf s'ils ont un problème ou si toi-même tu les interpelle. Même si ça dépend vraiment du parent, de la situation, de l'enfant, mais, si je dois comparer entre élémentaire/maternelle, oui. En maternelle, tu communique beaucoup plus avec les parents.

Qu'est-ce que tu fais quand il y a des élèves qui présentent peu de motivation en classe ?

Ben essayer de trouver un sujet global qui les motive et partir de ce sujet-là pour les amener dans les apprentissages. Par exemple, pour un de mes élèves, on a mis ensemble, je sais plus comment ils appellent ça, ça a un nom. C'est, tu sais, tu as des compétences, ils ont des objectifs dans la journée, ils ont des récompenses en fonction des objectifs qu'ils ont réalisés. Il aime beaucoup les mangas donc la réponse, c'est une petite image manga. Donc tu vas partir de ça pour essayer de ramener la motivation. Après, ce sont des défis aussi. Par exemple, pour la table de multiplication, tous les vendredis après-midi, on fait des défis multiplication et y a des récompenses à la clé. Comme choisir sa responsabilité, des choses toutes bêtes comme ça mais qui les motivent et du coup, ils apprennent leur table. Tu vois, partir sur la forme de jeux, de défis ou alors d'échelle de récompenses comme certains élèves.

Est-ce que c'est déjà arrivé que, lors des aides à la maison, les devoirs à la maison, que des parents rencontrent des difficultés à aider leur enfant ?

Ça m'est déjà arrivé, dans certaines classes, qu'un parent vienne me signaler que, malheureusement, il ne savait pas lire. Donc c'était plus compliqué de faire les devoirs donc on avait trouvé le moyen de faire passer par la grande sœur. Donc, oui, ça arrive que, malheureusement, dans certaines situations, tu tombes sur des parents qui sont illettrés, donc là tu essaies de trouver soit une tatie, soit un tonton, soit un grand frère ou une grande sœur.

Et dans ce cas-là, c'est qui est parti voir le parent ou c'est le parent qui venu te voir pour expliquer ?

C'est le parent qui est venu me voir. Parce que, nous, on ne voit pas forcément, donc c'est le parent qui, de lui-même, est venu. Il a demandé un rendez-vous, on en a discuté.

Est-ce que tu mets en place des stratégies pour améliorer cette relation avec les parents ?

Ben j'essaie de pas tout le temps les voir pour le négatif. C'est bien aussi- Je leur propose de faire des bilans généraux, même pour les bons parce que souvent, les bons sont laissés de côté parce qu'on ne pense pas à dire « venez, on va en discuter », donc j'essaie de mettre ça en place. Quand je vois le parent, de pas commencer par le négatif tout de suite, de peut-être parler de tout ce qui est en réussite et donc de pointer, après, déjà un point négatif à améliorer et au fur et à mesure...on progresse comme ça. Donc je pense que, si on part tout de suite dans le négatif, ben le parent n'aura pas envie de venir.

Oui, il est déjà démoralisé

Oui, c'est ça. De montrer qu'on est plus là pour travailler avec eux que pour les blâmer.

Est-ce que tu penses que l'école donne toutes les clés aux familles en difficulté ?

Je pense que c'est difficile à répondre, je pense que ça dépend vraiment d'une école à l'autre. Mais après, oui, peut-être qu'il y a encore un manque de communication sur certaines choses. Je pense que certains parents restent encore sur l'image de l'école d'avant, très punitive, très... donc peut-être faire un café des parents plus souvent, peut-être amener les parents à voir que l'école n'est pas là pour les pointer du doigt ou pour mettre des bonnets d'âne, voilà.

Mais du coup, ça s'organise souvent à l'école, le café des parents ?

Je sais qu'avant tout le covid, quand j'étais à Saint Denis, il y avait un café des parents une fois... je sais plus si c'était par trimestre ou par mois mais après le covid, je ne sais pas si ça s'est réorganisé. Mais ça c'était à Saint Denis, après, ici, je ne sais pas trop.

Très bien, merci beaucoup.

Pas de soucis.

Annexe 3.5 : Retranscription d'entretien d'un enseignant.

Interrogée : Anne*

Âge : 52 ans

Situation professionnelle : enseignante

Établissement : REP +

Date de l'entretien : 20 mars 2024

Durée de l'entretien : 25 minutes et 23 secondes

* Nom d'emprunt

Pouvez-vous décrire rapidement votre parcours professionnel et votre parcours de formation ?

J'ai fait l'IUFM et puis j'ai eu une affectation provisoire en tant qu'enseignante en classe élémentaire au Port en 2005-2006). Et après, j'ai eu une affectation à titre définitif à Louis Aragon (Saint-Pierre) depuis septembre 2006.

Depuis combien de temps enseignez-vous ? Et dans cet établissement ?

Depuis 19 ans et 18 ans dans l'actuel établissement. Et j'enseigne en CM1.

Pourquoi exercez-vous ce métier ?

Par vocation.

Quelle est selon vous, la méthode de travail la plus efficace pour de meilleurs résultats ?

Il n'y a pas de meilleure méthode ; il faut varier les méthodes à condition de prendre en compte les spécificités et les possibilités de chaque élève (pédagogie différenciée). Avant de mettre en place des méthodes de travail, il convient de créer des conditions propices pour le travail. Il faut donc établir un bon climat de classe (bienveillance, sérénité, entraide ...) car

un environnement favorable et bienveillant favorise des relations respectueuses entre les élèves et les enseignants. Faire vivre et appliquer les règles de vie spontanément au travers des situations vécues, travail de groupe pour confrontation et évolution de sa propre démarche + mise en commun. Le travail de groupe permet à l'élève de s'enrichir de la démarche de ses pairs et découvrir qu'il existe "d'autres manières de faire". Les types de groupe peuvent varier : groupe de besoin, groupes géographiques, groupes de niveau, travail individuel : activité de remédiation post-évaluation (relecture ou auto-correction) dans le but d'analyser ses propres erreurs et dédramatiser l'erreur.

Comment gérez-vous l'hétérogénéité de votre classe ?

Face à l'hétérogénéité de ma classe, je mets en place une pédagogie différenciée qui me permet d'adapter mon enseignement aux stratégies d'apprentissage des élèves. Étant donné que chaque enfant est différent, présente des caractéristiques qui lui sont propres, il est donc nécessaire de varier les outils et les situations d'apprentissage. Ces situations peuvent être collectives, individuelles ou interactives. Dans un premier temps, je mets en place des évaluations diagnostiques pour pouvoir ajuster mon enseignement en fonction des informations obtenues pour chaque élève. En parallèle, je note les informations supplémentaires sur l'élève que j'obtiens lors de différentes phases de communication avec les parents : (caractère, sensibilités, événements familiaux susceptibles de modifier l'attitude face au travail scolaire...).

Concernant les activités proposées, tous les élèves effectuent-ils les mêmes ? En amont de chaque séance, faites-vous une analyse des difficultés des élèves pour proposer des activités adaptées ?

Les élèves apprennent, à partir d'un code de correction à repérer puis à analyser leurs erreurs afin de procéder à une relecture de leur travail. Ce travail permet de dédramatiser l'erreur, de placer l'enfant dans une situation de réussite et non d'échec. Après une première évaluation du travail, l'élève repère ses erreurs seul, avec l'aide de la maîtresse ou d'un tuteur-élève. Puis, il explique grâce aux symboles du code de correction (qu'il connaît déjà) l'origine de ses erreurs : ceci est une très grande avancée pour la relecture. Puis, la consigne est reformulée, explicitée, la leçon, la méthode ou la règle est revue ; l'élève procède ainsi à l'autocorrection en cherchant les informations dans son cahier de leçon, sur les affiches de la

classe...J'évalue à nouveau le travail effectué. Dans la plupart des cas, l'appréciation est positive.

Comment effectuez-vous la différenciation pédagogique ?

La plupart du temps, élèves travaillant sur un même objectif la différenciation porte sur : la longueur, la complexité des consignes, des exercices, des textes (syntaxe et lexique), le temps attribué, les outils, le degré de guidance : encadrer ou non les élèves / intervenir de manière différenciée...la pratique du tutorat est nécessaire car il favorise et développe la responsabilisation. Cependant, cela requiert, bien sûr, l'accord tant du tuteur que du tutoré. L'organisation de la classe aussi : travail en classe entière, en groupe de tailles différentes, mais aussi des groupes, de recherche, d'entraide, les contenus : pour un même objectif différents contenus peuvent être abordés.

Selon vous, la communication parents-enseignant serait-elle le principal rôle de l'École ?

Non, mais il faut souligner que La famille est avec l'école l'instance principale de socialisation. Elle joue un rôle prépondérant dans la réussite d'un élève : un parent qui coopère avec les acteurs de l'école est la clé pour la motivation, voire la réussite de l'élève tant au niveau du comportement qu'au niveau des apprentissages.

Si, non, quel serait le rôle principal de l'école ?

Avec la famille, l'école est l'instance principale de socialisation. L'école joue un double rôle dans l'instruction et la socialisation des individus afin de faciliter leur intégration (à la collectivité, culturelle et professionnelle) dans la société.

Selon vous, quelle est la place de la famille dans la transmission des connaissances chez l'enfant ?

Elle est très importante car la famille constitue le premier groupe social auquel l'enfant appartient. C'est également le premier lieu de transmission de valeurs, de savoirs, de savoir-être, savoir-faire, d'expériences... et tous ces facteurs constituent la personnalité de

l'enfant avant l'école. L'enfant arrivant à l'école a donc déjà un bagage culturel acquis au sein de sa famille. Ce qui conditionne sa scolarité.

Avez-vous l'impression que le milieu social joue un rôle significatif dans les résultats des élèves ?

Oui.

Percevez-vous une différence de niveau entre un élève issu d'un milieu favorisé et défavorisé ?

Oui.

Si oui, pourquoi selon-vous ?

Cela dépend de la relation entre l'école et le milieu social des parents. Les familles n'ont pas les mêmes atouts : il y a une inégalité au niveau économique (les ressources et niveau de vie) et culturelles (diplômes). L'environnement familial des élèves exerce une influence sur leur parcours scolaire, l'acquisition de connaissances, ainsi que le niveau de diplôme en sortie du système éducatif. La culture que reçoit un enfant issu d'un milieu favorisé est proche de celle de l'école. Les familles de milieux favorisés transmettent des normes et valeurs proches de celles de l'école, ce qui augmente les chances de réussite scolaire de leurs enfants. De plus, les parents de catégories populaires ont un rapport négatif avec l'école car c'est l'espace où ils ont connu l'échec jeunes et sont sortis du système scolaire tôt. L'école, pour eux, ne sera pas non plus favorable à leurs enfants. Donc, ils anticipent déjà leur échec. Cependant, un enfant issu d'un milieu défavorisé peut réussir à cause de sa motivation, son intelligence, le rapport positif qu'ont ses parents avec le savoir, avec l'école...

Comment l'observez-vous concrètement ?

Dans différentes phases de travail, au niveau de la motivation, de l'envie...

Si oui, comment réagissez-vous face aux inégalités ?

Mettre en place une pédagogie où chacun peut y arriver avec une égalité des chances : encouragements, valorisation de chaque effort, chaque réussite... en mettant en place une pédagogie différenciée.

Pensez-vous que l'implication des parents joue un rôle primordial dans la motivation scolaire ou dans les résultats de l'enfant ?

Les parents jouent un rôle prédominant dans la motivation scolaire et les résultats de l'enfant. L'élève est plus attentif, concentré dans son travail quand la famille est impliquée dans sa scolarité. En effet, cette implication joue un rôle important non seulement au niveau de la motivation de l'élève mais aussi au niveau du rapport à l'école de l'enfant. Dans les différentes situations problème vécues, la communication entre les parents et l'enseignant ont un impact direct sur l'attitude et le travail de l'enfant qui se sent ainsi bien encadré.

Sollicitez-vous souvent les parents ?

Enseigner est avant tout un métier relationnel : c'est cet aspect que je privilégie. Il est important de maintenir des relations régulières de partenariat avec la famille dans le but d'informer, de faire participer, de trouver des solutions ensemble dans l'intérêt de l'enfant. Je coopère dès la rentrée avec les parents et cherche à établir avec eux une relation de dialogue, de confiance. Tout au long de l'année, je sollicite l'avis des parents concernant ce qui est mis en place dans ma classe (projets, sorties...). Dès qu'une situation problème apparaît, que ce soit au niveau de l'attitude ou du travail de l'élève, je contacte les parents et une discussion s'installe pour trouver des solutions, mettre en place des mesures pour améliorer la situation.

Êtes-vous pour ou contre les devoirs à la maison ? L'aide au devoir par les parents ?

Je suis pour les devoirs à la maison à condition qu'ils ne soient pas évalués, pas contraignants et ont pour but d'entraîner les élèves à mémoriser les connaissances et savoir-faire nouvellement étudiés. J'explique d'abord aux parents lors de la réunion de rentrée puis à mes élèves l'utilité et l'importance des devoirs et chacun donne son avis.

Lors des devoirs donnés à la maison, avez-vous déjà constaté un manque de travail de la part des élèves ?

Oui et s'il y a manque de travail c'est soit parce qu'il n'y a pas ou très peu de contrôle des parents : l'enfant est livré à lui-même à la maison face à ses devoirs soit parce que les parents ne sont pas équipés pour aider leur enfant.

Si oui, comment avez-vous réagi ?

Un dialogue s'installe pour en connaître la ou les raisons : si l'élève a oublié de faire ses devoirs, il les fait en classe ou pour le jour suivant ; si un élève rencontre des difficultés de compréhension ou de méthode pour effectuer un exercice, il en est dispensé. De retour à l'école, un tuteur, une tutrice ou moi-même reformule et fait reformuler la consigne par l'élève / relit et explique la méthode, la règle... L'élève ainsi informé et rassuré fait ses devoirs ultérieurement.

Pensez-vous que la relation parent-enseignant est importante pour l'apprentissage de l'enfant ?

Oui, comme je l'ai dit plus haut, c'est la clé pour une meilleure motivation de l'élève et aussi un équilibre dans sa scolarité : l'intérêt que porte les parents et l'enseignant à la scolarité de l'élève ne peut que l'encourager, lui donner envie de réussir !!! Une bonne relation/ coopération parent-enseignant est un cadre sûr pour l'élève.

Comment définiriez-vous votre relation avec les parents de votre élève ?

J'ai une bonne relation de dialogue et de partage (d'informations) avec les parents de mes élèves. De plus, travaillant dans cette école depuis des années, plusieurs parents ont eu leurs aîné (es) dans ma classe. Ils me connaissent déjà.

Parvenez-vous à impliquer les parents dans la scolarité de vos élèves ?

Oui grâce à cette relation de confiance que je bâtis dès la première rencontre.

Selon vous, la communication avec les parents vous permet-elle de faire une meilleure différenciation pédagogique ?

Oui

Si oui, comment ?

Dans la scolarité d'un élève, beaucoup de facteurs interviennent qui sont extérieurs à l'école. Il arrive, de plus en plus malheureusement, que nous, enseignants, soyons impuissants, déstabilisés car nous n'avons pas les qualifications nécessaires ou les moyens d'expliquer certains comportements des élèves. Dans ce cadre-là, les parents sont une aide considérable car ils ont des informations autres (sociales, médicales, personnelles...) que l'école ne détient pas et qui peuvent orienter l'enseignant dans la mise en place d'une différenciation adaptée à un élève. Une bonne communication permet d'établir des relations de dialogue et de fournir à l'enseignant les informations nécessaires pour contribuer à la réussite de l'élève.

Pensez-vous que la communication aide à une meilleure différenciation ?

Oui

Pourquoi ?

Une bonne communication permet d'établir une relation assidue entre les parents et l'école qui reçoit ainsi des informations nécessaires pour contribuer au succès de l'enfant.

Lorsqu'un parent vous fait part de ses difficultés, comment intervenez-vous ?

J'aime être à l'écoute des autres et j'ai le contact facile. Dans ce cas, j'encourage les parents à réfléchir ensemble, à chercher des solutions. Je demande aux collègues, au directeur de me donner leur avis, de me faire part de leurs idées afin de choisir la meilleure issue.

Avez-vous déjà été dans un cas complexe où le parent ne coopérait pas du tout ?

Oui

Si oui, comment, avez-vous agit ?

Je suis plutôt optimiste et ne suis pas du genre à abandonner une situation qui peut mettre en difficulté mes élèves. J'insiste en cherchant à contacter à nouveau les parents dans le but d'une conversation basée sur l'intérêt de l'enfant. Cependant, je n'hésite pas à mettre les parents devant leurs responsabilités : la non-coopération peut compromettre la scolarité de leur enfant, le déstabiliser, provoquer le relâchement, voire un laisser-aller total.

Observez-vous souvent des cas de décrochage scolaire pour des enfants dont les parents ne s'impliquent pas ?

Non.

Lors de vos séances, avez-vous déjà été confronté à des élèves qui présentent peu de motivation ?

Oui. À la rentrée, les élèves remplissent une petite "fiche d'identité" où ils informent ce qu'ils aiment et ce qu'ils n'aiment pas. Il arrive que des élèves déclarent ne pas aimer l'école. Mais en cours d'année, je vois ces mêmes élèves travailler sérieusement, s'épanouir, s'impliquer dans toutes les activités de la classe.

Qu'avez-vous fait dans ce cas ?

Dans un dialogue, j'explique à l'élève le pourquoi de ma présence, de mon métier : que je travaille dans son intérêt, pour qu'il puisse acquérir des connaissances, des savoir-faire, forger sa personnalité, sa propre opinion... par la suite, agir en tant que citoyen dans la société où il vit, être capable de décider, de choisir, tout au long de sa vie. Je valorise.

Mettez-vous des stratégies en place pour améliorer la collaboration école-famille ?

C'est une priorité (Associations, dispositifs, aides etc).

Que pouvez-vous proposer pour que les parents soient davantage investis dans la scolarité de leur enfant ?

Il faut les intégrer dans la vie scolaire de leur enfant, les considérer comme de vrais acteurs dans leur scolarité. Pour les parents qui ont un rapport négatif avec l'école, les intégrer et les faire participer aux différents projets.

Pensez-vous que l'école donne toutes les clés aux familles en difficulté ?

Non.

Pourquoi ?

Mis à part l'engagement pédagogique, ce métier demande une maîtrise de l'affect. C'est le contact social qui apporte à l'enseignement un côté plus humain, qui en fait un métier interactif et intéressant. C'est génial et encourageant ce que la confiance et la coopération peuvent apporter !! Quand le dialogue est possible et si on considère les parents comme de vrais partenaires du monde éducatif, tout est possible !

Annexe 4 : Résumé des entretiens

	Participant 1	Participant 2	Participant 3	Participant 4	Participant 5
Thème 1 : Organisation des séances (améliorer les résultats)					
Quelle est selon vous, la méthode de travail des élèves la plus efficace pour de meilleurs résultats ?	“Des groupes de besoins, des groupes qui seront par la suite homogènes”	“Il faudrait travailler en groupe de besoin [...] des classes de niveau, moi je trouve que ça serait bien.	“Alors déjà, moi je pense que toute phase d'apprentissage passe par un temps de travail personnel”		“Il n'y a pas de meilleure méthode ; il faut varier les méthodes à condition de prendre en compte les spécificités et les possibilités de chaque élève (pédagogie différenciée)”
Comment effectuez-vous la différenciation pédagogique ?	“Adapter les supports”	“Oui !, [...] moi c'est le groupe une étoile, celui qui est en difficulté, bah ils savent qu'ils vont en faire que quatre, ils s'accrochent parce qu'ils savent que bah voilà dans le temps imparti, il faut savoir que moi je travaille avec un chrono hein, donc bah dans le	“Ben, analyser les difficultés, euh, je vais dire qu'au fil des années, tu les repère plus facilement, les difficultés des élèves.”		“La plupart du temps, élèves travaillant sur un même objectif la différenciation porte sur : -la longueur, la complexité des consignes, des exercices, des textes (syntaxe et lexique) -le temps attribué -les outils -le degré de guidance : encadrer ou non les élèves /

		temps imparti bah les très bons doivent faire leurs dix phrases, et ceux qui sont dans le groupe en difficulté, ils en ont que quatre par exemple.”			intervenir de manière différenciée...la pratique du tutorat est nécessaire car il favorise et développe la responsabilisation.”
Thème 2 : Représentation de l’enseignant vis-à-vis des parents					
La communication parents-enseignant serait-elle le principal rôle de l’École ?	“Il y a besoin des parents pour fonctionner, tu ne peux pas faire de projets”	“Bah tu peux pas t’en passer au fait ! Par exemple, moi j’ai remarqué encore plus cette année, mais les parents t’apportent énormément, notamment pour les projets, pour les sorties et plus encore. Moi cette année, je n’ai pas ou peu de parents qui communiquent avec moi, j’ai pas leur mail malgré la demande, donc oui c’est compliqué, par exemple, pour le carnaval, les parents devaient ramener des			“Non, mais il faut souligner que la famille est avec l’école l’instance principale de socialisation. Elle joue un rôle prépondérant dans la réussite d’un élève: un parent qui coopère avec les acteurs de l’école est la clé pour la motivation, voire la réussite de l’élève tant au niveau du comportement qu’au niveau des apprentissages”

		<p>crêpes, bah si deux parents ont ramené c'est déjà bien ! 'fin voilà, quand les parents ne s'investissent pas, tu ne peux pas faire grand chose, pareil pour les sorties à la piscine, je n'ai aucun parent qui a accepté, alors que certains ne travaillent pas, au contraire c'est ceux qui travaillaient qui voulaient venir mais ne peuvent pas à cause de leur travail. Je sais qu'il y a des enseignants qui ont des groupes avec les parents, moi chez moi ça ne marcherait pas, il n'y a pas de parents pour lancer le groupe, par contre j'ai demandé les adresses mails, il y en a qui ne veulent même pas te le donner, donc je n'ai</p>			
--	--	---	--	--	--

		pas l'adresse mail de tous mes parents d'élève. Quand j'envoie un mail par exemple, il y a peut-être un parent qui me dit "ok j'ai bien reçu, merci" qui répond quoi, voire deux sur toute une classe."			
Avez-vous l'impression que le milieu social joue un rôle significatif dans les résultats des élèves ?	"Oui"	"Oui, ça doit jouer, parce que les parents qui travaille, tout ça ils ont l'habitude tu vois des mails, ils ont l'habitude de recevoir des trucs, et je pense que ceux qui ont un milieu social plus bas, bah ils ont du mal, ça doit être une contrainte pour eux, de "mince je reçois un truc de l'école", il y a je pense de l'appréhension et puis, c'est pas leur truc je pense"	"Non, parce qu'à partir du moment où tu as des parents qui se soucient de ta scolarité, peu importe jusqu'où les parents sont allés eux-mêmes dans leur scolarité, à partir du moment où on te fait comprendre que c'est important, que tu dois travailler suffisamment, non, je pense que non."	"Ça m'est déjà arrivé, dans certaines classes, qu'un parent vienne me signaler que, malheureusement, il ne savait pas lire. Donc c'était plus compliqué de faire les devoirs donc on avait trouvé le moyen de faire passer par la grande sœur."	"Oui"

<p>Percevez-vous une différence de niveau entre un élève issu d'un milieu favorisé et défavorisé ?</p>	<p>“Oui”</p>	<p>“Oui, pour moi oui, comme j'ai dit tout à l'heure, les parents qui travaillent, sont la plupart capable de comprendre les devoirs, ou le travail de leur enfant, or ceux, de milieu défavorisé, qui ont quitté l'école tôt, je pense que oui, ils auront du mal à aider leur enfant”</p>	<p>“Alors, je n'ai jamais travaillé hors Zone d'éducation Prioritaire, donc ça va être difficile de répondre à la question.”</p>	<p>“C'est vrai que dans les milieux favorisés, globalement, les résultats sont meilleurs. Parce qu'il y a beaucoup de suivi à la maison et même, les apports langagiers sont différents”</p>	<p>“Oui, cela dépend de la relation entre l'école et le milieu social des parents. Les familles n'ont pas les mêmes atouts : il y a une inégalité au niveau économique (les ressources et niveau de vie) et culturelles (diplômes). -L'environnement familial des élèves a une influence sur leur parcours scolaire, l'acquisition de connaissances, ainsi que le niveau de diplôme en sortie du système éducatif. -La culture que reçoit un enfant issu d'un milieu favorisé est proche de celle de l'école. Les familles de milieux favorisés transmettent des normes et valeurs proches de celles de l'école, ce qui</p>
--	--------------	---	--	--	---

					<p>augmente les chances de réussite scolaire de leurs enfants. De plus, les parents de catégories populaires ont un rapport négatif avec l'école car c'est l'espace où ils ont connu l'échec jeunes et sont sortis du système scolaire tôt. L'école, pour eux, ne sera pas non plus favorable à leurs enfants. Donc, ils anticipent déjà leur échec. Cependant, un enfant issu d'un milieu défavorisé peut réussir à cause de sa motivation, son intelligence, le rapport positif qu'ont ses parents avec le savoir, avec l'école..."</p>
<p>Pensez-vous que l'implication des parents joue un rôle primordial dans la motivation scolaire</p>	<p>"Pareil, je pense que les enfants qui n'en ont pas besoin, qui ne sont pas en difficulté, les parents vont les</p>	<p>"Pareil, je pense que ceux qui n'en ont pas besoin, je parle d'élèves dont les parents travaillent</p>	<p>"Oui"</p>		<p>"Les parents jouent un rôle prédominant dans la motivation scolaire et les résultats de l'enfant</p>

<p>ou dans les résultats de l'enfant ?</p>	<p>motiver, je parle ici d'élèves où les parents ont un niveau social correct, et les enfants en difficulté certains suivent mais ce n'est pas la majorité"</p>	<p>donc avec un milieu social correct, bah les parents vont les motiver à travailler, alors que ceux qui en ont besoin, les parents ne vont pas les aider, car eux mêmes sont perdus dans les devoirs. Les enfants en difficulté, moi je pense que les parents sont démissionnaires. J'ai aussi remarqué que, quand ce sont des enfants uniques, les parents sont davantage présents ou [avec] le premier et/ou dernier de la fratrie. Par exemple, dans une famille de trois enfants en difficulté, bah les parents vont donner beaucoup pour le premier, un peu pour le deuxième, et pour le troisième ils doivent se dire "et</p>			<p>L'élève est plus attentif, concentré dans son travail quand la famille est impliquée dans sa scolarité."</p>
--	---	--	--	--	---

		ben y en a marre des enfants en difficulté” et donc vont laisser le dernier davantage vivre je trouve.”			
Sollicitez-vous souvent les parents ?	“ Cette année, oui, en tout cas, régulièrement, je profite d’avoir un groupe sur les réseaux sociaux pour communiquer je pense que c’est plus simple pour tout le monde.”	“ A vrai dire non, car comme dit précédemment, cette année, je n’ai pas beaucoup de parents qui communiquent avec moi.”	“ Alors, je communique avec les parents lors des remises de livrets. Enfin, déjà la réunion de rentrée, ensuite jusqu’à la remise des livrets, ça se fait de façon ponctuelle si vraiment j’estime qu’il y a nécessité, voilà. Et ensuite pour les remises de livrets, j’invite les parents à venir me rencontrer et ce qui est difficile en REP+, c’est que souvent, les parents ne viennent pas quand tu leur demande de venir. L’année dernière, ce que [le directeur] nous avait demandé de faire, c’était de	“ Oui, dès la première réunion de rentrée, je leur dis de ne pas hésiter, de venir me voir s’il y a le moindre problème. Moi-même, si je sens qu’un élève est en décrochage ou s’il y a un souci de comportement, j’aurai tendance à faire venir les parents. J’ai dit aux parents de ne pas hésiter aussi à venir me voir, même pour faire juste un bilan. Donc, c’est vrai que je communique quand même régulièrement avec les parents. Peut-être pas tous les parents, mais voilà.”	“Enseigner est avant tout un métier relationnel : c’est cet aspect que je privilégie · Il est important de maintenir des relations régulières de partenariat avec la famille dans le but d’informer, de faire participer, de trouver des solutions ensemble dans l’intérêt de l’enfant. Je coopère dès la rentrée avec les parents et cherche à établir avec eux une relation de dialogue, de confiance. Tout au long de l’année, je sollicite l’avis des parents concernant ce qui est mis en place

			demander aux parents de venir signer le livret sur place. De ne pas faire rentrer le livret à la maison pour être sûr qu'ils viennent et encore, même comme ça, ça a été difficile de faire venir tout le monde. Donc voilà, c'est-à-dire l'importance qu'ils donnent au suivi scolaire de leurs enfants..."		dans ma classe (projets, sorties...). Dès qu'une situation problème apparaît, que ce soit au niveau de l'attitude ou du travail de l'élève, je contacte les parents et une discussion s'installe pour trouver des solutions, mettre en place des mesures pour améliorer la situation."
--	--	--	--	--	--

Thème 3 : Relation de l'enseignant avec les parents d'élèves

Comment définiriez-vous votre relation avec les parents de votre élève ?	"Bonne"	"Cette année, mauvaise, les parents ne communiquent pas du tout avec moi, ils ne sont pas investis dans les sorties..."			"J'ai une bonne relation de dialogue et de partage (d'informations) avec les parents de mes élèves."
Parvenez-vous à impliquer les parents dans la scolarité de vos élèves ?	A vrai dire, je ne sais pas. Car vous savez les méthodes d'enseignement ont	"Non du tout malgré les relances"	"Difficilement. Difficilement."		"oui grâce à cette relation de confiance que je bâtis dès la première rencontre"

	<p>changé [...] et souvent les parents ça les bloque car ils n'arrivent pas à faire les nouvelles méthodes et tout ça, ça peut jouer des conflits”</p>				
<p>Selon vous, la communication avec les parents vous permet-elle de faire une meilleure différenciation pédagogique ?</p>	<p>“C’est encore très difficile, moi je pense, parce que, moi je communique très bien avec les parents, on met en place des choses mais ça vient mais c’est très lent à mettre en place”</p>	<p>“Quand tu sais qu’un enfant a des difficultés sur certains points dans sa famille et tout ça bah tu vas être plus vigilant sur l’attitude à adopter par rapport à cet enfant mais de là à trouver une relation à ses progrès tout ça, non je ne suis pas sûre. Pas par rapport à ses progrès mais par rapport au relationnel que tu peux avoir avec l’enfant.”</p>		<p>“Pour les enfants à besoins particuliers, oui. Parce que, mine de rien, les parents connaissent leur enfant, connaissent leurs points d’appuis, connaissent leurs forces, donc quand un parent communique avec toi, tu peux t’appuyer là-dessus pour améliorer les supports que tu proposes à l’enfant. C’est plus facile que de devoir tâtonner et de trouver toi-même”</p>	<p>“Oui, dans la scolarité d’un élève, beaucoup de facteurs interviennent qui sont extérieurs à l’école. Il arrive, de plus en plus malheureusement, que nous enseignants, soyons impuissants, déstabilisés car nous n’avons pas les qualifications nécessaires ou les moyens d’expliquer certains comportements des élèves. Dans ce cadre-là, les parents sont une aide considérable car ils ont des informations</p>

					<p>autres (sociales, médicales, personnelles...) que l'école ne détient pas et qui peuvent orienter l'enseignant dans la mise en place d'une différenciation adaptée à un élève.</p> <p>Une bonne communication permet d'établir des relations de dialogue et de fournir à l'enseignant les informations nécessaires pour contribuer à la réussite de l'élève"</p>
<p>Selon-vous, y a-t-il une corrélation entre la communication que vous entretenez avec les parents et la réussite scolaire de l'élève ?</p>	<p>“Oui, oui! déjà parce que le parent peut nous faire part de difficulté de l'élève lors des devoirs à la maison et donc on peut retravailler dessus. Également, parce que nous pouvons faire des projets, mais aussi pouvoir valoriser</p>	<p>“Comme dit tout à l'heure oui, la communication avec les parents fait toute la différence. Notamment pour le suivi des devoirs à la maison, si les devoirs sont faits correctement, alors l'enfant aura moins de difficultés</p>			<p>“Oui”</p>

	l'élève de façon différente”	lorsqu'il entre en classe. Et comme expliqué, plus on communique avec les parents, plus il peut y avoir des progrès dans le relationnel avec l'élève et donc ensuite essayer de l'aider au maximum avec la différenciation pédagogique.”			
--	------------------------------	--	--	--	--

Thème 4 : Potentielles améliorations pour de meilleurs résultats

Mettez-vous des stratégies en place pour améliorer la collaboration école-famille ?	“Nous avons un volet dans notre projet d'école sur faire entrer davantage les parents dans l'école. Ce qu'on aimerait, c'est faire intervenir les parents dans la classe, je ne sais pas moi, ils ont un métier spécifique, ça peut être des choses comme ça. Là, le rôle des parents est important, notamment pour les	“Pas vraiment”	“Honnêtement, non. J'aimerais plus impliquer les parents, mais malheureusement, quand je vois qu'à la réunion de rentrée, j'ai même pas la moitié des parents de la classe, ben qu'est-ce que je peux faire ? À ce niveau-là, je suis un peu perdue. Je ne sais pas trop.”	“Ben j'essaie de pas tout le temps les voir pour le négatif. C'est bien aussi- Je leur propose de faire des bilans généraux, même pour les bons parce que souvent, les bons sont laissés de côté parce qu'on pense pas à dire “venez, on va en discuter”, donc j'essaie de mettre ça en place.”	“C'est une priorité”
---	---	----------------	--	---	----------------------

	projets, les sorties. Par exemple, j'ai fait une vente de crêpes j'ai donc demandé des crêpes et tout de suite les parents ont apporté"				
--	---	--	--	--	--